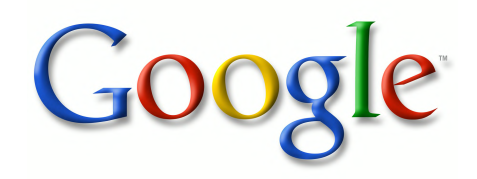
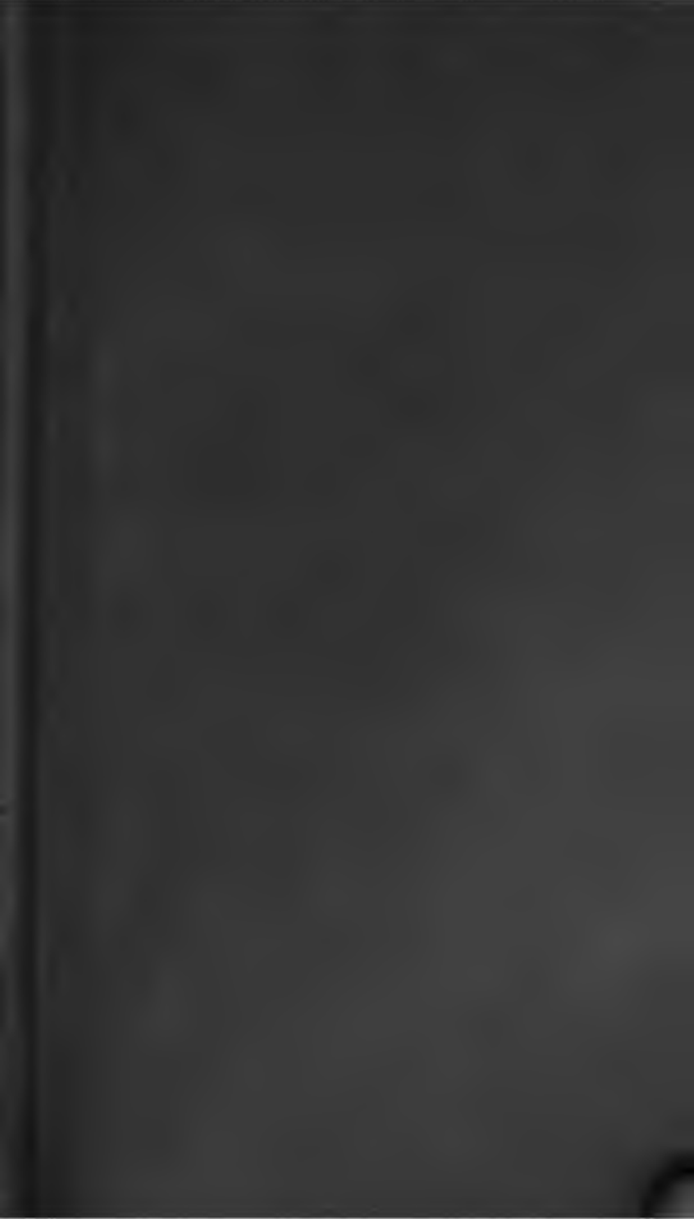

Google





France

LA MARQUISE
DE BRINVILLIERS

RÉCIT DE SES DERNIERS MOMENTS

(MANUSCRIT DU P. PIROT, SON CONFESSEUR)

NOTES ET DOCUMENTS SUR SA VIE ET SON PROCÈS

PAR

G. ROULLIER

TOME SECOND



PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31

M DCCC LXXXIII

LA MARQUISE
DE BRINVILLIERS

LA MARQUISE
DE BRINVILLIERS

RÉCIT DE SES DERNIERS MOMENTS

(MANUSCRIT DU P. PIROT, SON CONFESSEUR)

NOTES ET DOCUMENTS SUR SA VIE ET SON PROCÈS

PAR

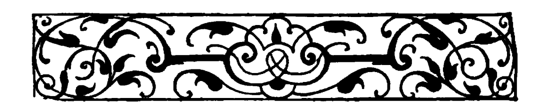
G. ROULLIER

TOME SECOND



PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31

M DCCC LXXXIII



LA MARQUISE
DE BRINVILLIERS

DEUXIÈME PARTIE



OUS paſſaſmes un guichet; après qu'elle ſe fut retirée à un petit coin pour un moment, me marquant qu'elle en avoit beſoin & me priant de le demander pour elle à ce vallet, nous nous trouvaſmes dans le veſtibule de la Conciergerie entre la cour & le premier guichet où on la fit aſſoir pour la mettre dans l'eſtat où elle devoit eſtre pour l'amande honorable.

Sitoſt que le bourreau luy parla de luy mettre une chemiſe, parce que l'arreſt portoit qu'elle feroit l'amande honorable en chemiſe, ſa pudeur fut allarmée, s'imaginant qu'il falloit la deshabiller pour cela. Mais le bourreau la raſſeura, luy diſant qu'on ne luy oſteroit rien & qu'on metteroit ſeulement la chemiſe par deſſus ſes habits. Il luy mit cette chemiſe & comme il eſtoit d'un coſté & ſon vallet de l'autre, je ne pus pendant ce tems là luy rien dire. Elle me jetta ſeulement quelques

œüillades pour me marquer combien elle ſentoit ce qu'il y avoit d'ignominieux en ce qui ſe faiſoit alors. Quand elle eut la chemiſe qui me parut d'une toile aſſez belle, ny groſſe ny fine, & qui l'enveloppoit toute entière depuis le col où elle eſtoit attachée juſqu'aux pieds, couvrant tous ſes habits, on luy releva ſa cornette & on la noua par deſſous ſon menton. Tout cela fut fait fort proprement par le bourreau qui luy noua les mains & la ceignit de la meſme corde; il luy en mit une autre au col pour l'amande honorable, & comme il la voulut mettre nuds pieds pour la meſme raiſon, quand il lui oſta ſes mules & qu'il luy tira ſes bas elle me fit ſigne de m'aſſoir auprès d'elle pour ſe conſoler un peu avec moy de toute l'infamie qu'elle ſouffroit.

Il y avoit dans ce petit endroit cinquante perſonnes de marque qui la regardoient. On m'a nommé entre ceux qui y eſtoient Madame la Comteſſe de Soiſſons, Madame de Refuge, Mademoiſelle de Sendovie, Monſieur de Roquelaure, Monſieur l'abbé de Chaluſet. Elle ne put ſe voir dans cet appareil où tant de monde la dévoroit des yeux ſans eſtre outrée de dépit, & elle me dit d'un viſage à faire pitié avec un air triſte & un air de lamentation en ſe tournant à moy après avoir regardé tous les autres : Monſieur, voila une étrange curioſité.

Je voulus d'abord pour ne la point rebuter ſitoſt paroiſtre un peu entrer dans ſon ſens. Madame, luy dis-je pénétré de compaſſion pour elle, il eſt vray que ce ſont là des curieux. Mais ne regardez point cela de leur coſté; penſez qu'un ſi grand concours de monde ne ſe trouve icy que par l'ordre de Dieu pour vous faire eſſuyer la confuſion düe à vos crimes qui ſont d'un ſi

grand fcandale; envifagez cela comme venant d'en haut: vous venez de recevoir la paix de celuy qui feul peut la donner: entretenez la, Madame, & faites que voftre ame ne foit point troublée à la veuë ny au fentiment de la honte qu'il vous faudra fouffrir. Quand le fils de Dieu donna la paix à fes apoftres qu'il deftinoit à fouffrir les tourmens les plus ignominieux & les plus fenfibles dans les fynagogues, devant les tribunaux des tyrans, & dans les places publiques, il les avertit de fe poffeder fi bien que leur cœur ne fut pas troublé, & cette paix qu'il leur donnoit devoit elle-mefme produire cet effet en eux & empefcher qu'ils ne tombaffent dans le trouble. La paix que vous venez de recevoir doit calmer toutes les puiffances de voftre ame & les fortifier contre toutes les attaques que l'honneur du monde ou la délicateffe des fens auroit à foutenir en vous pendant voftre fupplice. Noftre Seigneur fut troublé quand il penfa à la mort douloureufe & infafme qu'il devoit fouffrir, fon ame en fut trifte & abbatüe jufqu'à l'agonie; mais du moment qu'il approcha de fes bourreaux & qu'il fe mit luy mefme entre leurs mains, tout ce trouble ceffa. Il faut qu'il foit de mefme de vous, qu'on puiffe dire que vous n'ayez efté troublée que devant que de fouffrir, mais que vous vous efte fi bien préparée depuis que vous avez fouffert fans trouble, & que vous avez tant acquis de charité que rien ne vous la put faire perdre. C'eft ce que faint Paul dit qui doit eftre le caractère du chrétien. Il y a de la confufion dans voftre eftat, mais ne la méritez vous pas devant les hommes, & n'en méritez vous pas beaucoup plus devant Dieu? Ne devez vous pas vous réjouir d'avoir quelque occafion de fatisfaire à la

justice de Dieu en vous foumettant à celle des hommes, & ne devez-vous pas l'embraffer de tout voftre cœur? Mais quand vos péchez ne vous auroient pas attiré ce chatiment, l'exemple du fils de Dieu fouffrant que vous vous efte propofé pour modele dans voftre fupplice ne doit-il pas vous faire prendre plaifir à toute cette ignominie? Il voulut fe raffafier d'opprobres, il s'y foumit très-librement, & il les reçut avec joye. Ce fut une victime qui ne s'engraiffa que de la volupté des fouffrances, dit Tertulien. Peut-eftre avez-vous ouï citer cet auteur des premiers fiècles de l'Églife dans les chaires. Imaginez vous eftre une victime qu'on prépare au facrifice; préparez y vous-mefme voftre efprit pendant qu'on y prépare voftre extérieur : on lia la victime & on vous a lié les mains. Penfez que vous ne devez plus agir pour le monde & ne plus penfer qu'à Dieu. On vous vient de déchauffer pour faire voftre réparation à Noftre-Dame; vous devez quitter toutes vos impuretez pour vous approcher de ce feu facré où Dieu habite & luy en demander pardon.

Je ne luy eus pas pluftoft dit cela que fes mules & fes bas tirez & nuds pieds on la fit fortir de la Conciergerie. Elle dit tout haut : Adieu, madame la concierge; adieu monfieur le concierge.

Le bourreau me dit qu'il faifoit porter une bouteille de vin afin qu'on luy en donnaft fi elle en avoit befoin, & je le craignois après l'avoir veuë toute l'après difner ne pouvant fe foutenir fans en prendre un peu de tems en tems, tant elle eftoit foible. Nous approchafmes du tomberau où il fallut monter. Ce ne fut pas fans furprife de fa part & de la mienne. Je fus eftonné de

l'équipage, & peut-eftre l'auroit-elle pu remarquer à mon vifage, fi elle eut eu le fien tourné de mon cofté; mais j'eftois derrière elle &, quoy qu'elle ne me dit rien, je vis bien que ce char luy déplaifoit fort. Auffy eftoit-il fort défagréable. C'eftoit des plus petits tomberaux qu'on voye dans les rües chargez de gravois; il eftoit très court & fort eftroit & je doubtay qu'il y eut affez de place pour elle & moy. Nous y tinfmes pourtant quatre, le vallet du bourrau eftant affis fur la planche qui le fermoit par devant & avoit les pieds fur les deux timons où eftoit le cheval. Elle & moy nous nous affifmes fur de la paille qu'on y avoit mife pour en cacher un peu le bois, & le bourrau eftoit dans le fond debout; elle y monta la première & fon dos donnoit contre la planche de devant & contre le cofté un peu en biais. J'eftois auprès d'elle, la ferrant pour faire place aux pieds du bourrau, le dos appuyé contre le cofté & les genoux pliez avec peine.

Quand j'eus pris ma fituation, je tiray un crucifix de ma poche pour l'entretenir des fouffrances du fils de Dieu & luy faire recevoir chrétiennement ce qu'elle avoit à fouffrir. Madame, lui dis-je, vous ne devez plus envifager que ce fpectacle d'un Dieu à la croix; il difoit autrefois, avant que d'y eftre attaché, que quand il feroit élevé de la terre il attireroit tout à luy. C'eft là qu'il vous a toujours dû tirer &, fi vous avez efté affez rebelle jufqu'à cette heure pour n'en pas fuivre l'attrait, il faut du moins le faire préfentement. Dans peu vous allez eftre élevée fur l'échafaut comme il a efté élevé en croix; laiffez-vous attirer à la fienne, & dites-luy avec moy : Mon Dieu, vous qui avez dit que vous tireriez

tout à vous quand vous feriez au-deffus de la terre, tirez-moy après vous, & faites-moy courir comme l'époufe des cantiques à l'odeur de vos parfums.

Comme je luy faifois dire cela, on luy mit la torche allumée à la main pour la porter ainfy jufqu'à Noftre-Dame, où elle devoit faire fon amande honorable. Je la pris de ma main droite pour la foulager, luy difant que je voulois luy ayder en cela à porter cet inftrument de fes fouffrances

On lut l'arreft que je faifois ce que je pouvois pour l'empefcher d'entendre, & le grand bruit qui fe faifoit pouvoit bien luy en faire perdre beaucoup; mais c'eftoit affez qu'on fçut qu'on le lifoit pour en eftre frappée, fçachant ce qu'il portoit, & la honte qu'elle eut de fe voir comme elle eftoit dans un tomberau la corde au col, les mains liées, en chemife, une torche à la main, à la veuë d'un fi grand monde qu'il y avoit dans la cour du palais, la toucha fi fort que fans penfer à ce que je luy difois fur la croix elle fe laiffa aller à fon naturel & avec un vifage tout en convulfion, la douleur la plus vive peinte dans fes yeux & dans tout fon extérieur, d'un air affez farouche, elle dit d'un ton plaintif :

Monfieur, ferait-il bien poffible après ce qui fe paffe à l'heure qu'il eft, que Monfieur de B. eut encore affez peu de cœur pour demeurer dans le monde? Madame, luy dis-je, ne penfez point à cela, je vous prie : ne vous occupez que de vous mefme, & ne donnez vos foins qu'au falut de voftre ame; c'eft là préfentement voftre grande & unique affaire. Je ne condamne point que vous jettiez un coup d'œuil fur voftre famille, le fils de Dieu donna un regard à la fienne en mourant, mais ce

ne doit eſtre qu'à la dérobée & pour un inſtant puiſque vous devez tout le tems qui vous reſte à vous meſme, & que vous devez meſme avoir de la douleur qu'il y en ait ſi peu à employer à cela.

Monſieur, me répondit-elle, je croy qu'il n'y a pas de mal à penſer un peu à une perſonne qui m'eſt ſi chère.

Madame, luy dis-je, remettez-le entre les mains de Dieu & demeurez-en là. Quand Noſtre Seigneur fut ſur le point de quitter ſes apoſtres, il ne pria pas ſon père de les enlever du monde, mais d'empeſcher qu'ils ne tombaſſent dans le vice : Mon père, luy dit-il, je ne demande pas que vous les tiriez du monde, mais que vous les préſerviez du mal. Si vous demandez quelque choſe à Dieu pour Monſieur de B. que ce ſoit ſeulement pour ſa ſanctification, & ne ſoyez en peine que de cela.

Tout ce que je luy dis n'entra pas fort dans ſon eſprit qui ſouffrit pour lors une des plus fortes ſaillies de ſon naturel dans la vive appréhenſion de toute la honte qu'elle recevoit & qu'elle alloit recevoir. Son viſage ſe pliſſa, ſes ſourcils ſe fronçèrent, ſes yeux s'allumèrent, ſa bouche ſe tourna, & tout ſon air s'aigrit. Je ne croy pas que dans tout le tems que j'ay eſté avec elle il y ait eu un moment où ſon extérieur ait marqué plus d'indignation & je ne m'eſtonne pas que Mr Le Brun, qu'on dit l'avoir veue en cet endroit où il put la regarder près d'un demy-quart d'heure, luy fait, à ce que l'on dit, une teſte ſi enflammée & ſi terrible dans le portrait qu'il en a tiré ; on dit qu'il ne le fit pas ſur l'heure, mais qu'il en conçut l'idée qu'il eut préſente tout le ſoir & la nuit ſuivante, & que le lendemain il en tira un craïon avec ſes couleurs. Je ne ſçay ſi cela luy reſſem-

ble; on m'a dit qu'ouy, & que pour faire connoiftre que c'eft une femme que l'on mène au fupplice, il a mis auprès d'elle un homme en bonnet quarré fans s'arrefter à la reffemblance qu'on dit qu'il n'a point du tout avec moy. J'ay ouï dire que le deffein de cet homme fi rare dans cet art fi univerfel dans tous les autres eftoit d'exprimer l'indignation par cette tefte, comme il exprime le défir & les autres paffions où il réuffit admirablement; il prétend mefme, dit-on, que ce vifage tient du tigre & il le veut faire voir en tirant auprès de luy une tefte de tigre & montrant le rapport qui fe trouvera entre les deux. Je n'ay pas l'imagination affez forte pour voir cela de moy-mefme; mais quand cela feroit, je n'en ferois pas furpris, tant je le fus de fa manière à cette heure-là. Je continuay pourtant à luy vouloir ofter cette penfée de M^r^ fon mary qui n'eftoit qu'une diftraction, & qui fentoit trop fon mouvement purement humain.

Madame, luy dis-je en pourfuivant, vous parlez de retraite du monde & de folitude pour Mr de B.; il faudroit pour cela que Dieu le touchaft; il faut une vocation d'en haut pour prendre feurement ce party & pour le foutenir conftamment; quand on s'y réfout par une raifon toute du monde, il eft fort à craindre que cela ne tienne pas : nous voyons tous les jours ces fortes de deffeins avorter & n'avoir point de fuitte.

Monfieur, me répondit-elle avec un air honnefte mais ferme, & d'une préfence d'efprit furprenante dans une conjoncture qui devoit mettre toute fon ame en défordre, je ne vous parle pas d'une vocation religieufe, je fçay que pour s'y engager avec feureté & s'y pouvoir pro-

mettre quelque ſtabilité il faut que Dieu y appelle luy-meſme; c'eſt luy qui mene dans la ſolitude. Mais eſt-ce qu'une perſonne raiſonnable, par un principe d'honneur purement humain, ne peut pas renoncer au commerce du monde pour n'y pas eſſuyer un affront auſſy grand qu'eſt celuy d'un homme dont la femme a ſouffert ce que je ſouffre & que je m'en vais ſouffrir? Faut-il pour cela que le ciel s'en meſle, & eſt-il beſoin d'une inſpiration ſurnaturelle? Ne ſuffit-il pas qu'on ſoit naturellement un peu ſenſible au point d'honneur du monde? Ne peut-on le quitter ſans ſe faire religieux de profeſſion & ſans en embraſſer la vie? Il y a à Paris des communautez libres où l'on peut vivre en ſéculier; il y a des pères de l'Oratoire, il y a Saint-Lazare, il y a les bons enfans; qui empeſchera Monſieur de B. de ſe mettre en quelque maiſon, comme celles-là, penſionnaire? Il ne faut, ce me ſemble, pour en uſer ainſy, qu'un peu de ſens.

Madame, lui dis-je en reprenant, vous ne devez en l'eſtat où vous eſte penſer à voſtre mary & à vos enfans que pour demander à Dieu leur ſalut; ne vous embarraſſez pas pour eux de l'honneur du monde. Si vous demandez au fils de Dieu qu'ils ſoient aſſis avec luy dans ſon royaume, il faut vous réſoudre à leur laiſſer boire avec vous, ou pluſtoſt avec J.-C., le calice de ſa paſſion : ils le boiront en voſtre perſonne & vous devez ſeulement prier qu'ils en profitent & que l'exemple de voſtre chatiment les faſſe vivre chrétiennement. Dites à J.-C. & à la Vierge Marie, sa mère : Seigneur, voilà vos enfans, vous les avez régénéré dans voſtre ſang : mère de Dieu qui n'avez eſté faite mère du fils de l'homme

que pour eftre celle de tous les enfans des hommes & qui n'avez donné une vie mortelle à ce Dieu que pour procurer aux hommes un falut éternel, adoptez cette famille infortunée. Voilà vos enfans. Vous les avez pris comme à vous dans la perfonne de faint Jean, en la perfonne de qui vous avez reçu tous les chrétiens qui font autant de difciples de voftre fils pour vos enfans; ceux-cy font d'autant plus les voftres qu'ils font abandonnez & que vous recevez en voftre protection ceux que les hommes abandonnent. Je croiray ne les pas laiffer orphelins quand vous voudrez bien eftre leur mère, & ce fera pour eux un changement heureux qu'une mère auffy fainte & auffy remplie de bénédiction que vous ait bien la bonté de prendre la place d'une auffy miférable que moy qui ay mérité la malédiction de Dieu & qui me fuis attiré celle des hommes. Je n'aurois pas, Vierge fainte, cette hardieffe fi je ne fçavois que vous voulez bien vous fubftituer aux plus grandes pécheresses pour eftre la mère des innocens comme vous efte. le refuge des pécheurs. Soyez tellement mon refuge dans les péchez dont vous me voyez couverte que vous foyez auffy l'azile de ma malheureufe famille innocente de mes crimes.

Elle m'entendoit ainfy parler en fon nom fans répéter, comme elle fit depuis mot à mot, ce que je difois pour elle; mais elle en fut touchée & reconnut qu'elle devoit entrer dans ces fentimens.

Monfieur, me dit-elle, je reprend de cœur tout ce que vous venez de dire de ma part à la Vierge & je le luy répète avec ardeur.

Cela fuffit, Madame, repris-je; c'eft trop donner de

tems à voftre mary & à vos enfans; ils font une partie de vous-mefme, mais vous en avez une qui vous touche bien plus; quittez celle-là qui vous eft étrangère & ne vous attachez plus qu'à celle qui vous regarde perfonnellement.* Ne vous appliquez qu'à voftre falut. Vous dérobez à la miféricorde de Dieu & à voftre pénitence qui la doit attirer fur vous tous les momens que vous donnez à autre chofe qu'à cela.

Monfieur, me dit-elle, il eft trop jufte de me rendre toute à moy-mefme pour me donner toute à Dieu, & c'eft auffy la dernière fois que je vous parleray de ma famille. Adoptez, je vous prie, mes enfans en terre comme j'ay prié la Vierge de les adopter au ciel; ayez foin d'eux & tenez icy lieu de tout, mais furtout foyez la confolation de mon mary. Voyez-e, je vous fupplie; au moins faite voftre poffible pour cela, & fi vous ne le pouvez pas voir efcrivez-luy pour luy marquer comme il fe doit conduire pour faire fon falut.

Elle me répéta encore une fois la prière qu'elle me fit de luy efcrire, avec une très grande tendreffe. Je le luy promis, & depuis elle ne me parla plus du tout ny de luy ny de fes enfans. Elle eut mefme la difcrétion, quand elle me recommanda de luy donner quelques avis fur fa conduite, de ne me marquer rien en particulier pour ne rien dire contre luy & ne faire aucune plainte fur ce qui l'auroit pu intéreffer. Il eft vray que pendant un demy-quart d'heure il y eut peu de religion dans tout ce qu'elle me dit & que c'eftoit un pur effet de fon courroux & du fentiment qu'elle avoit de l'ignominie qui la faifoit parler : mais cela ne la fit jamais entrer dans aucun tranfport qui troublaft fa raifon; elle l'eut tou-

jours toute entière, & cela paroit par la fuitte fi raifonnable de ce que je viens de rapporter de fes paroles. Elle retomba feulement dans fon naturel comme cela luy eftoit defià arrivé de tems en tems. Il ne luy efchappa point de fe plaindre elle-mefme ou de la cruauté des autres, ou de la mifère de fon propre fort. Tout ce qui m'en déplaifoit, c'eft que je ne luy voyois point ces grands mouvemens de pénitence que j'aurois fouhaitté, & qu'elle ne parloit que dans une vüe humaine, & comme je reconnus que la confufion de paroiftre dans un eftat fi honteux devant tout le monde eftoit ce qui luy faifoit le plus de peine, je la priai de regarder bien le crucifix que j'avois à la main.

Voyez, Madame, cette croix & le Dieu qui y eft attaché; vous ne devez plus avoir que cela en vüe. Toutes les démarches que vous allez faire font autant de pas qui vous menent à la mort. Il la faut fouffrir avec J.-C. & eftre unie à luy en efprit & de cœur comme vous l'efte par voftre eftat : vous devez mourir fur un échafaut comme il eft mort fur la croix, à la vüe d'une grande ville comme luy, à la Grefve comme il eft mort fur le Calvaire. Mais entrez dans les fentimens qu'il a eu en allant à la mort; il vous a donné l'exemple; fuivez le fidellement; penfez qu'au lieu de recevoir de la confufion de ce que vous avez à fouffrir vous en devez faire toute voftre gloire, & dites avec faint Paul : A Dieu ne plaife que je me glorifie qu'en la croix de mon Sauveur par qui je fuis crucifié au monde comme le monde m'eft crucifié : c'eft là que je veux devenir une nouvelle créature &, fi je me tiens glorieufe de quelque chofe, ce n'eft que de porter dans mon ame des ftigmates de

mon Dieu. J'ay une extrême joye que mon corps reçoive une mort qui ait quelque rapport à la ſienne : je ſens avec cet apoſtre que le tems de ma mort approche; ma douleur eſt que je ne puiſſe pas dire comme luy que j'ay fourny une grande carrière, que j'ay longtems combattu tous les ennemis de l'homme, la chair, le monde, & le démon, ſans eſtre vaincüe, que j'en ay toujours remporté la victoire, que j'ay achevé ma courſe, que j'ay gardé inviolablement à Dieu la foy que je luy devois, & que j'attens au reſte la couronne de juſtice de la main de ce juſte juge qui ne peut laiſſer les bonnes œuvres ſans récompenſe. Hélas, que je ſuis éloignée de cette confiance, moy qui me ſuis ſi laſchement abandonnée à tous les ennemis de mon ame ſans me mettre meſme en devoir de leur réſiſter, qui me ſuis rendüe preſque dès la première parolle qu'ils m'ont fait porter ſans attendre la première attaque, qui ay conſpiré avec eux contre mon Dieu & contre moy-meſme, qui n'ay pas encore commencé à entrer en lice pour faire cette courſe au bout de laquelle eſt le prix que j'eſpère, qui ay eſté ſi infidelle & ſi perfide à mon Dieu. De quel front pourois-je dire qu'il ne me rèſte plus qu'à recevoir la couronne, moy qui ne mérite qu'un ſupplice éternel d'une ſeconde mort de l'ame devant Dieu, comme je dois ſouffrir devant les hommes celuy de la première qui ne tombe que ſur le corps, ſur lequel ſeul ils ont pouvoir. Auſſy, Seigneur, je ne prétend pas à la gloire par un titre de juſtice; je ne la puis tenir que de voſtre miſéricorde : mais ſi vous ne me l'accordez comme juſte juge, donnez la moy comme Sauveur, vous qui ſauvez par voſtre ſeule bonté. La Magdelaine que je vois

au bas de voſtre croix recueillant voſtre ſang, & le criminel crucifié que j'enviſage à coſté me donnent courage. Je vois que vous ne mourez pas ſeulement pour les innocens, comme eſtoit la Vierge & ſaint Jean qui ſe trouvèrent au meſme tems pour recevoir vos dernières paroles, & que c'eſt auſſy pour les pécheurs & non ſeulement pour ceux qui ont encore une longue ſuitte de pénitence à faire, comme la Magdelaine, mais pour ceux meſme qui ne font pénitence qu'à l'échafaut. Faites, Seigneur, que la mienne vous ſoit agréable. Je vous adore, mon Dieu, ſur ce bois ſacré que je regarde avec un père de l'Égliſe comme le troſne de mon roy, le tribunal de mon juge, la chaire de mon unique maiſtre, le lit nuptial où j'ay pris naiſſance, & l'autel où la victime a eſté ſacrifiée pour la rédemption de tous les hommes. C'eſt là qu'en qualité de mon Souverain Seigneur vous devez recevoir mes hommages. Je vous les rend, mon Dieu, & je vous prie de les avoir agréables. C'eſt là que vous devez prononcer le jugement déciſif de me ſauver à voſtre droite avec le coupable pénitent que vous mettez parmy vos ouailles prédeſtinées, ou me perdre à voſtre gauche avec le criminel impénitent que vous rejettez comme un réprouvé. C'eſt là que je vous dois entendre parler, & recevoir les ſecours que vous me faites; voſtre ſang y fait l'office de la langue, & en meſme tems qu'il s'adreſſe d'un coſté au père éternel pour en obtenir noſtre grâce, il ſe tourne à nous d'autre part pour nous inſtruire : toutes vos playes ſont autant de bouches qui demandent pardon pour nous & qui nous marquent comme nous devons eſtre diſpoſez pour le recevoir. C'eſt là que vous enfantez tous les chrétiens

faifant comme un nouvel Adam fortir Ève de noftre cofté comme une Ève nouvelle, & donnant un fymbole fenfible de cette production invifible dans l'eau qui en coule avec le fang & qui repréfente le peuple fidel, uny à voftre fang & à vous-mefme comme les membres le font à leur chef. C'eft là enfin que vous vous facrifiez vous mefme à voftre père.

C'eft ce que je luy fis dire à Noftre Seigneur quand nous commençames à marcher & qu'après la lecture de l'arreft on pût par le moyen des archers qui précédoient en grand nombre, comme il y en avoit quantité d'autres qui fuivoient, tous à cheval, fendre la preffe & fe faire jour dans la meflée du peuple qui ne peut eftre plus nombreux qu'il eftoit par toutes les rües de noftre paffage & à la Grefve.

Je repris à l'inftant en ces termes; je craignois de la laffer en luy en faifant trop répéter; je luy parlois à elle-mefme fur ce que je luy venois de faire dire au crucifix.

Madame, luy dis-je, vous devez à ce Dieu crucifié en toutes les qualités que vous venez de parcourir avec moy vos vœux & vos obéiffances; mais dans la qualité particulière de maiftre & de victime vous lui devez outre cela voftre imitation. Il vous a engendrée la première fois fur la croix en s'offrant luy-mefme pour vous & fans vous, & la vie qu'il vous a communiquée au baptefme fans qu'il vous en couftaft aucune peine eft l'effet de ce bienfait : mais vous ne pouvez recouvrer cette vie que vous avez perdüe par vos propres péchez, & il ne faut pas vous la rendre une feconde fois, qu'en vous attachant vous-mefme comme faint Paul à la croix

avec luy, & qu'en accompliffant, comme parle cet apoftre, ce qui manque à fa paffion. Il faut pour vous appliquer le bénéfice de la mort de J.-C., voftre unique libérateur, mourir en luy, c'eft-à-dire toute occupée de luy & ne penfant qu'à luy; il faut mourir pour luy, & luy offrir voftre mort pour fatisfaire à fa juftice; il faut mourir fur luy & avec luy pour recevoir fon dernier foufle, attirer fon efprit à vous, & fouffrir dans tous les fentimens de facrifice qu'il a eus luy-mefme en fouffrant. C'eft en cette occafion que vous devez fonder toute l'efpérance que vous avez au Seigneur fur le facrifice de juftice, qu'il faut que vous luy facrifiez, comme David advertit les enfans des hommes de facrifier à Dieu, après qu'il leur a fait reproches de l'endurciffement de leurs cœurs & qu'il les a exhortés à fe foumettre aux volontez de Dieu. Comparez ce que vous fouffrez préfentement & ce que vous avez à fouffrir dans la fuitte avec ce qu'a fouffert ce Dieu, & vous verrez quel éloignement il y a de l'un à l'autre. Quelle impatience poura tenir contre cette idée? Regardez ce qu'il y a de douloureux & d'ignominieux dans la paffion & dans vos fouffrances, & vous aurez vous-mefme honte de vous voir fi fort au-deffous de ce que vous devez vous propofer à copier. Ce Dieu eftoit la fainteté mefme, la toute puiffance & la majefté offenfée par le péché : cependant celuy qui n'avoit pas mefme connu le péché eft devenu le péché, comme parle faint Paul, pour rachepter les pécheurs. Celuy qui pouvoit tout s'eft dépouillé de fon authorité pour fe foumettre aux créatures; celuy qui devoit exiger la fatisfaction a emprunté une figure étrangère pour la faire luy-mefme. Il

eſt mort, non pas pour ſes péchez, ou ſimplement pour des péchez qui ne le regardaſſent pas, mais pour des péchez commis contre luy-meſme, au lieu que vous mourez pour les voſtres; & c'eſt la confeſſion que vous devez faire avec le pénitent attaché à la croix auprès de J.-C.

Mais autant que la mort de ce Dieu eſt une marque de ſa bonté & de ſon amour pour les hommes, autant la voſtre eſt un effet de vos crimes. Quel rapport ont vos ſouffrances avec ſa paſſion? Vous ne ſouffrez rien qu'il ne ſouffre, & il en ſouffre beaucoup que vous ne ſouffrez pas. Il a paru devant des juges comme vous, il a ſubi interrogatoire, il a eſté condamné à mort comme vous; il a paſſé comme vous dans des places publiques pour aller au gibet; il a eſté préſenté au peuple; il a eſté comme vous reveſtu d'une robe blanche; elle luy eſtoit d'autant plus ignominieuſe que voſtre chemiſe vous peut eſtre qu'Hérode qui luy avoit fait mettre prétendoit marquer par là qu'il le traitoit de fol; vous n'avez que les pieds nuds & tout ſon corps l'eſtoit à la croix; s'il n'a pas eſté condamné à faire une amande honorable, ce n'eſt pas qu'il n'ait paſſé pour impie & blaſphémateur; le grand preſtre meſme déchire ſes habits pour le témoigner & pour paroiſtre vouloir expier luy-meſme le crime de l'accuſé. Qu'y a-t-il juſque-là en quoy la paſſion de J.-C. n'égale pas vos ſouffrances, ou ne les paſſe pas? Il a eſté jugé contre toutes les formes & on n'a avancé contre luy que de faux témoignages : le juge inique qui l'a condamné à la mort la plus cruelle le ſçavoit innocent. Qu'y a-t-il de ſemblable dans voſtre affaire? Rien ne s'eſt fait par vos juges que dans l'ordre

de la juftice; vous efte enfin demeurée d'accord de ce que les témoins ont dépofé contre vous; vos juges vous ont convaincue de voftre crime devant que de prononcer l'arreft & vous l'avez depuis confeffé vous-mefme; il n'y a rien de plus doux que le genre de mort dont vous devez mourir : c'eft un coup qui vous doit tuer en un moment & fans que vous ayez le tems de le fentir. Vous voyez que les juges ne pouvant abfolument vous fauver la vie après la conviction d'un attentat fi exécrable, ils ont cherché tous les adouciffemens qu'ils ont pu pour vous rendre la mort moins fafcheufe : ils ne pouvoient vous en donner une moins dure : voftre exécution paffera en un inftant & le fils de Dieu fouffre tant de tems la fienne! Quelle douleur ne reffent-il pas quand on étend fon corps fur cette croix, qu'on tire fes pieds & fes bras fi délicats pour les clouer, qu'on le perce dans les parties les plus vives & les plus fenfibles? Quel mal ne luy fait-on pas quand on éleve la croix après l'y avoir cloué & qu'on la met en terre pour l'expofer ainfy crucifié? Que ne fouffre-t-il pas de tant de fecouffes qu'on donne à ce bois? Quel mal ne luy fait pas cette fituation où il eft en croix, le poids de fon corps l'abattant, n'ayant rien pour s'appuyer, & eftant feulement foutenu par les clous qui perçoient fes mains? Il eft ainfy à fouffrir deux ou trois heures ce que l'on peut imaginer de plus fort, & la foif dont il fe plaint eft une marque de l'excès de fes fouffrances. Que doit eftre voftre mort comparée à celle-là? Mais qu'avez-vous fouffert de ce qui la précéda? Ce Dieu fut flagellé & la flagellation fut fi grande qu'il fallut un miracle pour empefcher qu'il en mourut, miracle qui ne diminuoit pas

ſon mal mais qui le prolongeoit & qui entretenoit ſon ame dans ſon corps ſans la ſoulager. Il fut couronné d'épines pour joindre dans le meſme ſupplice la dériſion avec le tourment, en luy donnant une marque ſanglante de la royauté qu'ils l'accuſoient de vouloir uſurper. Il fut battu partout, & dans le prétoire & dans les rües. Que ſouffrez-vous, madame, en comparaiſon de tout cela? Il a eſté pourſuivi à mort par un peuple à qui il avoit fait tant de bien, trahi & livré entre ſes mains par un de ſes apoſtres, un de ſes douze confidans qu'il avoit choiſi comme les autres pour entrer le plus familièrement dans ſes ſecrets & partager avec luy la conqueſte du monde : il a eſté abandonné de tous les ſiens & déſavoué meſme par trois fois avec parjure & blaſphème par ſon premier apoſtre, accuſé par calomnie de faction, de ſédition, de fourberie & d'irréligion; une nuit toute entière le jouet des ſoldats & du peuple ; on luy a bandé les yeux pour faire éprouver s'il eſtoit prophète; on l'a frappé pour le faire deviner qui le frappoit, on a couvert ſon viſage de crachats, un roy l'a tourné en ridicule & l'a traité comme un extravagant; on luy a mis une couronne ſur la teſte, un habit de pourpre ſur les épaules, un roſeau à la main en forme de ſceptre, & on a fléchy le genoüil devant luy par raillerie pour ſe mocquer de ſa qualité de roy des Juifs; on l'a chargé partout d'imprécations, ſon juge l'a mis en balance avec un voleur public, ſéditieux tout enſemble & meurtrier, le plus coupable qu'il y eut dans les priſons; tout le peuple a préféré cet infaſme à J.-C. & en demandant la liberté de l'un il a crié tout hault pour le crucifiement de l'autre; il n'a eſté conduit qu'avec des coups

& des injures, portant luy-mesme sa croix; il n'a esté secouru dans sa soif que de fiel & de vinaigre; il n'a entendu à la croix que des insultes du peuple & de ses boureaux pour qui il avoit prié; on luy reproche qu'il a pu sauver les autres & qu'il ne peut se sauver luy-mesme de la croix pour gagner par ce miracle la créance du peuple; on perce mesme son costé après sa mort, & son juge, dont la lascheté a fait l'injustice la plus criante qui fut jamais, conspire luy-mesme à se mocquer de luy & le faire passer pour un visionnaire. Si innocent qu'il le trouve après l'avoir interrogé, il se contente de déclarer qu'il ne reconnoit rien en luy qui le rende coupable, il lave ses mains, jette sa condamnation injuste à la mort sur la conscience des Juifs.

Si de ces douleurs extérieures nous passions aux intérieures quelle horreur n'aurions-nous pas de ce qu'il souffre dans l'appréhension si vive qu'il a du mal qui se trouve dans le péché qui le fait souffrir & qui est la cause de sa mort, de la perfidie de Judas, de la foiblesse de saint Pierre & de ses autres apostres, de la fureur de tout un peuple qui demande sa mort dans la mesme ville où peu de jours auparavant il l'a reçu en triomphe, de l'iniquité d'un juge qui le condamne en le déclarant innocent, de la rage des prestres qui soulèvent la populace contre luy, de la cruauté des boureaux qui adjoutent de leur part des outrages aux ordres qu'ils reçoivent du juge, de l'abandonnement de son père qui le laisse dans cet abysme d'affliction sans le consoler, du peu de fruit de sa passion & de l'inutilité d'un sang si prétieux dont il voit qu'un si petit nombre d'élus fera bon usage, tous les autres le devant fouler aux pieds.

Toutes ces idées qui ſe préſentent à luy en meſme tems luy ſont une ſi grande peine qu'il en ſüe d'une ſueur de ſang qui ſort de tout ſon corps pour pleurer le péché & l'abbus qu'on doit faire de ſes grâces.

Comparez-vous après cela à luy. Ses douleurs ſont ſi grandes qu'il dit luy-meſme qu'elles ſont ſemblables à celles que ſent une femme dans le tems qu'elle accouche. Il n'a nul ſoulagement, luy qui pouvoit appeler une légion d'anges à ſon ſecours, à qui toutes les créatures doivent leur création & leur conſervation, devant qui tout l'univers doit fléchir le genoüil, qui fait le ſujet des complaiſances de ſon père; il eſt mépriſé & rejetté de tout le monde; il n'a plus cette beauté qui faiſoit les délices des enfans des hommes; ce n'eſt plus qu'un homme de douleur & dans l'accablement, méconnu par les hommes & meſme par ſon père. Vous eſte, madame, bien éloignée de cet eſtat & il s'en faut bien que je vous voye ainſy plongée dans un océan d'amertumes comme luy. Vous n'avez point eu de part à ſa flagellation ny à ſon couronnement d'épines; voſtre mort doit eſtre auſſy courte & auſſy peu ſenſible que la ſiénne fut longue et cruelle; vous n'avez point eſté abandonnée par vos proches comme luy; on a fait pour vous ce qu'on a pu; vos juges ont eu pitié de vous dans le tems meſme que vous ne paroiſſiez pas touchée de voſtre eſtat; ils vous ont traitée avec toute la bonté poſſible; les miniſtres de la juſtice n'ont pour vous que de l'honneſteté; le gros de ce peuple vous plaint & ne demande à Dieu que des bénédictions.

Je luy dis exprès le gros du peuple parce que j'entendois dans la confuſion de la populace quelques voix qui

luy fouhaitoient du mal, & elle les pouvoit entendre comme moy. Ce partage continua dans toutes les rües; elle ne put qu'elle ne l'entendit, mais elle eut affez de force pour ne pas le témoigner & pour n'en faire aucune plainte.

Madame, continuay-je, vous ne voyez ny archers ny boureaux vous infulter comme on infultoit au fils de Dieu, au contraire, on n'a pour vous que de la douceur. Comparez non feulement voftre mort à la fienne, mais voftre vie à fa vie, vos crimes à fa fainteté, le motif de voftre mort avec le fien, & la manière dont il fouffre à celle dont vous fouffrez. Hélas qu'a-t-il fait pour eftre traité fi barbarement, luy dont le prophète a prédit qu'il ne brifera pas un rofeau caffé, & qu'il n'étouffera pas la lampe qui fume encore, qui a bien fait toutes fortes de biens : & qu'avez-vous fait pour eftre ainfy épargnée & punie avec tant de clémence, vous dont la terre teinte du fang que vous avez répandu s'élève & crie vengeance à Dieu & aux hommes. Ce Dieu meurt pour voftre rachapt & vous pour l'expiation de vos crimes : ce Dieu fouffre par amour & parce qu'il le veut, mais il fouffre avec toute la patience dont une ame eft capable; il entend qu'on le charge de fauffes accufations & il n'ouvre pas la bouche; pour accomplir la prophétie il ne dit pas un mot. Il demeure dans le filence, filence, Madame, qui vous fait un grand reproche de toutes les fauffetez que vous avez avancées pour vous deffendre d'accufations bien juftifiées, & qui condamne bien tous ces mouvemens d'impatience qui vous efchappent encore de tems en tems. Il fouffre non feulement avec patience, mais avec joye, & c'eft ce qui luy fait dire que fes délices font d'eftre avec les enfans

des hommes qui n'ont pour luy que des opprobres. Voila quel il eſt, voila qui vous eſte; voila quelle eſt ſa vie, voila quelle eſt la voſtre; voila quelle eſt ſa mort, voila quelle eſt la voſtre; voila quel eſt le motif de la ſienne, voila quelle eſt la cauſe de la voſtre; voila quelle eſt la manière de la ſienne, voila quelle eſt celle de la voſtre.

Juſqu'à cette heure quel rapport y a-t-il entre luy & vous? Il s'eſt dépoüillé de tout pour donner la vie à ceux de qui il avoit reçu la mort, & vous avez voulu vous enrichir en donnant la mort à celuy de qui vous aviez reçu la vie. Il eſt mort pour ſes frères & il a répandu ſon ſang pour leur donner la vie; vous avez fait mourir les voſtres & vous avez trempé vos mains parricides dans leur ſang pour avoir une vie un peu plus commode. Il a prié pour ſes plus grands perſécuteurs & a excuſé leur crime auprès de ſon père par le prétexte de leur ignorance, & vous vous eſte vengée par un parricide ſi déteſtable & tant de fois multiplié de ce que vous prétendiez avoir reçu d'injures des perſonnes qui vous touchoient de plus près & qui ne faiſoient rien que pour voſtre bien & pour réprimer voſtre paſſion. Concevez bien encore la grandeur de voſtre crime pour le déteſter autant qu'il méritte de l'eſtre & en avoir une douleur ſuffiſante. Mettez-vous bien dans l'eſprit que vous eſte plus coupable qu'Abſalon qui cherchoit bien à deſtroſner ſon père mais qui n'en vint pas juſqu'à le vouloir tuer, & plus criminelle que Judas qui trahit ſon maiſtre, mais qui s'en repentit peu de tems après. On peut dire que ſi Abſalon n'eſtoit que la figure de Judas bien plus condamnable, ils ne ſont l'un & l'autre

que la voſtre, & vous eſte plus abominable que tous les deux. N'avez-vous pas ſujet de craindre que voſtre fin ne ſoit auſſy miſérable qu'a eſté la leur & qu'on ne diſe de vous ce que J.-C. a dit du dernier : qu'il auroit mieux valu pour vous que vous ne fuſſiez jamais venüe au monde? Il faut, Madame, tout craindre pour vous, mais il n'y a encore rien à déſeſpérer, ſi noir que ſoit voſtre péché; voſtre père céleſte vous tend encore les bras, il veut ſauver un fils d'Abſalon & luy donner la paix dont il porte le nom. Il ne tiendera qu'à vous de la recevoir, peut eſtre non ſeulement de nom comme Abſalon, mais par effet & en vérité enfant de paix, vous qui n'avez eſté juſqu'à cette heure qu'une fille de ſang, comme on appeloit cette reine d'Angleterre, l'impie Éliſabeth, meurtrière de Marie Stuart dont vous ſçavez l'hiſtoire. J.-C. répand ſon ſang pour vous, tout rejetton de Judas que vous ſoyez, & pourveu que vous ne mouriez pas impénitente comme luy, vous pourez encore vous y laver & purger de toutes vos taches. Mais ſi vous ne l'avez pas imité dans la vie, il faut au moins l'imiter dans la mort. Il n'eſt pas en vous de vous diſpenſer de la mort & vous ne mourez pas librement; il n'eſt pas non plus en voſtre pouvoir de choiſir un genre de mort & vous devez vous ſoumettre à celuy que la juſtice des hommes vous a deſtiné. Vous ne pouvez pas faire que ce ne ſoit pour voſtre crime qu'on vous faſce mourir : cependant voſtre mort vous peut eſtre méritoire ſi vous vous y conformez à ce divin modèle dans la manière de la recevoir, ne le pouvant ny dans le motif, ny dans les autres circonſtances, ny dans la mort meſme. Les martyrs eſtoient, par la ſentence prononcée contre

tous les hommes après le péché du premier, condamnez à la mort : s'il y a eu quelque chofe de libre dans l'acceptation qu'ils en ont faite, ce n'a efté que pour en avancer le tems, &, à bien prendre, cela eft bien peu de chofe. C'eft, dans la penfée de faint Chrifoftome, comme fi un criminel condamné à perdre la tefte dans une place publique un peu éloignée de la prifon vouloit bien la donner en chemin avant que d'eftre arrivé à l'échafaut. C'eft à peu près en quoy les martirs ont fubi voluntairement la mort; c'eftoit une néceffité naturelle d'y venir un jour, le coup en eftoit inévitable, mais dans la première heure & de s'y préfenter devant que la nature leur manquaft c'eft tout leur méritte : voftre tems vous eft marqué par une authorité fupresme, vous ne le pouvez ny abréger ny prolonger, mais la difpofition d'efprit pour vous y préparer & la rapporter à une bonne fin eft entre vos mains; c'eft en cela que peut eftre tout voftre méritte. La mort que vous devez fouffrir ne vous doit-elle pas eftre bien agréable dans fa violence puifque ce vous eft une occafion de mourir comme J.-C. avec ignominie & d'embraffer la croix avec joye.

Les apoftres fortoient des fynagogues tous réjouis d'y avoir efté fouettez & maltraitez des preftres & du peuple; ils s'eftimoient heureux d'avoir efté trouvez dignes de fouffrir pour le nom de Jéfus. Vous fouffrirez à la vérité pour vos crimes, mais vous pouvez auffy fouffrir pour J.-C. puifque les actions mefmes les plus néceffaires & les plus forcées de la vie peuvent s'entreprendre & fe faire pour luy. Saint Paul veut qu'on boive & qu'on mange au nom du Seigneur & quelque nécef-

fité qu'il y ait de fouffrir on peut toujours le faire en ce nom facré fi on le prie d'agréer ce qu'on fouffre & de le recevoir pour l'expiation des péchez dont on fe fent coupable. Les hommes vous facrifient pour l'exemple du public, & vous vous y devez facrifier vous-mefme & vous tenir heureufe de pouvoir payer au monde une partie de ce que vous luy devez : mais vous pouvez encore vous facrifier en mefme tems à Dieu, en voulant bien fouffrir ce que vous ne pouvez pas éviter quand vous le voudriez, & prenant plaifir à fatisfaire aux hommes & à Dieu pour le fcandale que vous avez donné & le péché que vous avez commis. L'exemple de voftre chatiment doit intimider le peuple & le détourner du mal, & c'eft pour cela qu'on vous fait fouffrir en public. Faites que l'exemple de voftre pénitence l'édifie & l'oblige à prier pour vous & pleurer fur luy-mefme, à demander à Dieu miféricorde pour vous & la grâce de la pénitence pour luy.

Savez-vous, Madame, ce qu'il faut pour le facrifice? On y diftingue cinq parties : la fanctification de la victime, fon oblation, fon immolation ou occifion, fa confomption ou fon inflammation & fa communion. Il faut fanctifier la victime puifqu'elle doit eftre fainte & immaculée, féparée de tout ufage profane, uniquement deftinée au culte de Dieu & fans aucune tache : vous efte toute dans la poffeffion du démon par voftre crime & fi voftre ame n'eft arrofée du fang de l'agneau fans tache elle ne peut eftre confacrée à Dieu : il n'y a que ce fang facré qui la puiffe retirer de la gueule du lyon, il n'y a que ce fang divin qui la puiffe purifier pour la faire entrer dans le fein de la divinité & la di-

vinifer en quelque manière. Quelque fang que vous verfiez en mourant, il eſt trop impur pour plaire à Dieu, fi le fien ne fe mefle avec le voſtre pour le purifier. Dites-luy avec moy, madame : Sang de mon Sauveur, coulez, coulez dans mes veines pour purifier celuy qui y eſt, dont la maffe eſt toute corrompüe par mon crime : oſtez-luy toutes fes fouillures & mettez-le vous feul en eſtat de pouvoir eſtre agréable à mon Sauveur. Sang divin qui fortez de cette teſte couronnée d'épines & qui tombez fur ce front facré, pénétrez ma teſte & oſtez en toutes les taches dont tant de penfées criminelles l'ont remplie, baignez mes yeux & purgez les de tout le mal que tant d'œüillades mortelles y ont amaffé, lavez ma bouche & emportez-en toute l'aigreur & toute l'amertume que la paffion y a fait entrer; fang qui coulez de ce coſté ouvert, coulez dans mon cœur & portez y des affections toutes chrétiennes, efchaufez ce cœur de glace, brifez & réfolvez ce cœur de pierre qui m'a fait concevoir tant de mouvemens parricides, formez-y à la place un cœur de chair qui ne foit fenfible qu'aux impreffions de la grâce; fang qui coulez de fes mains adorables, coulez dans les miennes & animez-les de vos efprits, nettoyez-les de cette noirceur horrible qui leur eſt demeurée de tant de méchantes actions dont elles ont eſté les inſtrumens & d'attentats fi exécrables à quoy elles ont fervi; fang qui avez coulé de fes pieds, coulez dans les miens pour les fanctifier, faitte qu'il n'y reſte rien de cette faleté qu'ils ont contractée par tant de démarches que j'ay fait dans la boüe du péché; fang qui eſte forti de tout fon corps dans la fueur de fang, qui en eſte forti dans la flagel-

lation & qui en coulez encore fur la croix par tous les endroits qui continuent à feigner, paffez dans tout mon corps. Je me couche à la croix fur ce divin époux comme il fe couche luy-mefme fur elle. Il arrofa ce lit de fes larmes, de fon fang, je veux l'arrofer du mien. Mais il faut, fang divin, que vous vous tranfmettiez auparavant vous-mefme en moy pour pouvoir offrir à mon Dieu quelque chofe qui luy foit agréable; fans cela, mon Dieu, je fçay que la veue de mon fang irriteroit plus voftre jufte indignation contre moy qu'elle ne l'apaiferoit, & que mon immolation feroit pluftoft un facrilège qu'un facrifice. Si la victime que j'ay à vous préfenter de mon corps & de mon ame que vous aviez deftiné pour eftre le temple de voftre efprit, Seigneur, eft devenu par mon crime le domicile du démon, mon ame qui portoit voftre image n'a plus que la reffemblance de cet efprit malin, & fi voftre fang ne me rend la première pureté qu'il m'avoit donné au baptefme & que j'ay perdu par mon péché, l'offrande que je vous feray ne peut eftre devant vous qu'une abomination. Sacrifiez-moy, mon Dieu.

Voila, madame, luy dis-je en ceffant de la faire parler & adreffant mon difcours à elle, voila ce qu'il faut dire à ce Dieu crucifié pour vous fanctifier avant de vous offrir à luy en facrifice. Si vous obtenez de luy cette grâce voftre mort fera bien reçüe de luy & la confomption de voftre corps qui doit eftre bruflé fera de vous une holocaufte dont l'odeur & la fumée monteront jusqu'à luy. Enfin, pendant que cette partie de la victime fera réduite en cendres, voftre ame, qui en fait l'autre partie la plus confidérable, fera pour J.-C. qui voudra

bien un jour l'unir à luy-mefme & fe l'incorporer dans la gloire. C'eft où la communion de voftre facrifice fe doit confommer.

Dans le tems que je luy parlois ainfy, elle fondoit en larmes & efcoutoit avec attention ce que je luy difois, y prenant un grand plaifir & marquant en eftre fort touchée, comme elle avoit répété avec beaucoup de ferveur après moy de mot à mot tout ce que j'avois dit pour elle. Nous eftions pour lors au milieu de la cour du palais où la foule du peuple qu'on avoit peine à percer empefchoit que nous ne puffions avancer & nous allions fort lentement; & comme je ceffay un moment de luy parler, elle parla un peu d'elle-mefme, pénétrée de tous les fentimens que je venois de luy infpirer, & fe fouvenant de la difpofition religieufe & pénitente où je luy avois dit auparavant qu'elle devoit eftre pour fe facrifier à Dieu.

Monfieur, me dit-elle, je me facrifie à Dieu de tout mon cœur; je veux mourir entre les bras de mon Jéfus. Elle baifa en mefme tems le crucifix & continua tout à l'heure de cette fuitte : Je m'attache à luy à fa croix devant que de monter fur mon échafaut. Il n'eft point en moy de ne pas mourir & ma mort n'eft pas de mon choix : quand je ne le voudrois pas, il faut que je meure préfentement fur un échafaut à la veue de tout au monde, mais, croyez-moi, Monfieur, je pourois me tirer d'icy que je ne le voudrois pas; je pourois éloigner ma mort & la rendre auffy glorieufe qu'elle va eftre honteufe que je ne le ferois pas. Si Dieu me donnoit l'option de la mort ou de la vie, je luy demanderois la mort, non par chagrin ny par un ennuy de la vie,

mais par un défir d'expier mes crimes & de fatisfaire à la juftice. Si je pouvois choifir un genre de mort, je n'en prenderois pas un moins ignominieux que celuy-cy, & fi j'en imaginois un qui le fut davantage, je le fouhetterois pour avoir lieu de faire une plus grande pénitence. Hélas, que la mienne fera courte & légère! Mon Dieu, quel raport aura-t-elle à la gloire éternelle, & comme puis je efpérer une fi grande miféricorde après tant de crimes & fi peu de fatisfaction? Mais, mon Dieu, c'eft ce que je puis vous offrir, fuppléez à ce que je ne puis pas. Je voudrois pouvoir vivre un million de fiècles dans la plus entière pénitence; je voudrois pouvoir mourir mille fois pour pouvoir multiplier mon facrifice & le rendre plus méritoire devant vous, mon Dieu.

Madame, luy dis-je, voila des fentimens chrétiens; vous pouvez reconnoiftre que vous ne pouvez rien de vous-mefme & fans le fecours de Dieu, pas mefme prononcer une parole pour invoquer le nom de Jéfus : mais vous devez tout efpérer quand vous aurez fait ce que vous pourez. Ne préfumez pas de l'avoir fait & tremblez de crainte que vous ne le faffiez pas encore; vous n'en ferez jamais affez feure &, autant de confiance que vous aurez, autant devez vous craindre. Quelque chofe qu'on fafce & qu'on fouffre icy pour Dieu c'eft bien peu, dit faint Paul, fi on le compare avec la récompenfe inéfable & incompréhenfible que Dieu prépare à ceux qui l'aiment. La vie de l'homme eft de fi peu de durée & fon pouvoir fi borné que toutes fes actions & toutes fes fouffrances comparées à la béatitude éternelle ne font que comme un moment & un point : c'eft

un rien par rapport au tout : amaſſez tout ce que les plus grands héros du chriſtianiſme & les martirs les plus célèbres ont fait & enduré pour la religion, tout cela ne paroit qu'un atome à l'égard de cette couronne qu'ils ont eüe au bout de leur carrière. Ils ont ſans doubte bien plus de méritte que vous n'en pouvez avoir, puiſque vous avez paſſé tant d'années dans le crime & qu'il ne vous reſte que peu de momens pour faire pénitence; à peine avez-vous le temps d'effacer vos péchez, bien loing de faire beaucoup d'actions de grand méritte : mais avec tout cela il n'y a nulle proportion de leurs mérittes au prix qu'ils ont emporté : il les paſſoit infiniment, & la plus grande diſtance qu'il y aura toujours de vous à eux ne vous doit pas déſeſpérer. Il y aura un peu plus de chemin à faire par la miſéricorde de Dieu à vous qu'en eux, mais cela ne coutera rien à la toute puiſſance; en quelque ſujet qu'elle ſe trouve elle ſurmonte toujours un éloignement infiny, & d'un infiny le plus ou le moins ne ſe conſidère pas.

Monſieur, me répondit-elle, la larme à l'œüil & en ſoupirant, j'ay bien peu à ſouffrir; encore ſi j'avois ſouffert ma priſon & tout ce que j'ay eſſuyé de miſère hors de France d'un eſprit chrétien je m'en ſerois fait quelque méritte auprès de Dieu. Car je puis dire, Monſieur, que j'ay ſouffert quelque choſe dans le tems que j'ay eſté éloignée du royaume & depuis que je ſuis priſonnière : mais j'ay ſouffert cela d'une eſtrange façon; ce n'a eſté qu'avec une grande impatience. Si je m'eſtois ſoumiſe à l'ordre de la providence & de la juſtice divinne, que je l'euſſe reçu comme la peine de mon péché & pour en expier une partie, ce ſeroit un com-

mencement de pénitence; mais la difpofition où j'eftois ne me peut laiffer efpérer que Dieu m'en tienne compte pour me pardonner, & au contraire elle me fait craindre qu'il ne me l'impute pour m'en punir plus févèrement, & qu'il n'adjoute aux peines qu'il exigera de moy pour mes premiers péchez celle que je me fuis attiré de nouveau par l'abbus que j'ay fait de fes fléaux & l'endurciffement que j'ay eu pour me roidir contre fes fentimens. Au lieu de ployer fous la main qui me frappoit, je n'ay penfé dans ma fuite & dans toutes mes courfes qu'à efchapper à la juftice des hommes sans avoir en veue de fatisfaire celle de Dieu; je n'ay travaillé dans ma prifon qu'à m'en pouvoir fauver & éviter une mort honteufe. Je ne puis faire revivre tout ce tems là & le faire valoir autant que le mauvais ufage que j'en ay fait me le doit faire croire perdu; je l'offrirois à Dieu comme un des moyens que je pourois avoir pour rachepter mes péchez.

Madame, luy dis-je, j'ay comme vous bien de la douleur que vous ayez fi peu profité de voftre difgrâce & que vous n'ayez pas connu le tems de la vifite du Seigneur fur vous. Si, fentant le bras du Seigneur qui s'appefantiffoit fur vous, vous aviez adoré les ordres de la juftice & baifé les liens où il vous mettoit, vous pouriez compter fur ces travaux & fur ces tribulations comme faint Paul comptoit fur les voyages, fur les naufrages, fur les dangers qu'il avoit courus, fur les indignitez qu'il avait fouffert & fur les prifons; j'advoüe que de la manière que vous dites que vous en avez ufé, vous avez raifon de compter tout cela pour rien auprès de Dieu, & mefme de craindre que toutes les traverfes

où vous avez paru ſi opiniaſtrée à vous vouloir perdre vous-meſme en vous ſauvant, ne ſervent à vous faire condamner plus ſévèrement. Cet aveuglement où vous avez eſté ſi longtems eſt tellement la peine de voſtre péché que c'eſt luy-meſme un péché très puniſſable. Mais vous pouvez en quelque ſens rappeler toutes les occaſions paſſees & rendre préſentement méritoire ce qui n'a eſté pour vous autrefois qu'une occaſion de crime. Saint Paul nous exhorte à rachepter le tems, & vous marque par là que les pécheurs qui le perdent le peuvent réparer & non ſeulement effacer les fautes qu'ils y ont faites, mais en remplir les vuides par des bonnes actions & remplacer l'impénitence par la pénitence. Tous vos péchez paſſez moureront en vous par la grace, & le regret que vous aurez de n'avoir pas employé comme vous deviez toutes les occaſions que Dieu vous a donné de vous reconnoiſtre, s'il eſt bien fervent & de bonne foy, fera en vous le meſme effet auprès de Dieu qu'auroit pu faire l'employ meſme que vous en auriez fait. Voudriez-vous l'avoir fait, cela ſuffit pourveu que ce ſoit une volunté forte & ſincère : Dieu ne demande que cela, parce que c'eſt tout ce que vous pouvez préſentement ; il n'eſt jamais trop tard pour faire pénitence, tant que Dieu préſente la grâce & que le pécheur eſt en eſtat de la recevoir. Il paroiſt qu'il nous en fait de très ſignalées ; c'eſt à vous de ne pas les négliger. Saint Paul diſoit à ſon diſciple de ne pas négliger celles qu'il avoit reçües par l'impoſition de ſes mains dans ſon ordination & avertiſſoit le commun des fidelles de ne pas recevoir la grâce de Dieu en vain. Je vous dis la meſme choſe, Madame, penſez à conſerver la grâce que vous

avez reçüe de Dieu par mon miniſtère, c'eſt-à-dire par l'impoſition de mes mains que je vous ay faite lorſque je vous ay donné l'abſolution &, pour entretenir cette grâce, ſoyez fidelle à toutes celles que vous ſentez préſentement par les inſpirations ſecrettes que Dieu vous fait en meſme tems que je vous parle; eſtimez autant que vous le devez la grâce que Dieu vous fait de vouloir que vous mouriez avec ignominie. Il ne pouvoit vous arriver un plus grand bonheur. N'eſt-il pas vray, Madame, que vous ne ſçaviez ce que vous ſouhaittiez quand vous ſouhaittiez d'éviter la mort; il n'auroit pu vous eſchoir un malheur plus fatal que de n'eſtre pas arreſtée dans voſtre fuite, que de vous ſauver de voſtre priſon, que d'y mourir avant que d'eſtre jugée, & ſi vous avez fait des vœux pour quelque choſe de ſemblable ou que vous ayez eſſayé de faire que cela fût, vous ne cherchiez que voſtre perte.

Hélas, me dit-elle en m'interrompant, je vous l'ay deſjà dit, en quel eſtat ſerois-je morte ſi j'eſtois morte d'une autre manière que celle dont je vais mourir ſur un échafaut?

Reconnoiſſez donc, Madame, que c'eſt pour vous un coup de grâce que de mourir ainſy. Vous me parliez hier de Mr de Thou; il déclara tout hautement du moment qu'il ſe vit condamné à la mort qu'il tenoit cette honte à très grande grâce. On dit qu'il dit à ſon confeſſeur auſſytoſt qu'il le vit : Mon père, allons à la mort, allons à la véritable gloire; qu'ay-je fait en ma vie pour Dieu qui m'ait pu obtenir la faveur qu'il me fait aujourd'huy d'aller à la mort avec ignominie? Et comme il alloit à la place où il devoit perdre la teſte on luy fait

dire à Mr de Cinq-Mars, avec qui il eftoit conduit : « Cher amy, qu'avons-nous fait de fi agréable à Dieu pendant noftre vie qui l'ait obligé à nous faire cette grace d'effacer tous nos crimes par un peu d'infafmie & de conquérir le ciel & tant de gloire pour un peu de honte? Fendons nos cœurs, épuifons nos forces en remerciement de fes graces & agréons la mort de toute l'affection de nos ames. » C'eft ce que difoit Mr de Thou à fon compagnon & ce que vous devez dire à vous mefme avec bien plus de juftice. Car, enfin, vous efte tout autrement criminelle que luy. Il reconnut devant fes juges que fon crime méritoit la mort & il fe condamna luy mefme devant qu'ils le condamnaffent; mais fon crime, comme il leur dit luy mefme en fe confolant de la mort à quoy il prévoyoit bien qu'ils devoient le condamner, n'eftoit ni noir, ni énorme, ni eftrange. C'eftoit une faibleffe d'amitié qui luy avoit fait taire un fecret contre l'Eftat. Voftre crime eft fi noir qu'on ne peut prefque l'imaginer. Donner la mort de fang-froid à celuy de qui vous avez reçu la vie, eftouffer ceux qui ont pris naiffance dans le fein qui vous a portée, priver du jour la perfonne qui vous l'a donné & ceux avec qui vous l'avez reçu, y a-t-il une foif de fang humain plus enragée que celle-là, & ne faut-il pas eftre fans aucuns fentimens d'humanité pour en venir là? Le fang que vous avez bu dans Meffieurs vos frères eftoit le voftre & il couloit de la mefme fource que celuy qui coule dans vos veines; le fang que vous avez dévoré dans Monfieur votre père eftoit le voftre & la fource du voftre que vous avez voulu tarir. Voftre crime eft fi énorme qu'il viole non feulement toutes les loix de la fociété

civile, mais l'inſtinct naturel des beſtes meſmes. Où en trouverez-vous qui ſe défaſſent ainſy de toute leur famille, ſans en épargner le chef? Il eſt ſi eſtrange que nous ne liſons rien d'égal dans les hiſtoires des nations les plus barbares & des hommes les plus cruels. Vous n'avez rien veu de ſi atroce dans l'hiſtoire des Turcs; vous n'avez rien ouÿ de ſi épouvantable dans la vie de Néron. Voſtre crime eſt ſans exemple. Juſqu'à vous le parricide en France a eſté fort rare & l'empoiſonnement eſtoit preſque inouÿ. Ce que ſaint Jéroſme avoit dit de ſon tems ſur le ſujet des hérétiques, que la France eſtoit la ſeule qui ne produiſoit pas de monſtres, ſe pouvoit dire juſqu'à noſtre age en matière de crimes de ce genre; c'eſtoient des monſtres que noſtre nation ne connoiſſoit preſque pas; falloit-il que vous luy en donnaſſiez la connoiſſance par l'exécration d'un attentat dont l'imagination ſeule remplit d'horreur les plus dénaturez? Falloit-il concevoir un deſſein ſi diabolique? Mais après l'avoir conçu ne falloit-il pas eſtouffer le monſtre devant ſa naiſſance? Falloit-il enfin le reproduire tant de fois? N'eſtoit-ce pas trop de l'avoir pu tenter, ſans s'opiniaſtrer à y avoir ce funeſte ſuccez que vous y avez eu enfin ſi malheureuſement? Mr de Thou auroit pu ſe ſauver par une autre voie que par une voie infaſme. On remarque en luy, en ce qu'il en rapporte, de grands principes d'honneur & de religion, & il dit luy-meſme quand il parut ſur la ſcelette qu'il avoit paſſé les trois mois de ſa priſon à méditer ſur l'inſtabilité & la miſère de la vie & ſur les avantages de la mort: vous eſte bien éloignée d'avoir ainſy préparé voſtre ame & vous advouez vous-meſme que vous feriez miſérablement damnée

ſi Dieu avoit diſpoſé de vous en l'eſtat où vous y eſtiez. Ainſy vous n'avez pas ſeulement à marquer voſtre reconnoiſſance à Dieu de la grâce qu'il vous a fait de vouloir bien que vous mouriez avec infamie parce que vous partagez avec luy par là la gloire de la croix qui fait tout l'eſtat du nom chrétien, c'eſtoit ce qui faiſoit parler Mr de Thou & ce qui luy faiſoit regarder l'échafaut comme le témoignage le plus aſſeuré qu'il put avoir de ſa prédeſtination, mais il faut y adjouter pour vous une raiſon particulière & reconnoiſtre que vous eſte d'autant plus obligée que luy à remercier Dieu de cette grâce que vous ſçavez que cette mort eſtoit le ſeul moyen de vous faire mourir pénitente. Rendez-luy, Madame, vos actions de grace de ne vous avoir pas écouté quand vous avez fait des vœux pour voſtre liberté ; il ne peut vous exaucer plus avantageuſement que de vous mettre en eſtat d'entrer dans une entière liberté, & de vous faire en meſme tems ſortir d'une priſon étroitte, & de ce monde qui n'eſt proprement qu'une grande priſon. Vous me parutes hier ſçavoir l'exécution de Mr de Thou aſſez bien, & aggréer qu'on vous en apporte l'exemple. Il y a un bel endroit dans ce qu'on en a eſcrit ſur le ſujet d'une inſcription qu'il fit, dans le tems meſme qu'il ſe diſpoſoit à la mort, pour mettre à la chapelle qu'il avoit fondé pendant ſa priſon dans les Obſervantins de Taraſcon. C'eſtoit un vœu qu'il avoit fait à Dieu pour recouvrer la liberté, & comme il fut condamné, le père Obſervantin qui l'avoit confeſſé dans ſa priſon entre dans la chambre où il eſtoit avec le jéſuite qui le confeſſa & l'aſſiſta à la mort. Il le preſſa de luy dire ce qu'il vouloit qu'on mit pour titre à la

chapelle qu'il avoit fondé dans leur couvent. Mr de Thou l'ayant d'abord refusé, prit enfin la plume pour contenter ce religieux; il escrivit ces paroles toutes chrétiennes :

A Jésus Christ Libérateur, François Auguste de Thou ayant fait un voeu pour le recouvrement de sa liberté, estant en prison, il s'en est acquitté comme il le debvoit sur le point qu'il estoit d'estre délivré de la prison de cette vie.

C'est bien prendre les choses dans un esprit chrétien d'accomplir le vœu qu'on a fait pour sortir de prison, quand on en sort pour quitter la terre.

La terre, dit Tertulien en consolant les martirs qui estoient sur le point de s'en séparer, n'est qu'une vaste prison; tous ceux qui l'habitent sont condamnez à la mort avec cette différence que la prison des uns est plus longue que celle des autres, que ceux dont le supplice est retardé ne gaignent à ce retardement que de languir plus longtems dans l'attente d'une mort certaine & sont au hazard de s'en attirer une d'autant plus fascheuse qu'elle sera plus éloignée puisqu'ils sont en estat de faire de nouveaux crimes & de se rendre plus coupables avec le tems. Je vous dis hier dans la paraphrase que je vous fis du *Salve* que nous estions tous icy comme des enfans d'Eve exilez dans une vallée de larmes; nous y sommes comme prisonniers, liez par les chaisnes du corps mortel, mais bien souvent encore par celles de nos passions. C'est ce qui fait dire à saint Paul : Qui me délivrera mon corps de cette mort? Il n'y a que la grace de Dieu qui le puisse faire par J.-C. Vous devez, Madame, estre décapitée comme saint Paul,

& tenez pour une grande grace d'eſtre par là délivrée comme luy d'un corps mortel, délivrée de la priſon de cette vie où ceux qui vivent plus longtems ne ſont que traiſner un peu plus leurs liens. Quand vous feriez ſortie de priſon par adreſſe & en trompant la religion de vos juges, quelle joye auriez-vous pu avoir dans une vie auſſy malheureuse qu'auroit eſté la voſtre? La ſuitte n'en devoit pas eſtre plus heureuſe que les commencemens : vous dites qu'ils ont eſté ſi infortunez, les autres années ne l'auroient pas eſté moins; vos reproches de conſcience, le déplaiſir de vous voir abandonnée, la crainte de retomber entre les mains de la juſtice des hommes, mais l'aſſeurance de ne pouvoir éviter celle de Dieu, auroient eſté vos bourreaux; ils vous auroient fait mourir cruellement autant de momens que vous auriez encore reſpiré. Comment vivre en cet eſtat paiſiblement, doucement, & agréablement? Si cette vie mortelle eſt ennuyeuſe dans la plus grande tranquillité, dans toutes ſes délicateſſes, chagrine & douloureuſe dans le plus fort de ſes plaiſirs, qu'auroit-elle eſté pour vous au milieu d'un trouble continuel, dans un abyſme de miſères, & dans un accablement d'affliction? Mais, hélas! vous riſquiez tout en vous ſauvant de priſon &, ſi on dit que la vie pour tout le monde eſt un coup de hazard où la perte eſt bien plus ſeure que le gain, on peut dire que c'eſtoit pour vous tout à fait une perte aſſeurée; c'eſtoit fait du ſalut de voſtre ame ſi vous euſſiez ſauvé voſtre corps; vous l'avez tant de fois dit depuis que nous parlons enſemble que, puiſqu'il falloit mourir un jour, il eſtoit à ſouhaitter que vous mouruſſiez ainſy. On doit ſouhaitter de vivre, quelque gain qu'on

faſſe en mourant, quand on vit pour J.-C. La mort m'eſt un gain, diſoit ſaint Paul autrefois, & je ne vis que pour ſervir J.-C. Avec tout cela il déſiroit la mort pour eſtre avec Dieu crucifié dans la gloire. Recevez donc la mort comme une faveur ſignalée que Dieu vous veut faire, c'eſt par là qu'il finit voſtre priſon & qu'il briſe vos liens.

Je la reçois, me dit-elle, Monſieur, de tout mon cœur, & je ne voudrois pas mourir d'une autre manière, ſi bien préparée que je me ſentiſſe à la recevoir dans mon lict. J'aime beaucoup mieux pour ſatiſſaire à Dieu que ce ſoit ſur l'échafaut. J'ay toute la douleur qu'on peut avoir d'avoir ſi mal ſouffert ce qu'il y a eu à ſouffrir dans mon éloignement & dans ma priſon; j'en demande pardon à Dieu; je voudrois préſentement en ſouffrir mille fois davantage pour luy. Si je ſouhaittois ne mourir jamais, ce ſeroit pour ſatisfaire éternellement à Dieu par une vie pénitente; mais parce que la mort eſt la plus grande ſatisfaction que je puiſſe offrir à Dieu, & qu'elle doit achever mon ſacrifice, quand je pourois ne pas mourir jamais, je le voudrois tout à l'heure pour me ſacrifier à Dieu plus librement & d'une manière plus excellente.

Madame, luy dis-je, c'eſt là l'eſprit de la pénitence. On dit que ſaint Auguſtin répétoit ſouvent de belles paroles qu'il avoit ouÿ dire à un grand éveſque qui, après luy avoir marqué qu'il ſentoit la mort approcher, comme ſaint Auguſtin luy voulut faire eſpérer qu'elle n'arriveroit pas ſi toſt, il luy dit : Si vous me donniez parole de ne jamais mourir, peut eſtre que cela me pouroit flatter & que j'aurois de l'empreſſement pour la

fanté; mais s'il faut mourir un jour, comme c'eft la néceffité de noftre condition, pourquoy demander quelque délay & ne pas mourir dès aujourd'huy? Ce mot eft remarquable, mais il eft plus digne d'un faint qui a toujours bien vefcu que d'une perfonne qui a paffé toute fa vie dans le crime & qui en doit faire pénitence; elle doit fouhaitter de retarder fa mort quand cela dépend d'elle, mais il ne faut avoir en veue en cela que de faire la pénitence plus longue. Mais quand elle pouroit éviter la mort, elle deveroit la chercher pour l'immoler à Dieu & rendre fa pénitence parfaite; & fitoft que Dieu luy marque le tems de fa mort, elle s'y doit préfenter avec ardeur. Vous fentez-vous, Madame, en cette difpofition?

Ouy, Monfieur, me répondit-elle, je vais à la mort avec joye parcequ'elle mettera fin à mes péchez & qu'elle poura en expier une partie par la miféricorde de mon Dieu. Jl n'y a que la fuitte de la mort qui me faffe peur, mais en quelque temps & de quelque manière que la mort vienne le jugement de Dieu eft inévitable. J'efpère qu'il me pardonnera mes fautes en ce monde pour ne me pas juger en l'autre à la rigueur.

Dans le moment qu'elle achevoit ces mots, fans attendre que je repriffe la parole, elle paffa à un autre difcours & comme fi elle eut peine à fe voir couverte d'une chemife ou qu'elle eut fouhaitté que je luy diffe quelque chofe fur cela, elle me dit d'un vifage affez confterné : Monfieur, me voila toute habillée de blanc.

Madame, luy dis-je, il eft vray, & fi vous regardez cet habit du cofté de la confufion parce qu'il vous eft donné pour faire amande honorable, vous devez l'eftimer

beaucoup puifqu'il vous fert à faire pénitence. Je vous ay desjà dit que J.-C. fut reveftu d'une robbe blanche par opprobre; il fut couvert enfuitte d'une robbe de pourpre, & en tout cela on fe voulut mocquer de luy en le traitant de fol, & le voulant tourner en ridicule. Mais, comme dans ces habits que les hommes luy mettoient ainfy par infulte il y avoit du miftère qu'ils n'entendoient pas eux-mefmes & que le blanc marquoit fon innocence & le pourpre fa charité qui luy faifoit donner fon fang pour les fiens, ce blanc qu'on vous donne avec raifon pour paroiftre dans un acte de juftice & de religion avec plus de honte devant les hommes & avec plus d'humiliation devant Dieu eft la marque de l'innocence où la pénitence vous doit faire rentrer pour eftre une victime fans tafche. Vous fçavez qu'on donne dans le baptefme une robbe blanche à la perfonne qu'on baptize; c'eft le gage de la pureté que l'ame y reçoit; il faut reporter cette robbe blanche au jugement de Dieu pour y eftre traité en chrétien & avoir part à l'hérédité des enfans de Dieu. C'eft une robbe nuptiale que doit avoir à la mort quiconque prétend s'affoir à ce banquet facré, où Dieu éternellement fe donne luy-mefme. Si quelqu'un fe préfente pour y avoir place fans eftre veftu de cette robbe, Dieu le repouffe pieds & mains liez & les démons miniftres de la juftice le tirent avec eux dans les ténèbres extérieures de l'enfer. Vous aurez peut eftre oüy parler de la parabole de l'évangile qui raporte ce feftin du père de famille, & pour vous dire les chofes fans figure & fans allégorie, on doit repréfenter au jugement de Dieu la robbe blanche qu'on a reçu au baptefme, on doit y paroiftre avec

l'innocence baptifmale, & ceux qui l'ont perdüe par leurs péchez doivent la réparer par la pénitence. Si cette robbe blanche a efté fouillée, il la faut laver & la blanchir dans le fang de l'agnau, comme parle faint Jean dans fon Apocalypfe, c'eft-à-dire qu'il faut que les larmes de la pénitence fe meflent avec le fang de J.-C. & qu'il s'en faffe un bain falutaire où l'âme fe lave & fe blanchiffe & fe purge de toutes fes fouillures : c'eft comme elle doit fe préparer aux noces de l'agnau, & voila la fignification miftique que vous pouvez vous figurer dans cette chemife qu'on vous a mis par deffus vos habits. Vous en pouvez imaginer une femblable dans la torche que nous tenons allumée. Vous avez remarqué que dans le baptefme on donne un cierge allumé à la perfonne qu'on baptize pour témoigner par là qu'il faut conferver la charité toute ardente qui fe reçoit dans ce facrement. Quand le crime a éteint le flambeau, le feu de la pénitence le doit rallumer devant que l'époux entre pour célébrer fes noces, de peur que fi l'époux eftoit entré auparavant la porte ne fe trouvaft fermée & que l'époux ne renvoyaft ceux qui vienderoient après, comme il renvoya les vierges folles dans la parabole : cela s'entend généralement de tous ceux qui reprennent par la pénitence le premier eftat de grace dont ils eftoient defchus par leurs crimes, mais bien plus particulièrement des martires qui répandent leur fang avec J.-C. & qui y font de nouveau baptifez comme ils l'ont efté une fois dans l'eau; ce font particulièrement eux qui, par l'effufion de leur fang, mérittent que J.-C. mefle fon fang avec le leur pour leur rendre leur première intégrité, & qui, par le feu de leurs fouffrances,

attirent celuy du Saint-Efprit pour reprendre l'efclat que le péché leur a ofté. Les criminels condamnez à mort ne font pas des martires, puifque ce n'eft pas la peine, mais la caufe de la peine, qui fait un martir, comme dit faint Auguftin. Auffy les diftinguons-nous fort dans l'églife ; nous croyons faire injure aux martires de prier pour eux, nous les prions, au contraire, pour nous, & nous prions pour ceux qu'on punit de mort pour leurs crimes ; cependant le fang de J.-C. & le feu du Saint-Efprit peut fe trouver, quoyqu'inégalement & en un degré bien différent, dans le fang & dans les fouffrances des uns & des autres pour rendre leurs ames toutes luifantes & toutes brillantes devant Dieu qui eft toute lumière & tout feu. Elevez voftre cœur, Madame, à la veue de tout cet appareil extérieur & n'y regardez pas feulement ce qui y paroit au dehors, mais pénétrez-en tout le miftère.

Elle exécutoit tout cela avec beaucoup d'application & me difoit de tems en tems : il eft vray, Monfieur, ce font les cérémonies du baptefme. Hélas, que j'ay foüillé cette robbe blanche & que j'ay eu peu de foin de rallumer ce flambeau après l'avoir efteint ! Que je feray obligée à Dieu s'il ne dédaigne pas joindre fon fang au mien pour le purifier & pour m'y laver, & s'il agrée réchauffer mon ame des flammes de la charité devant que le feu brufle mon corps. Et fans me donner le tems de luy rien dire fur d'autres fujets, elle me parla de faint Alexis dont on faifoit ce jour la fefte. Monfieur, me dit-elle, c'eft aujourd'huy Saint-Alexis. Je vous prie, dites-moy quelque chofe fur Alexis.

Je ne fçay où elle pouvoit avoir apris que c'eftoit ce

jour la Saint-Alexis, ſi le père de Ch. ne luy avoit point dit la nuit, ou ſi elle ne l'avoit point veu dans le calendrier de ſon livre de prières, mais elle m'en parla d'elle-meſme ſans que je la prévinſe là deſſus & je doubte qu'il me fut venu dans l'eſprit de luy en parler, ne voyant rien en cela qui fut à noſtre ſujet. Mais comme elle m'y jetta, je fus obligé de luy répondre.

Madame, luy dis-je, que puis-je vous dire de ſaint Alexis avec quoy vous ayez quelque rapport; je n'en puis faire comparaiſon avec vous que par oppoſition, puiſqu'il n'y a pas de conduite ſi oppoſée que la voſtre à la ſienne. Peut eſtre n'y a-t-il rien de ſemblable entre luy & vous que la nobleſſe de la naiſſance. C'eſtoit un chevalier romain comme vous eſte une damoiſelle pariſienne, mais comme ſa ſainteté a eſté d'autant plus ſignalée que ſon ſang a eſté plus illuſtre, vos crimes ſont encore plus noirs de ce que vous eſte née de qualité. Mais au reſte quelle reſſemblance pouroit-il y avoir de ce ſaint à vous? Il s'eſt ſacrifié luy-meſme à la mortification & à l'humilité, & à la pureté : il n'a cherché que la peine, que l'abaiſſement & que l'indigeance. Et vous, vous vous eſte toute proſtituée à la volupté, à l'ambition & à l'intéreſt; vous n'avez donné vos ſoins qu'à faire nager vos ſens dans les plaiſirs, à entretenir voſtre eſprit de la gloire du monde, & à nourrir voſtre chair dans les commodités de la vie. Il auroit pu eſtre aimé du monde & il a trouvé un ſecret pour en eſtre mépriſé dans la maiſon où il eſtoit le plus conſidéré & le plus chéri. Il a voulu vivre chez ſon père en inconnu pour y eſtre traité avec indifférence & n'y eſtre regardé que par charité, luy qui eſtoit le fils de famille

& qui, par fa naiffance, avoit droit à tout ce qui y eftoit. Né le maiftre de tous les domeftiques qui y fervoient, il s'eft mis au-deffous d'eux. Il a paffé pour un mandiant dans le lieu où il devoit tout poffèder, & au lieu que les vallets de fon père pouvoient dire qu'ils rendoient fervice & qu'ils gaignoient par là leurs alimens & leurs gages, il a voulu qu'ils ne le priffent tous que comme un fujet de compaffion que leur maiftre tenoit par pitié fans eftre obligé de luy rien fournir. Sitoft que le monde avoit pour luy quelque douceur, il s'en deffioit comme d'un ennemy dangereux qui ne flatte que pour perdre & qui ne charme que pour tromper. Il ne fut pas plutoft marié que, fans s'approcher de fon épouze, il fe defroba pour eftre de ceux qui fuivent l'agnau dans l'Apocalypfe, qui confervent la pureté du corps comme l'intégrité de l'âme, qui ne fe font jamais foüillez avec les femmes, comme parle faint Jean; il voulut vivre comme un miférable, il fe bannit luy-mefme de fon pays. Il mandia fon pain comme un étranger abandonné, & il ne fut plutoft reconnu dans une terre étrangère par un miracle, qu'il revint chez luy déguifé. Il y vient comme un pauvre, témoin tous les jours des inquiétudes de fon père & de la douleur de fon épouze. Que de tentations, Madame, ne foutient-il pas fans s'ébranler? La tendreffe qu'il avoit pour des perfonnes qui luy eftoient fi chères, qui le faifoient chercher de tous coftez, & qui faifoient continuellement des vœux pour trouver ce qui eftoit entre leurs mains fans qu'ils le reconnuffent, combattoient en luy l'amour de la croix. Il ne voyoit pas une fois fon père ou fon épouze, il n'entendoit pas une fois une parole ou un foupir de

cette famille affligée que ſon naturel n'en fut tout pénétré. Cependant pour vivre dans l'incommodité, ſans honneur, & dépoüillé de tout, il a ſurmonté toutes ces difficultez. Quel crucifiement ! Quelle humiliation ! Quel déſintéreſſement ! Quel mépris du monde & quel amour de Dieu ! Cela s'appelle, ſelon ſaint Jéroſme, fouler ſon père & ſa mère pour aller à Dieu, & ſelon l'évangile, trahir ſes parens & ſa femme pour aimer Dieu, perdre ſon âme pour le trouver en trouvant Dieu, en qui elle eſt bien plus noblement qu'en elle meſme.

Qu'avez-vous fait pour entrer en balance avec cela? La haine implacable que vous avez eu pour voſtre père n'a produit en vous que celle de Dieu & elle n'eſt venüe que de là : voilà le principe & le fruit de cette paſſion parricide & ſacrilège. Toute voſtre averſion n'a pour origine que l'amour du monde & de vous meſme. Vous avez envié la vie à celuy qui vous l'avoit donnée, au lieu qu'il n'y avoit rien que vous n'euſſiez du faire pour luy conſerver, ne pouvant mieux marquer voſtre reconnoiſſance pour un ſi grand bienfait qui eſt le fondement de tous les autres que vous n'auriez jamais pu aſſez payer; il n'y a rien eu que vous n'ayez fait pour la luy oſter, & ce deſſein pernicieux vous a enfin réuſſy. Que pouvez faire pour l'expier? Voſtre vie ſuffit-elle pour cela? De quel prix peut eſtre une teſte ſi abominable que la voſtre? Si précieuſe qu'elle put eſtre, vous deviez la ſacrifier à celle de Monſieur voſtre père de qui vous la teniez. Que devez-vous préſentement ſacrifier à ſon ombre & à ſa mémoire après avoir ſacrifié ſa perſonne à voſtre vengeance & à vos paſſions? Que devez-vous à Dieu & de quelle conſidération peut eſtre une

tefte auffy coupable que la voftre pour fatisfaire à tout cela? Saint Alexis a voulu mourir devant fon père & ne s'eft fait connoiftre à luy qu'après fa mort : vous avez trouvé moyen d'exterminer toute voftre famille & de luy furvivre; vous reftez au monde toute feule de voftre maifon; vous n'avez pas attendu que l'âge, qui devoit vous enlever bientoft Monfieur voftre père, le fit mourir d'une mort naturelle; vous l'avez avancée par un attentat fans exemple &, de peur que la nature ne fuivit à la mort entre vous & Meffieurs vos frères l'ordre qu'elle avoit tenu dans la naiffance en vous faifant mourir la première comme leur aifnée, vous l'avez prévenüe par un empoifonnement précipité. Saint Alexis a fouffert un long martire pendant fa vie; la paix de l'Églife a fes martires comme la perfécution; la foy fait des martires devant les tyrans; la charité en fait au milieu des chrétiens, & on peut dire que faint Alexis, vivant comme il a fait fans vouloir eftre connu de fa femme qu'il voyoit tous les jours, & paffer auprès de fon père pour un eftranger qui manquoit du néceffaire, a efté dans fa maifon le martire de la chafteté, de l'humilité et de la pauvreté. C'eft là que pour répondre au deffein de Dieu fur luy, il a réfifté à la tentation. Dieu l'a tenté & l'a éprouvé comme l'or dans la fournaife & il l'a trouvé digne de luy comme les martires, & toute fa vie a efté une holocaufte digne de Dieu. Dieu l'a tiré à luy & l'a ofté du monde parce que le monde n'eftoit pas digne de luy, non plus que des faints dont parle faint Paul. Il a méprifé le monde. Le monde l'auroit eftimé s'il l'avoit connu; mais Dieu mefme jugeant que le monde eftoit indigne de l'aimer, n'a pas voulu qu'il

le connut; il l'a cru mefme indigne de le connoiftre.

Que vous efte loing de ce modèle, Madame! Si vous efte martire, ce n'eft que de l'impiété; elle a fes martires comme la religion. Vous n'efte martire que du démon, du monde & de vos paffions. Vous avez recherché le monde, & ce n'eft que pour y vivre commodément & avec efclat que vous avez travaillé jufqu'à cette heure. Mais qu'avez-vous acquis par tous vos travaux? Le monde ne parle de vous qu'avec horreur, & au lieu que Dieu tire du monde faint Alexis parce que le monde n'eft pas digne de luy, le monde vous chaffe de fon commerce, charge voftre perfonne d'imprécations, a honte de vous avoir donné l'eftre, & veut, s'il fe peut, eftouffer voftre mémoire en réduifant voftre corps en cendres, afin qu'il ne refte plus rien de vous, parce qu'il ne vous juge pas digne de luy.

Ah! Monfieur! me dit-elle en pleurant, que j'ay de confufion de cette comparaifon!

Madame, luy dis-je, vous avez raifon d'en avoir beaucoup de honte, & ce n'eft pas fans fujet que vous craignez les jugemens de Dieu. Si les martires les ont craint eux-mefmes, & que ce foit pour cela que David leur fait dire : Les tirans nous ont perfécutez gratis & pour la religion que nous deffendions, & nous avons cependant tremblé à la veue de vos jugemens : Seigneur, vos paroles menaçantes nous ont effrayez & nous ont fait craindre de paroiftre devant vous, que ne doivent pas faire ceux qu'on pourfuit & qu'on fait mourir avec tant de raifon & pour un crime fi épouvantable que le voftre? Mais, Madame, je vous l'ay defjà répété fouvent, efpérez dans cette confufion pour ne pas tomber dans la con-

fufion éternelle de l'enfer. On peut fe fauver en mourant pour fes crimes : il n'y a qu'à confeffer J.-C. de tout fon cœur : il n'y a qu'à adorer fes fouffrances & imiter la manière dont il eft mort; le fuivre au moment de fa mort fi on ne l'a pas fuivy pendant fa vie. Ce qu'il a dit, qu'il confefferoit devant fon père quiconque l'auroit confeffé devant les hommes, c'eft-à-dire qu'il obtiendroit de fon père le falut de tous ceux qui voudroient bien mourir pour luy eft général pour tous ceux qui meurent publiquement martirs ou coupables & fe vérifie auffy bien dans le pénitent crucifié auprès de J.-C. que dans faint Eftienne le premier de tous les martirs & le premier qui a mérité de ce Dieu une affeurance d'entrer dans la gloire comme l'autre l'a eüe au moment de fa mort. J.-C. promit à l'un de luy ouvrir la porte du paradis le jour de fa mort & de l'y recevoir, comme il ouvrit les cieux à l'autre à l'inftant de fon martire & qu'il fe fit voir à luy affis à la droite de fon père. Si vous n'avez pas vefcu comme faint Alexis, vous devez mourir comme luy et vous le pouvez. Offrez à Dieu ce que vous fouffrirez, & priez-le de le confacrer luy-mefme & de le rendre agréable. Dites-luy après moy : Mon Dieu, comme mon facrifice pouroit-il eftre digne de vous, puifque je ne fuis pas moy-mefme digne du monde & qu'il m'exclud de fa fociété & de fon fouvenir pour l'énormité de mon crime? C'eft à vous feul, mon Dieu, à effacer mes péchez, & à mettre la victime en eftat de vous eftre immolée, & à me préparer tellement à mourir que je meure d'une manière qui foit digne de vous, que je meure en vous.

Elle répéta ces paroles, & comme j'entendois de cofté

& d'autre une confufion de voix différentes, dont quelques-unes marquoient autant d'indignation que les autres témoignoient de pitié, je luy dis : Madame, reconnaiffez que vous méritez d'eftre maudite de tout le monde; mais béniffez autant Dieu que vous deveriez recevoir de malédictions des hommes. David fe voyant maudit & pourfuivi à coups de pierres par Semei, l'un de fes fujets qui infultoit à fon malheur, reconnut dans cet outrage la main de Dieu qui le frappoit &, tout innocent qu'il eftoit, il le reçut avec foumiffion, le regardant comme envoyé de Dieu pour l'exercer & pour le punir. Vous devez bien plus regarder Dieu en tout ce que vous fouffrez : toute coupable que vous eftes, ce qu'on peut dire contre vous eft plutoft une peine düe à voftre crime qu'une infulte qu'on faffe à voftre malheur.

Monfieur, me dit-elle d'un vifage fort ouvert & avec une grande férénité, je le prens comme cela, & je voudrois en fouffrir plus.

Comme elle eut dit cela, je la vis tout à coup changer de vifage, portant hors le tombereau fes yeux qu'elle avoit toujours eu fur moy avec une fort grande application. Sa veue eftoit égarée & marquoit quelque trouble; je connus affez par là qu'il y avoit quelque chofe qui luy faifoit peine & je crus qu'il le falloit découvrir pour remettre fon ame dans fon premier calme.

Madame, luy dis-je, il faut que vous ayez aperçu quelque chofe qui vous foit à charge.

Monfieur, me dit-elle en fe tournant à moy & s'efforçant de paroiftre fans émotion, mais ne pouvant tout d'un coup diffiper le nuage qui faifoit affez voir que

fon efprit n'eftoit pas dans une fituation naturelle, ce n'eft rien.

Madame, lui dis-je, vous ne pouvez démentir vos yeux; il y a bien du feu depuis un moment & il n'y peut eftre venu qu'à la veue de quelque chofe de fafcheux. Qu'eft-ce que ce peut eftre? Dites-le moy, je vous prie; vous m'avez promis de m'avertir de tout ce qui vous viendroit en tentation.

Monfieur, me dit-elle, je le feray auffy, mais ce n'eft rien. Et tout à coup jettant les yeux fur le bourreau qui eftoit debout auprès de moy & qui me regardoit en face : Monfieur, luy dit-elle, tournez-vous un peu de cofté pour me couvrir cet homme-là.

Qu'eft-ce que cela, dis-je au bourreau?

Monfieur, me dit-il après avoir regardé derrière luy & s'eftre tourné de cofté comme on l'en avoit prié, j'entend bien ce que c'eft.

Il eftoit d'une manière qu'il ne pouvoit pas fans fe baiffer m'expliquer ce que c'eftoit. Je le demanday à la dame : Madame, lui dis-je avec un peu de furprife, qu'y a-t-il là qui vous déplaife? Qui eft cet homme que vous voulez qu'on vous cache?

Monfieur, me répondit-elle, ce n'eft rien. C'eft une foibleffe à moy de ne pouvoir pas préfentement foutenir la veue d'un homme qui m'a maltraittée. Celuy que vous avez veu toucher le derrière du tombereau eft Defgrais; c'eft luy qui m'a arreftée à Liége & qui m'a eu longtems à fa charge. Il a eu pour moy quelque dureté, & j'ay peine à le voir préfentement.

Madame, luy dis-je fans regarder du cofté où il eftoit, j'ay ouÿ parler de luy & vous m'en avez entretenu

vous-mefme; mais c'eftoit un homme envoyé pour fe faifir de vous & en répondre, chargé de grands ordres, qui avoit raifon de vous veiller de près & de vous tenir avec grande rigueur; quand il vous auroit gardée très févèrement, il n'auroit exécuté que fa commiffion; il ne pouvoit fans cela faire fa charge. Je tiens pour feur qu'il n'a rien fait au delà; mais je veux mefme, fi vous le voulez, qu'il ait un peu paffé cela, vous en doit-il refter aucun reffentiment? Ne devez-vous pas aimer tous ceux que vous connoiffez eftre les membres d'un mefme corps que vous? & vous ne pouvez aimer J.-C. qui en eft le chef que vous n'aimiez tous fes membres. Celuy que vous ne voulez point voir & dont l'idée vous eft pénible, n'a rien fait que de jufte & par l'ordre de la juftice; mais quand il auroit un peu excédé, ne devez-vous pas oublier tout cela? Jéfus-Chrift ne pouvoit regarder fes bourreaux que comme des miniftres d'iniquité qui fervoient à l'injuftice & qui y adjoutoient de leur chef quelque cruauté particulière : cependant il les voyoit avec patience & avec plaifir : il pria pour eux & marqua par là les fentimens de charité que tous les mourans devoient avoir pour ceux mefme qui auroient le plus efté leurs ennemis. Vous vous l'efte propofé pour modèle dans voftre fupplice; & ne fçavez-vous pas que quoiqu'il fçut que Judas, le plus ingrat & le plus perfide des hommes, fut convenu avec les Juifs de le mettre entre leurs mains, il ne laiffa pas de luy donner fon corps à la cène qui eftoit le préfent le plus prétieux qu'il luy put faire, & la plus grande marque d'union & d'amitié qu'il luy put donner? Ne fçavez-vous pas que, quoyqu'il le vit à la tefte de ceux qui le cher-

choient pour le crucifier, comme leur guide, il le reçut avec des marques de tendresse & le traita d'amy? Ne sçavez-vous pas qu'il ne luy refusa pas le baiser de paix quoyqu'il connust que c'estoit le signal de trahison qu'il avoit concerté avec ses ennemis? Pouvez-vous tenir contre cet exemple? Il ne s'agit pas de faire un acte si héroïque que cela, il s'en faut bien; & vous deveriez souhaitter quelque grande occasion de mériter en ce moment : celle-cy ne l'est pas, c'est une grande foiblesse à vous, en voyant Mr Desgrais, de souffrir; mais plus vous souffrirez, plus il faudroit vous faire violence pour le voir. Vous n'estes pas dans un tems où vous deviez succomber à quelque délicatesse. Quelque chose qu'il vous couste à vous vaincre sur cela, il le faut faire, & ne point tenir vostre cœur contre cet exempt. Il faut, Madame, le voir non-seulement sans peine, mais avec joye.

Elle souffrit un peu pendant que je luy parlay de cette force, & je remarquay au tour de son visage qu'elle combattoit pour se surmonter. Mais ce combat ne fut que d'un moment, & après une petite grimace, elle me dit ces paroles tout haut : Monsieur, vous avez raison, & je me donne bien le tort de cette délicatesse. J'en demande pardon à Dieu, & je vous prie de vous en souvenir sur l'échafaut quand vous me réïterrerez l'absolution comme vous me l'avez promis, afin qu'elle tombe sur cela comme sur autre chose. Monsieur, dit-elle tout de suitte en se tournant du costé du bourreau & luy parlant, je vous prie, retournez-vous comme vous estiez afin que je voie Mr Desgrais. Et comme le bourreau ne se tourna point pour le descouvrir, elle me dit de luy dire qu'il le fit, & je luy dis de sa part.

Je fus fort fatisfait de cette réfolution quoyque je ne luy en témoignaffe rien. Nous eftions devant l'Hoftel-Dieu quand elle s'apperçut que M. Defgrais fuivoit le tombereau & le touchoit monté fur un cheval à la tefte des archers qui eftoient derrière en affez grand nombre, comme il y en avoit devant vis-à-vis l'églize de Sainte-Geneviève-des-Ardens. Elle voulut bien voir M. Defgrais, elle fit pour cela retirer le bourreau qui l'en empefchoit : la répugnance qu'elle y avoit auparavant pouvoit ne pas venir d'un reffentiment fort criminel; mais je crus pour l'humilier & pour la mettre à l'épreuve qu'il le falloit traiter comme tel & quoyque je viffe bien que c'eftoit l'expofer à la tentation que de l'obliger à voir une perfonne dont elle eftoit mécontente, & que peut-eftre il auroit fuffi de difpofer fon efprit de manière qu'elle n'eut pas de reffentiment contre luy, je me tenois fi feur d'elle que je ne craignois point de la pouffer auffy loing que je fis.

Elle avoit pour lors en moy tant de confiance, & un fi grand amour de la pénitence que, quand je luy aurois dit de fe jetter dans un feu toute vivante, elle l'auroit fait, quoyqu'elle craignit fort ce fupplice jufqu'à m'en parler trois fois dans la marche, outre ce qu'elle m'en avoit dit dans la prifon. Elle m'en dit un mot devant l'Hoftel-Dieu & y revint par deux fois après fon amande honorable. Monfieur, me dit-elle, ce ne fera pas toute vive qu'on me bruflera ; ce ne fera qu'après ma mort? Madame, luy répondis-je, je vous ay defjà dit qu'on n'adjoute jamais rien à l'arreft, après qu'il eft prononcé, pour rendre le fupplice plus grand ; on l'adoucit quelques fois par un arrefté de la compagnie qu'on deftient en le

prononçant, & il eſt quelques fois arrivé qu'on n'a bruſlé qu'après la mort des gens condamnés à l'eſtre tous vifs; mais il n'arrive point qu'on rende l'arreſt dans l'exécution plus rigoureux qu'on ne l'a porté. Je ne ſçay voſtre arreſt que de vous meſme; vous me ditte qu'il y eſt dit que voſtre corps ſera jetté au feu après voſtre mort.

Ouy, me dit-elle, en m'interrompant, ce ſont les termes de l'arreſt.

Et c'eſt pour cela, pourſuivis-je, qu'il n'en ſera pas autre choſe. Mais, Madame, luy dis-je, n'y a-t-il point quelque laſcheté à vous mettre en peine de cela, & une généreuſe pénitence ne ſouhaitteroit-elle pas la mort la plus cruelle plutoſt que de la craindre? Ne deveriez-vous pas, ſi vous eſtiez auſſy touchée de voſtre crime qu'il le faudroit, reconnoiſtre qu'il n'y a point de ſupplice qui le put expier, & que pour ſatisfaire à Dieu d'une manière qui ait quelque proportion avec voſtre parricide, vous feriez obligée de demander non-ſeulement d'eſtre bruſlée toute vive, mais d'eſtre crucifiée comme ſaint Pierre, bruſlée à petit feu comme ſaint Laurent, eſcorchée comme ſaint Barthélemy, jettée dans une chaudière bouillante comme ſaint Jean, lapidée comme ſaint Eſtienne, deſchirée par des beſtes ſauvages comme ſaint Ignace?

Monſieur, me dit-elle d'un cœur fort attendry, je ſouhaitterois tout cela ſi je ne craignois pas le déſeſpoir, & je le ſouhaitte de toute mon ame, pourveu que Dieu ne m'abandonne pas. Je ſuis perſuadée qu'il n'y peut rien y avoir de trop pour moy, & quelque choſe que je ſouffre, ce ſera toujours au-deſſous de mes crimes.

C'eſt ainſy qu'elle me parloit ſans me faire en particu-

lier aucune plainte. Elle fe plaignoit bien en général de Mr Defgrais; mais ce ne fut que par la rencontre imprévue qui la frappa tout-à-coup & qui la furprit; mais elle ne m'en marqua rien en détail, & dans tout le tems que je luy en parlay elle ne s'eft jamais plainte à moy ny des juges, ny des archers, ny des gardes, ny d'incommodité ou de contrainte qu'elle eut fouffert foit en chemin pour eftre emmenée en France ou en prifon. Cette occafion de Mr Defgrais fut fort heureufe pour luy ofter tout à fait de l'efprit ce qui pouvoit refter en elle d'aigreur contre luy, quoyque je croye qu'il y en eut peu, & que ce fut plutoft un retour d'amertume qui fe fit à la préfence de l'objet & pour le prévenir dans la fuitte contre une feconde rencontre encore plus imprévue où il auroit efté à craindre qu'elle n'eut pas fait ce qu'elle devoit fi elle n'y avoit efté auparavant préparée; & j'adore la Providence de Dieu qui conduifit la chofe ainfy, comme je le rapporteray dans la fuitte. L'effort que je fis dans ce moment pour réprimer ce mouvement naturel d'indignation qui fe fit paroiftre de tems en tems fut fi fortement foutenu par la grâce de Dieu qu'il ne revint plus de mefme, & ce fut là la dernière fois que fon vifage fit quelque grimace : dans tout le refte du tems, il ne donna que des marques de piété & de contrition qui augmentèrent à mefure qu'elle approchoit de la mort. Elle eftoit toute appliquée à ce que je luy difois, ne deftournant pas la veue de moy, efcoutant attentivement toutes mes paroles, & produifant des actes de contrition à tout ce qui avoit rapport à fon crime. Il y a fur cela milles chofes que je ne puis efcrire; & c'eft affez que je dife qu'on ne peut prefque

pas avoir des fignes plus capables d'un cœur pénitent que j'en eus depuis ce moment où fa contrition parut encore plus fenfiblement qu'auparavant. Elle fut depuis cet inftant, fans relafche & fans intermiffion, continuelle & toujours ardente, & fi M. Le Brun l'avoit prife dans ce tems, il luy auroit fait un vifage auffy repofé qu'il luy en a fait un hagard & effaré ; on prétend qu'il a exprimé l'indignation mefme par fa tefte, & il auroit peint la pénitence s'il l'avoit repréfentée depuis Noftre-Dame jufqu'à fa mort, & furtout fur l'échafaut.

Quand nous entrafmes dans le parvis Noftre-Dame, je la difpofay à faire fon amande honorable plutoft par un efprit pénitent & religieux que pour fatisfaire par force à une formalité de juftice.

Madame, luy dis-je, c'eft icy où on vous va faire faire voftre amande honorable qui n'eft rien qu'un aveu public que vous devez faire de voftre crime pour en demander pleinement pardon. Ne regardez point cette circonftance de voftre fupplice comme quelque forme ordinaire dans la punition des grands crimes qui fe font attaquez à Dieu ou qui ont efté d'un grand fcandale pour tout le public, mais comme une occafion favorable de reconnoiftre voftre péché devant Dieu & devant les hommes. Faites cela, Madame, chrétiennement. Les hommes ne font pas maiftres du cœur & ils ne peuvent rien ordonner que d'extérieur. Les juges peuvent vous contraindre à prononcer quelques paroles de réparation qu'ils auront fait dreffer, & on vous y contraindroit fi vous ne le vouliez pas faire ; mais comme ils ne jugent pas du dedans, ils ne commandent que les dehors & quand, dans le tems que vous diriez ce qu'on

vous dictera, vous y auriez vous-mesme une extrême répugnance & que vostre cœur désavoüeroit vostre langue, vous en feriez quitte pour cela au tribunal des hommes. Mais Dieu est le souverain de nos ames comme de nos corps & de toutes les créatures; il a authorité sur l'intérieur de l'homme; il le voit seul, il en juge seul, & il ne peut jamais estre content de vous si vostre esprit dément ce qui se passe en vous au dehors. Il faut dans le tems que vous pliez les genoux pour vous acquitter de cette action mettre vostre ame sur le pavé comme David, prosterner vostre esprit, humilier vostre cœur, vous abismer dans vostre néant devant la majesté de Dieu. Souvenez-vous dans cet estat de l'agonie de Nostre-Seigneur, qu'il eut au jardin des Olives couché par terre & suant sang & eau pour pleurer le péché dont il s'estoit chargé à la place de l'homme qu'il vouloit rachepter : souvenez-vous de ce Dieu suspendu en croix qui, se voyant comme le bouc de la loy couvert de toutes les iniquitez du peuple, reconnoist que les péchez dont il est rempli le rendent indigne de pardon, qu'il mérite de n'estre pas écouté de luy dans tous les cris qu'il luy fera & que ses prévarications luy ostent presque toute espérance de salut; qu'il a besoin de toute sa miséricorde pour estre sauvé. Il parle au nom de tous les pécheurs qu'il représente, & c'est pour vous, Madame, pour vous en particulier, qu'il fait cette confession que vous devez faire présentement. Il est nud sur la croix pour faire réparation comme vous allez faire la vostre nuë en chemise : il est attaché comme vous este liée : il avoüe qu'il méritte la mort, comme la corde que vous avez au col marque que vous la méritez : il rend à Dieu

l'honneur que les péchez dont il eft caution luy ont oftez, comme cette torche allumée que vous aurez dans la main eft un figne de l'hommage que vous luy devez, & du deffein où vous efte de réparer autant que vous le pouvez l'injure que voftre crime luy a fait. Dépouillez voftre ame de toutes les affections qui l'attachoient au péché, n'y laiffez que ce que Dieu y a mis, captivez voftre efprit & foumettez-le à ce joug fi doux de la juftice de Dieu qui n'a rien de dur en ce monde parce qu'elle eft foutenue & animée par la miféricorde. Allumez en voftre cœur le flambeau de la charité pour faire par amour de Dieu tout ce-que vous feriez obligée de faire par obéïffance aux hommes. Que voftre cœur fuive vos lèvres ou plutoft qu'il les prévienne & qu'elles luy répondent. Vous n'entrerez pas dans l'églife; vous ferez feulement à l'entrée comme une pénitente indigne de paffer plus avant; prenez cette mortification de tout voftre cœur comme le publiquain de l'Évangile qui, tout libre qu'il fut, fe tenoit à la porte du temple, éloigné du fanctuaire, & fe tenoit indigne d'approcher du faint des faints. Dites dès à préfent ces paroles à Dieu : c'eft icy, mon Dieu, que je dois, comme David, vous rendre mes vœux au milieu de cette grande ville, en préfence de tout un peuple, à l'entrée de voftre faint temple; c'eft icy où je dois faire une déclaration de mon crime : il faut que je dife, comme le prodigue qui avoit diffipé tout fon bien, que j'ay péché contre le ciel & contre la terre & que je ne fuis plus digne de paffer au nombre de vos enfans : il faut que j'emprunte les paroles du publiquain pour m'écrier : Seigneur, foyez-moi propice, à moy qui fuis une fi grande pécchereffe. Il eft vray que

je la ſuis plus que n'eſtoit David & que n'ont fait le prodigue et le publiquain dans la parabole; mais je le reconnois hautement & voudrois pouvoir faire une réparation qui eut du rapport avec mon crime. Seigneur mon Dieu, Jéſus fils de David, fils de pécheur & père de miſéricorde, ayez pitié de moy & ſauvez-moy.

Elle répéta tout cela avec moy & comme je luy dis de ſouhaitter autant de fois ſon amande honorable qu'il y avoit de perſonnes au parvis de Noſtre-Dame où nous eſtions, pour la faire aux pieds d'un chacun des ſpectateurs, elle me témoigna qu'elle auroit ſouhaitté le pouvoir faire aux pieds de tous les hommes du monde qu'elle auroit voulu aſſembler pour cela. Je luy mis devant les yeux l'image de J.-C. en croix, où il fit tout nud une amande honorable au nom de tous les hommes : je luy fis voir qu'il eſtoit cloué à la croix & qu'au lieu qu'elle tenoit un flambeau à la main qui eſtoit une lumière vivante, il ſe ſacrifioit luy-meſme & vouloit que ſa vie ſe conſumaſt comme un flambeau, & payaſt ce que nous devions à ſon père : je luy dis d'entrer dans cet eſprit, elle qui ſe voyoit nuds pieds, reveſtuë d'une chemiſe, liée de cordes dont elle en avoit une au col, & la torche à la main. Elle prit tout ce que je luy inſpiray ſur cela, & me dit qu'elle eſpancheroit ſon ame devant ſon Dieu en cette occaſion, qu'elle ſe proſterneroit en eſprit ſur la place, & qu'elle demanderoit pardon à Dieu de toute ſa force.

On la fit deſcendre dans le moment, en la portant du tombereau en bas. Je la ſuivis auſſytoſt, les pieds un peu engourdis de la ſituation un peu incommode qu'il m'avait fallu prendre dans le tombereau trop eſtroit

pour y eſtendre mes jambes & m'obligeant à plier les genoux & de me mettre tout en double. Cet engourdiſſement ſe diſſipa dans les trois premiers pas que je fis pour aller à la porte de l'égliſe où je me mis derrière Mme de B.

On la fit agenoüiller ſur la marche de la porte qui eſtoit ouverte à deux battans & où il y avoit un très grand monde dedans & hors l'égliſe. On luy donna la torche allumée que j'avois juſque-là toujours portée avec elle; un greffier ſe mit à ſa droitte & le bourreau à gauche, & le premier luy lut une amande honorable qu'il avoit eſcrite dans un papier pour la luy faire répéter mot à mot après luy. Sa voix eſtoit foible & ce ne put eſtre que cela qui l'empeſcha pour lors de parler auſſy hault que bien des gens auroient ſouhaitté. Comme j'eſtois derrière elle, je l'entendis diſtinctement, mais je croy qu'elle ne fut guère entendue des perſonnes plus éloignées; le bourreau meſme qui eſtoit auſſy près que moy avoit peine à entendre les premières paroles qu'elle dit plus bas que les autres & il luy dit d'un ton de voix forte: Dites comme Monſieur, & repétez tout après luy. Elle éleva un peu la voix & elle me parut parler avec autant de fermeté que de dévotion.

La réparation eſtoit conçue en ces termes: JE RECONNOIS QUE MÉCHAMMENT ET PAR VENGEANCE J'AY EMPOISONNÉ MON PÈRE ET MES FRÈRES ET ATTENTÉ A L'EMPOISONNEMENT DE MA SOEUR POUR AVOIR LEURS BIENS : DONT JE DEMANDE PARDON A DIEU, AU ROY ET A LA JUSTICE.

Quelques gens ont dit qu'elle avoit héſité à prononcer le nom de ſon père; je ne remarquay pas du tout cela, & je puis dire que ſi cela arriva ainſy, ce ne pouvoit

eftre que quelque faififfement d'horreur qui luy couppa la parole; car, au refte, elle eftoit prefte à déclarer ce parricide devant tout le monde ou à en faire un aveu folemnel, comme elle en avoit une douleur mortelle & qu'elle en auroit voulu faire une pénitence publique quand elle n'y auroit pas efté obligée par fon arreft.

On la reprit après l'amande honorable, & on la remit dans le tombereau fans luy donner plus de torche à porter. Je montay après elle & je me mis comme j'eftois auparavant auprès d'elle, mon bonnet en tefte, tenant le crucifix en ma main gauche pour luy faire regarder fans perdre de veue : elle y fut toujours attachée jufqu'à ce que nous arrivafmes à l'échafaut. Le chemin fut long à caufe du grand monde que nous avions peine à percer; je luy parlay toujours pendant ce temps-là, & j'en eus affez pour luy dire bien des chofes. Je la difpofay tant que je pus à entrer plus qu'elle n'avoit fait encore dans l'efprit de J.-C. allant au calvaire, & marchant deffus les pas qu'il luy avoit tracé, puifqu'elle approchoit du lieu de fon fupplice.

Madame, luy dis-je, je vous ay dit, en montant dans ce tombereau la première fois, qu'il ne falloit plus penfer qu'à mourir avec le Seigneur & vous crucifier avec luy; que toutes vos démarches vous menoient à la mort & que vous n'en feriez plus qui ne l'avançat. Je vous le répete encore une fois, Madame, avec plus de force que je vous l'ay dit d'abord, puifque vous ne devez plus defcendre d'icy que pour monter deffus l'efchafaut & y perdre la tefte. C'eft à cette heure, Madame, qu'il faut dire à ce Dieu crucifié : Seigneur, marquez-moy les voyes que vous avez tenu pour aller

à la croix, & conduifez-moy à la route que vous avez fuivie : je ne veux marcher que fur vos veftiges ; mais, Seigneur, faittes que je les voie : je vous demande cette grâce avec bien plus de raifon que cet aveugle de corps ne vous demandoit de voir ; rempliffez-moy de tous vos fentimens & donnez-moy, mon Dieu, autant de haine du péché que vous en aviez pour lors, & un auffy grand zèle de fatisfaire à la juftice divine à laquelle vous n'eftiez redevable que pour nous, au lieu que je la fuis fi fort pour moy-mefme.

Elle répéta ces mots avec moy, & pour l'entretenir dans cette penfée, je luy parlay de l'eftat où eftoit J.-C. quand il monta au calvaire, & des paroles qu'il dit devant que d'y avancer, & après y avoir efté attaché à la croix. Madame, luy dis-je, ce Dieu tout abatu de ce qu'il avoit fouffert dans la flagellation & dans fon couronnement d'épines fut conduit à pied & chargé de fa croix au lieu où il devoit mourir, en préfence de toute une grande ville, le jour de Pafque, la fefte la plus folemnelle des Juifs & qui les attiroit tous à Jérufalem pour la cérémonie de l'agneau. Imaginez-vous qu'il fut chargé dans les chemins des injures les plus outrageantes. Comme les preftres qui excitoient les peuples à luy faire toute l'indignité poffible pour le couvrir de confufion & luy faire fouffrir ce qui fe pouvoit de plus ignominieux l'avoient accufé de rébellion conftre l'Eftat, de faction contre la finagogue, il n'y eut point de reproche fenfible que la populace ne luy fit. Il fouffrit tout cela de fa part avec une patience admirable & il fembla ne vouloir fe remplir, dit un ancien chrétien, que de la volupté de cette vertu pour

ſe rendre une victime agréable à Dieu & propre à luy eſtre offerte : il rejetta meſme tout ce qui luy pouvoit venir de conſolation de quelques femmes pieuſes qui, touchées de ſon innocence & indignées de voir tourmenter celuy qui avoit tant fait de bien à tout le monde, verſoient des larmes de compaſſion ſur luy & déploroient l'eſtat où l'injuſtice de ſes ennemis & l'iniquité de ſon juge le réduiſoient. Il refuſa ces pleurs &, en repouſſant ces marques de pitié qu'elles luy donnoient : ne pleurez pas, leur dit-il, ſur moy, & ne prétendez pas adoucir mes douleurs par vos condoléances ; je veux tout boire mon calice ſans en rien partager avec perſonne ; refrennez vos pleurs que vous perdez inutilement ſur moy & ne les répandez que ſur vous-meſme ; penſez à ce renverſement de toutes choſes, penſez à ce jour épouvantable du jugement de Dieu, univerſel, dont la ſeule veue ſera frémir les réprouvez à l'aproche de leur juge, & leur ſera ſouhaitter d'eſtre enſevelis ſous les ruines des montagnes pour ne pas voir la face terrible de leur juge impitoyable.

C'eſt à peu près de quelle manière Noſtre Seigneur obligea ces femmes de faire rentrer ces larmes de tendreſſe naturelle qu'elles eſpanchoient ſur luy pour les leur faire réſerver pour elles-meſmes. Il faut, Madame, profiter de tout cela, il faut prendre cet eſprit de pénitent qui le plongea dans un abiſme de douleurs ſans vouloir d'adouciſſement, ny de la part des anges dont il pouvoit faire deſcendre des légions entières pour venir à ſon ſecours, ny du coſté des hommes dont il pouvoit recevoir quelques larmes pour le ſoulager dans un ſi grand accablement. Il reſte

encore de la lie dans ce calice, Madame ; il faut que vous le buviez jufqu'à la dernière goutte ; elle n'eft que pour les pécheurs, & il n'y a que les pénitens qui en puiffent tirer quelqu'avantage. Qu'eft-ce qui peut préfentement vous faire peine dans l'équipage où vous efte? Vous efte dans un tombereau & vous mériteriez d'eftre traiſnée fur la claye. C'eft ce que fe difoient l'un à l'autre M. de Cinq-Mars & M. de Thou dont je vous ay parlé : ils furent conduits au lieu de leur fupplice en caroffe, & ils en témoignèrent de la douleur. Pourquoy, dit l'un d'eux à l'autre, nous mener ainfy, nous qu'on devroit envoyer à la mort traiſnez fur une claye fi on nous traitoit comme nous le méritons? Que penfez-vous, Madame, que c'eftoit d'eftre obligé de marcher & de porter fa croix comme J.-C. y fut contraint, tout las & tout abatu qu'il eftoit, fi bien mefme qu'on ne put fe deffendre de luy donner quelqu'un qui luy aydaft à la traiſner? C'eut efté pour luy quelque chofe de plus doux d'eftre mené dans un tombereau comme vous : vous efte dans un habit d'amande honorable & tout ce que fit J.-C. & quand il alla à la croix, & quand il y fut attaché, ce ne fut que pour en faire une générale & publique au nom de tous les hommes & à la veue de fon père & des anges. N'avez-vous jamais lu dans l'exécution de M. de Montmorancy que comme il fe préparoit à la mort dans la chapelle après avoir entendu fon arreft, penfant à ce Dieu crucifié tout nud, & fe voyant couvert d'une robbe de chambre de brocard, il s'en defpouilla & la jetta promptement pour fe mettre en chemife & prendre l'extérieur d'un pénitent qui devoit demander grâce. Quand, dans cette confu-

fion de tant de monde qu nous environne de toutes parts, il fe trouveroit des gens qui vous maudiroient (je luy dis cela exprès parce que, quelque chofe que je fiffe, je ne pouvois empefcher qu'elle n'entendit de tems en tems des voix altérées de fon fang qui la chargeoient d'imprécations) ce fort vous feroit commun avec luy, & fuffiez-vous fainte comme les apoftres, c'eft à dire auffy innocente que vous efte coupable, vous deveriez comme eux bénir ceux qui vous maudiroient, fouffrir la perfécution fans vous plaindre, & vous eftimer heureufe d'eftre jugée digne de fouffrir pour J.-C. qui eftoit muet à tous les cris & à toutes les injures que le peuple animé par la fureur des preftres juifs lui difoit, qui entendoit tout cela fans le contredire & qui n'avoit que des bénédictions & des prières à rendre à tous ces opprobres. C'eft l'eftat où vous le devez imiter. Vous ne pouvez pas dire comme luy à ceux d'entre le peuple qui vous plaignent & qui verfent des pleurs pour vous, comme fans doubte il y en a beaucoup qui font touchez de vous voir & qui s'intéreffent à vous, qu'ils ne pleurent point fur vous, mais qu'ils pleurent fur eux-mefmes; vous leur devez dire plutoft qu'ils ne pleurent point fur voftre perfonne, mais qu'ils pleurent fur voftre crime; qu'ils ne pleurent pas fur la femme qui fouffre, mais qu'ils pleurent fur la criminelle qui a offenfé fon Dieu; non fur le fupplice, mais fur la caufe du fupplice; n'ayez pas pitié de mon corps, mais plutoft de mon âme; ne me plaignez pas parce que je fouffre, mais parce que j'ay mérité de fouffrir de la part de Dieu & que je fuis encore en hazard de fouffrir; ne faittes pas tomber vos larmes fur ma mifère préfente,

mais fur le danger où je fuis pour l'autre vie ; que voftre compaffion ne foit pas tant l'effet d'une compaffion naturelle fur mes fouffrances que de la religion ; joignez-vous à moy pour obtenir de Dieu mon pardon par vos vœux & par vos prières.

Voyla, Madame, ce que vous devez dire préfentement & en quel fens vous devez tourner les paroles de J.-C. pour vous en fervir ; mais plutoft dites-les à vous-mefme & appliquez-vous ce qu'il dit à ces femmes de Jérufalem. Le voyla tout preft à fe faire encore aujourd'huy crucifier pour vous, en vous, & avec vous, & il le fera fans doubte fi vous luy efte agréable & que vous foyez de fes élües. Il fouffre encore tout ce que les fiens fouffrent & on dit que pour faire entendre à faint Pierre qui fortoit de Rome pour efchapper à la perfécution & fe dérober à la tirannie de Néron qu'il y devoit retourner pour y eftre crucifié, il dit à ce prince des apoftres, dans une apparition particulière, qu'il alloit à Rome fe faire une feconde fois crucifier, comme il l'avoit defià efté à Jérufalem. Il veut mourir avec vous aujourd'huy encore une fois, & cela vous doit affez remettre en mémoire la mort qu'il a fouffert la première fois fur le calvaire. Il veut vous accompagner à la Grefve ; il eft bien jufte que vous vous le repréfentiez allant au calvaire & que vous l'y fuiviez. Vous l'aimez trop préfentement pour ne pas luy compaftir & pour ne pas pleurer fur luy & c'eft pour cela qu'il vous dit de ne pas tant pleurer fur luy que fur vous-mefme & fur vos péchez, puifque ce font eux qui luy ont attiré tout ce qu'il fouffre. Il n'a la tefte couronnée d'épines que pour expier tous vos deffeins criminels que la voftre a formé ;

il n'a le cofté percé jufqu'au cœur que pour fatisfaire à Dieu pour toutes vos paffions déréglées; il n'a les pieds percez que pour rendre à Dieu l'honneur que vous luy avez ofté par tant de démarches malignes; fes mains ne font percées que pour porter la peine des parricides que les voftres ont commis; il n'eft livré à la mort par fon père que parce que vous avez donné la mort au voftre. Mettez-vous, Madame, aux pieds de la croix comme une Magdelaine pour recevoir le fang qui coule de toutes les playes du crucifié & vous en faire un bain falutaire & purifier voftre ame dans le fang de ce corps facré. Que le fang de ce chef facré lave voftre tefte & y efface toutes les taches que vos crimes y ont fait; que le fang de ce cofté percé nettoye voftre cœur & luy ofte toute l'impureté que les affections vitieufes y ont laiffé; que le fang de fes pieds pénètre les voftres; que le fang de fes mains fanctifie les voftres; que le fang qui fort avec abondance de ce divin corps foit pour vous un fleuve où voftre ame foit guérie de la lepre dont fes péchez l'ont remplie, comme ce prince de Syrie perdit autrefois celle du corps dans le Jourdain où le prophète le fit plonger.

Elle écoutoit attentivement tout cela & me difoit de tems en tems quelque petit mot pour marquer qu'elle entroit en tout ce que je luy difois. Tantoft elle me difoit qu'elle devoit bien pleurer fur fes péchez, puisqu'ils eftoient fi grands; tantoft qu'elle voudroit fatisfaire à Dieu pour fon crime; tantoft que toute fa douleur eftoit de ne s'en pas fentir affez pour faire une pénitence qui eut quelque proportion avec fes fautes. Un moment après elle me demanda fi elle pouvoit

efpérer que Dieu luy pardonnaft. Madame, luy dis-je à cela, ouy fans doubte, & vous le devez croire; mais il faut que pour cela vous foyez bien vivement touchée de voftre péché & que vous reconnoiffiez que vos malheurs & l'endurciffement où vous avez efté fi longtems font des effets de vos premiers crimes, & rien ne le peut porter à vous recevoir en grâce que l'intéreft de fa gloire & la grandeur de fon nom.

Dites-luy, Madame, en repaffant tout ce que vous avez fouffert dans voftre fuite & dans voftre prifon, tous les péchez que vous avez commis dans l'aveuglement, dites-luy ce qu'un prophete fait dire à un peuple coupable qui s'eftoit attiré fur luy les fléaux de la colère de Dieu : Tout ce que vous m'avez fait, Seigneur, vous l'avez fait avec juftice parce que j'ay péché contre vous & que je n'ay pas obéï à vos ordres. Je ne puis me plaindre de voftre rigueur, puifqu'elle a efté beaucoup au-deffous de ce que je méritois; mais enfin il s'agit de décider de mon éternité; je n'ay qu'abomination en moy-mefme, & fi vous me regardez, je ne pouray qu'éviter voftre indignation. Il n'y a, Seigneur, qu'un retour de vous-mefme fur vous-mefme qui vous puiffe flefchir. Je n'oferois pas préfentement ouvrir ma bouche prophane pour vous demander pardon. J'ay honte mefme d'intéreffer à ma caufe ceux qui vous fervent & qui vous adorent puifque mon crime m'a rendu odieufe à tout le monde & que les gens de bien m'ont en horreur. Mais, Seigneur, ne m'abandonnez pas pour toujours; ne regardez que la gloire de voftre nom; vous efte infiniment miféricordieux. Si je vous ay fui autrefois, je vous fuis préfentement; fi je vous ay méprifé,

je vous crains & je vous recherche autant que je vous ay évité. Mais, Seigneur, vous deveriez, en vous fouvenant de mes infidélités, vous retirer autant de moy que je cherche à m'approcher de vous. Ne confultez fur cela que la multitude de vos miféricordes. Dites avec David : Jufqu'à quand, mon Dieu, détournerez-vous voftre image de deffus moy? Jufqu'à quand ferez-vous en colère contre moy, & ne me traiterez-vous qu'avec la rigueur que vous avez pour les réprouvez? Regardez-moy de ces yeux de bonté qui pénètrent les cœurs en les efclairant & qui, en excitant les larmes & en infpirant les fentimens de pénitence, les rendent utiles & efficaces. Ne vous fouvenez plus, mon Dieu, de mes iniquitez paffez, mais que voftre miféricorde me prévienne & me mette à couvert des traits que voftre juftice eft prefte à lancer fur ma tefte criminelle. Seigneur, vous efte mon unique fauveur; je ne puis me fauver de vous-mefme que par vous-mefme. Que feray-je, mon Dieu, pour réparer l'injure que je vous ay fait? Il faut que vous foyez le réparateur comme vous efte l'offenfé. Où me réfugiray-je contre vous que chez vous-mefme? Où déclineray-je vos vengeances que dans le fein de voftre miféricorde? Où feray-je en feureté de vos foudres qu'à l'ombre de voftre croix où vous avez triomphé du péché & du démon? Je rougis de paroiftre devant vous fi criminelle que je fuis devant la fainteté mefme & fi je n'ofe prefque lever les yeux pour vous regarder en croix expirant pour moy avec des paroles toutes pleines d'indulgences pour folliciter mon pardon auprès de voftre père en mefme tems que vous le méritez par vos fouffrances, hélas! que feray-je à ce grand jour qu'on

appelle le jour du Seigneur, à ce jour du jugement dernier où vous perſiſterez dans toute voſtre fureur contre les réprouvez, les yeux armez d'éclairs pour eſblouir leurs yeux et les ſaiſir de frayeur, la bouche plaine de malédictions pour prononcer leur condamnation? Où pourray-je me cacher pour ne pas voir ce viſage menaçant & ne point entendre ces paroles tonnantes? Si j'eſtois aſſez malheureuſe pour me trouver entre les réprouvez! Mais comment me promettre de n'y pas eſtre en ce nombre que vos eſcritures marquent devoir eſtre ſi grand? Combien y en a-t-il qui y seront bien moins coupables que moy? J'ay fait tant de péchez & j'en ay fait de ſi horribles! Je n'ay fait juſqu'à cette heure aucune pénitence : la mort approche & j'en ay tout à craindre. Comment me ſauver dans cette dernière heure? Comment expier en ce moment tout le paſſé & m'aſſeurer d'une éternelle félicité? Hélas! je ſuis encore dans le fond de l'abiſme & c'eſt de ce creux profond de mes péchez que je vous crie : Écoutez ma voix, Seigneur, exaucez ma prière. Si vous comptez ſur mes iniquitez, comment pouray-je me garantir de voſtre justice? Si vous me mettez dans la balance, comment pouray-je n'eſtre pas trouvée trop légère comme ce Roy de l'Eſcriture qui eſtoit moins criminel que moy, moy qui n'ay jamais rien fait pour vous, mon Dieu, & qui ay fait contre vous tout ce qu'une créature eſt capable de faire contre ſon créateur. Ne me jugez pas, Seigneur, ſur mes actions puiſque je n'ay rien fait qui ſoit digne de vous; effacez, Seigneur, mon iniquité : je tremble à l'approche de ce grand jour d'amertume, de miſère & de calamité, qui fera peur aux anges & aux créatures

les plus pures. Que pouray-je attendre de vous, moy qui ne porteray rien de bien au jugement, moy qui n'auray point de bonnes actions à vous eſtaler pour vous demander une récompenſe & qui n'en auray que de mauvaiſes dans le compte qu'il me faudra rendre à ce juge auſſy éclairé, auſſy ſévère & auſſy implacable que vous ſerez pour lors? Oubliez, Seigneur, tous mes péchez pour ne vous ſouvenir que de voſtre bonté; n'envisagez que la gloire de voſtre nom. Plus mon péché eſt grand, plus il vous ſera glorieux de me le pardonner; que cette veüe, Seigneur, vous oblige à me délivrer de l'enfer où je tomberay dans un moment ſi vous ne me ſoutenez. Soyez favorable à mes péchez : ils ſont trop grands pour vous en demander la rémiſſion par d'autre conſidération que celle de voſtre nom. C'eſt ſur cela que j'oze vous prier, Seigneur : que le gémiſſement d'une miſérable criminelle chargée de chaiſnes ſoit receu de vous & qu'il vous ſoit agréable & que dans toute l'eſtendue de voſtre bras vous protégiez les enfans d'une perſonne punie de mort. J'eſpère tout de vous, Seigneur, ſi peu qu'il y ait d'apparence que je doive eſpérer quand je fais réflexion ſur mes péchez.

Elle pleuroit de toute ſa force en répétant cela mot à mot avec moy. Elle me dit à ces dernières paroles : Cette eſpérance, Monſieur, n'eſt-elle point trop hardie pour une femme auſſy criminelle que je ſuis qui pouroit déſeſpérer de tout?

Non, Madame, luy répondis-je, il faut eſpérer en Dieu, & meſme quand les choſes paroiſſent plus déſeſpérées. Quand il me tueroit, dit Job en parlant de Dieu, j'eſpérerois encore en luy, c'eſt-à-dire dans l'eſtat le

plus déplorable & dans la plus grande extrémité je ne perdray jamais l'efpérance, mais avec une confiance entière en fa miféricorde je luy rendray compte de tous mes péchez, j'accuferay toute ma vie, je pleureray toutes mes fautes, & il fera luy mefme mon fauveur. Dites cela de tout voftre cœur, Madame.

Monfieur, me dit-elle, je le dis de cœur. Je ne puis toujours vous fuivre de bouche, mais mon efprit ne perd pas une de vos paroles, & j'ay regret de n'avoir pas toute la force qu'il faudroit pour les prononcer diftinctement; je les dis du moins en moy-mefme & j'efpère que Dieu s'en contentera. Mon Dieu, reprit-elle, agréez tout ce que Monfieur dit de ma part; je le ratiffie de tout mon cœur & voudrois le pouvoir dire de moy-mefme & par moy-mefme.

Nous eftions en ce moment là environ devant Saint Denis de la Chatre, & j'avois toujours bien de la douleur d'entendre, au milieu d'une confufion de voix, quelques injures qu'on faifoit à cette criminelle infortunée, car il y en avoit prefque autant que de plaintes & de condoléances; mais d'ailleurs ce m'eftoit une grande confolation qu'elle ne parut nullement indignée ny émüe de cela. Elle les entendoit fans doubte comme moy & tous les cris des gens qui avoient foif de fang humain rebattoient inceffamment fes oreilles comme les miennes, tant il y avoit de monde acharné contre elle, & cela eft affez extraordinaire à Paris où on eft tendre; mais je croy que cette tendreffe mefme incitoit cette populace contre elle. Son crime eftoit fi eftrange qu'on ne la pouvoit plus regarder qu'avec exécration, et je ne doubte pas que je ne fuffe entré moy-mefme dans ce

ſentiment, ſi inhumain qu'il paroiſſe, ſi je n'avois regardé ce ſpectacle que du coſté de l'humanité ſans y faire entrer la religion pour m'intéreſſer dans le ſalut de cette ame que je tenois encore fort chère à Dieu, quelque noire qu'elle fut de péchez, puiſqu'il y avoit encore lieu d'eſpérer que Dieu la purifiroit dans ſon ſang & la feroit entrer dans ſa gloire. Elle ne ſe plaignit jamais de rien à moy de ce qu'elle peut entendre, uniquement appliquée à moy ſans qu'il y eut aucune marque d'altération dans ſon viſage qui paroiſſoit de plus en plus marquer une véritable contrition à meſure que nous avancions, ce qui augmenta toujours jusqu'au moment de ſa mort.

Je repris le diſcours pour le remettre ſur les paroles que J.-C. prononça à la croix que je prévoyois bien que nous n'aurions pas le tems de parcourir tout entier ſur l'échafaut &, ſans obſerver d'ordre, je pris la première qui me vint dans la mémoire quoyqu'elle ait eſté une des dernières qui ſoit ſortie de ſa bouche divine.

Madame, luy dis-je, ce Dieu attaché à la croix ſe plaignoit à ſon père qu'il l'eut abandonné : Mon Dieu, luy diſoit-il, mon Dieu, pourquoy m'avez-vous abandonné? Son père le voulut laiſſer mourir ſans luy donner aucune conſolation. Voyez combien il a aimé le monde de donner ce fils unique pour le rachepter, & pour refuſer à celuy qui faiſoit le ſujet de toutes ſes complaiſances l'adouciſſement & tous les ſoulagemens poſſibles en le livrant à la mort. De quoy vous pourez vous plaindre après cet abandonnement? Ce Dieu eſt tout nud à la croix, abandonné des ſiens & de ſon

père mefme dont il eftoit le bien aimé; vous efte couverte d'une chemife, & imaginez-vous que cela vous rend conforme à fa nudité. Je vous le viens de dire, & je vous le répete encore : Monfieur de Montmorency, dont vous me rapportiez hier l'exemple à une autre occafion, ayant entendu prononcer fon arreft dans la chapelle, eftant encore couvert d'une robbe de chambre de brocard, il s'en defpouilla tout à l'heure pour fe mettre en chemife & fuivre nud le crucifié tout nud. Voftre arreft porte que vous ferez ainfy conduite à la mort; mais quand vous n'y feriez pas condamnée, vous auriez dû souhaitter y aller en cet eftat. Si Dieu vous abandonnoit dans ce moment fans vous foutenir contre tout ce que vous avez à fouffrir & des hommes & de vous-mefme & des démons, vous feriez eftrangement à plaindre : mais avec quelle juftice pouriez-vous vous plaindre vous-mefme de ce traitement? Le fils de Dieu eftant la fainteté mefme, il avoit fujet de fe plaindre que fon père l'abandonnaft; mais quand Dieu vous abandonneroit, quel fujet auriez-vous de vous en plaindre? Efte vous moins péchereffe que cet apoftre que J.-C. traitta de Sathan & qu'il voulut ne pas paroiftre devant fes yeux? Ce fut luy-mefme qui dans une autre rencontre dit à fon divin maiftre : retirez-vous de moy, Seigneur, parceque je fuis un homme pécheur. N'avez-vous pas bien plus de raifon de luy parler ainfy, bien loing de luy reprocher qu'il vous abandonne?

Mais demandez-luy bien, Madame, qu'il ne vous abandonne pas & dites luy avec moy : Seigneur, je reconnois que je mérite que vous m'abandonniez & que vous avez abandonné au fens réprouvé bien des gens moins

coupables que moy; mais puiſque vous n'abandonnez point ceux qui vous cherchent, ne m'abandonnez pas, mon Dieu, dans le moment où je vous recherche avec tant d'empreſſement. Je ſçay, mon Dieu, que comme vous eſte le Dieu de ſainteté, quand vous voulez faire juſtice vous ne pouvez ſouffrir, que l'iniquité s'approche de vous, & que vous éloignez de vous la malice, & que l'injuſtice n'oſeroit ſe préſenter à vous; que vous haïſſez tous ceux qui ſont le mal, & que vous exterminez également tous ceux qui bleſſent la charité par leurs meurtres ou la vérité par leurs artifices & leur fourberie; que vous avez en abomination l'homme de ſang & de menſonge. Hélas, Seigneur, que peut attendre après cela de vous une femme de ſang & de menſonge telle que je ſuis? Que ſe peut-elle promettre de favorable en conſidération de ſon ſexe qui ſemble ne devoir avoir pour partage que la douceur & la ſincérité, qui eſt naturellement plus éloignée de l'homicide & de la perfidie, & en qui ces attentats ſont plus puniſſables? Il faut, mon Dieu, pour prétendre monter à voſtre montagne & entrer dans voſtre demeure, avoir le cœur pur & les mains innocentes, n'avoir jamais ſouillé ſon ame & n'avoir fait aucun tort à ſon prochain, eſtre ſans taſche & n'agir que dans la veue de la juſtice, n'avoir l'eſprit remply que de la méditation de la vérité & n'employer ſa langue qu'à l'exprimer.

Je dois tout craindre, Seigneur, ſi vous en uſez avec moy à la rigueur & je ne puis rien eſpérer que la multitude de voſtre miſéricorde infinie. Le ſouvenir de mes iniquitez dont le nombre paſſe celuy des cheveux de ma teſte me ſont manquer le cœur; mes forces me quit-

tent ; Seigneur, ne m'abandonnez pas. Je me ſers des termes d'un prophète qui vous diſoit que ſes péchez s'eſtoient multipliez ſur les cheveux de ſa teſte, que ſon cœur en eſtoit paſmé de douleur ; il vous prioit que quand les forces luy manqueroient vous ne l'abandonnaſſiez point & que vous fuſſiez vous meſme ſa force. Je dois vous dire tout cela bien plus que luy puiſque je ſuis bien plus criminelle. L'horreur de mon péché me doit bien plus affoiblir & j'ay bien plus beſoin de voſtre main pour me fortifier. Que voſtre bonté faſſe en moy ce que voſtre juſtice a fait autrefois à l'égard du juſte. Vous avez toujours eſté avec luy, vous eſte deſcendu avec luy dans la foſſe, vous ne vous en eſte point ſéparé dans la priſon, vous ne l'avez point abandonné dans les liens : Seigneur, ne m'abandonnez point dans les miens : pour peu que vous vous retiriez de moy, je retombe dans mon néant & dans mon péché. Je ne ſuis que cela de moy-meſme, & il n'y a que la toute puiſſance de voſtre bras qui puiſſe conſommer heureuſement ce qu'il a commencé avec tant de miſéricorde. Ne laiſſez pas l'œuvre imparfait, Seigneur, continuez-le & achevez-le ; il n'y a que vous qui puiſſiez le mettre dans la perfection. Seigneur, ne m'abandonnez pas juſqu'à la fin. *Ne derelinquas me uſque quaque.* Secourez-moy juſqu'au dernier moment de ma vie, & augmentez vos graces à meſure que ma mort approchera, pour me mettre en eſtat de faire ce paſſage dans une diſpoſition d'eſprit qui vous ſoit agréable. Ne me traittez point, mon Dieu, ſelon mes iniquitez, mais ne penſez qu'au nom de Sauveur qui vous eſt ſi glorieux pour me pardonner mes péchez ; ne vous ſouvenez plus

de mes crimes; ne vous fouvenez que de la qualité que je porte de voftre créature. Ne regardez en moy que voftre ouvrage; oubliez ce qui eft de moy, couvrez-le de voftre miféricorde, effacez en moy cette image du démon que j'y ay mife, & n'y laiffez que la voftre. Effacez de mon ame toutes ces taches qui vous déplaifent; effacez de voftre mémoire le fouvenir de mes fautes pour ne me point effacer du livre de la vie. Que voftre miféricorde m'enveloppe & me mette à couvert de voftre juftice : *cito anticipent me mifericordiæ tuæ quia pauper facta sum nimis : ne memineris iniquitatum noftrarum antiquarum : adjuva nos Deus falutaris nofter.*

Mon Dieu qui efte mon Sauveur, ne me quittez point. Je ne puis pas dire comme la chafte époufe des cantiques : je tiens mon bien aimé & je ne le laifferay pas aller : *tenui eum nec dimittam.* Je ne puis pas dire comme ce patriarche qui ne quitta point l'ange qu'il ne luy eut donné fa bénédiction : je n'ay ny la pureté de cette colombe pour m'affeurer de vous pouvoir tenir en moy, ny le mérite de Jacob pour exiger de vous voftre bénédiction & vous la demander par le titre de juftice. Mais fi je n'ay point de droit par moy-mefme d'attendre voftre bénédiction, ny de vous prier de ne vous point éloigner de moy & de vouloir bien me faire la grace de demeurer en moy, fouffrez, Seigneur, que j'intéreffe la gloire de voftre nom comme un roy pénitent & un peuple pécheur : *propter gloriam nominis tui, Domine, libera me, & propitius efto peccatis meis propter nomen tuum.*

Souffrez que ie vous dife avec David que vous vous

fouveniez de moy felon voftre miféricorde & pour voftre feule bonté. Ne penfez pas, Seigneur, à voftre juftice en vous fouvenant de moy, oubliez-la plutoft & ne me regardez que dans la veüe de voftre miféricorde. Il n'y a point de motif qui puiffe vous engager à cela que voftre bonté, puifque mes péchez font fi énormes & en fi grand nombre. N'agiffez fur moy, mon Dieu, que par voftre miféricorde, & n'envifagez en cette miféricorde que vous ferez que voftre bonté. C'eft elle qui me fait efpérer avec confiance voftre fecours, & bien loing que la grandeur de mon péché me faffe défefpérer d'en obtenir le pardon, j'oze vous dire avec un prophète que je me le promets parceque mon péché eft grand, & que plus mes crimes font grands plus il eft digne de la gloire de voftre nom de pardonner.

Elle me fuivoit en tout ce que je luy difois pour elle autant qu'elle pouvoit, fans avoir la veüe hors de deffus moy. Comme fur la fin de ce que je viens de rapporter la voix luy manquoit, elle s'arrefta un peu & me dit : Tout à l'heure, Monfieur, je n'ay pas pu achever avec vous tout ce que vous me faifiez dire, mais je le dis de cœur ; fi je ne vas pas auffy vifte que vous, du moins je le voudrois bien, & je prie Dieu autant que je le puis qu'il reçoive comme de moy ce que vous luy dites pour moy ; je luy dis par voftre bouche.

Elle me parut dans ce moment fort touchée & dans une vive douleur de fes péchez, & elle jetta un foupir en me difant : Monfieur, que je mérite un grand tourment ! Il n'y a ny croix ny feu qui put fuffir à me punir à la rigueur, & avec tout cela, Monfieur, j'aurois eu peine à me réfoudre fi l'on m'avoit condamnée à eftre bruflée

vive. L'arreſt porte qu'on ne bruſlera mon corps qu'après ma mort, & je me repoſe ſur la parole que vous m'avez donnée que cela ſera ainſy.

Je vis encore par là qu'elle craignoit qu'on ne la fit mourir dans le feu & je fus obligé de la relever encore, luy répondant que l'exécution ſuiveroit précifément l'arreſt & n'y adjouteroit rien comme je l'en avois deſià avertie plus d'une fois. Madame, luy dis-je, ſoyez ſeure qu'on n'en uſera pas autrement. Mais y a-t-il ſupplice imaginable que vous ne duſſiez vouloir ſouffrir pour ſatisfaire à Dieu? Ne le voyez-vous pas vous-meſme dans l'excez de ſes douleurs ſouffrant avec d'autant plus de joye qu'il ſouffre davantage & que le calice d'amertume eſt plus abondant & plus amer. Il s'enyvre ainſy ſaintement & avec plaiſir, comme il dit luy-meſme par la bouche d'un prophète, il ſe plonge dans un océan de ſouffrances : il faut le ſuivre & vous y plonger avec luy. C'eſt le bapteſme dont il a voulu eſtre baptiſé, & c'eſt celuy dont il vous veut baptiſer aujourd'huy pour vous faire recouvrer l'innocence du bapteſme que vous avez perdu & que vous devez réparer pour paroiſtre devant luy avec la robbe blanche de la pureté teinte de ſon ſang & le flambeau ardent de la charité. Pouvez-vous eſpérer d'eſtre éternellement enyvrée du torrent de volupté dont Dieu remplit ceux qui jouiſſent de luy dans le ciel, ſans vous eſtre auparavant enyvrée de ce calice de douleur? Buvez-le courageuſement, Madame, & demandez à Dieu la force dont vous avez beſoin pour cela. S'il eſt en vous par la grâce, comme je croy, il doit luy-meſme eſtre voſtre patience & voſtre appuy, comme il eſt luy-meſme toute voſtre eſpérance.

Ne vous éloignez pas de moy, mon Dieu, & veillez à me fecourir dans cet extrême befoin. Je ne craindray rien pourveu que vous ne vous retiriez point de moy, & je diray avec confiance après le Roy pénitent : au milieu mefme de la mort qui m'environne, je demeureray intrépide & fans peur parceque vous voulez bien, Seigneur, eftre avec moy. Avec cette protection divine, Madame, vous n'avez rien à craindre. Ne cherchez que Dieu dans l'eftat où vous efte, abandonnée de tous les hommes pour vos crimes; penfez à ce faint pénitent qui s'eft fervy le premier de ces paroles : je n'ay cherché que Dieu dans le jour de ma tribulation : mon âme n'a point receu d'ailleurs aucune confolation & je n'en aurois pas voulu recevoir d'autre part : mais fi abbatu que je fuffe, le fouvenir de Dieu que je me fuis remis dans la mémoire m'a donné de la joye & m'a rendu mes tourmens délicieux : c'eft le bois facré de fa croix qui a fait toute ma confolation : c'eft affez qu'il ait trempé ce bois dans les eaux amères de mes fouffrances pour en ofter toute l'amertume, comme la verge de Moyse mife dans les eaux du défert les a adoucy.

Je luy parlois ainfy d'autant plus voluntiers que je croyois qu'elle avoit befoin d'eftre un peu fortifiée contre un murmure continuel qu'elle pouvoit entendre dans les rües de noftre paffage, la confufion de voix partagée, dont j'ay parlé auparavant, continuant toujours jufqu'à l'échafaut, fi hautement qu'il eftoit mal aizé qu'elle ne les diftinguaft & qu'elle n'entendit bien que pendant que quelques-uns demandoient à Dieu miféricorde pour elle & plaignoient fon mal'heur, le

plus grand nombre luy infultoit & la chargeoit d'imprécations. Il eft vray qu'elle eftoit immobile à tout cela & qu'elle y paroiffoit infenfible. Quoyqu'elle eut naturellement uue grande délicateffe & un fentiment fort exquis fur le point d'honneur & fur les injures, elle ne fe plaignit jamais une feule fois à moy de ce peuple acharné, & je ne la remarquay pas du tout troublée de tout cela.

Ce n'eft pas qu'elle ne le fentît fort, puifqu'elle m'avoit d'abord témoigné tant de honte de ce que portoit fon arreft, quand elle commença à me revoir après la queftion : mais c'eft qu'elle eftoit touchée de Dieu & qu'elle reconnoiffoit la grandeur de fon crime. Il ne luy efchappa pas une parole de reproche ou de plainte contre perfonne ; elle ne témoigna nulle appréhenfion baffe. Si elle craignoit la mort ce n'eftoit que dans la veue des jugemens de Dieu, & jamais ny la veue de la Grefve, ny l'approche de l'échafaut, ny l'apparence de tout cet appareil terrible qui fe trouve dans ce genre de mort, ne luy donna l'ombre de l'épouvante : du moins je ne reconnus rien en elle qui put marquer cela, & fi elle me parla du feu ce fut feulement par une défiance qu'elle avoit de fes forces, ne fe croyant pas affez foutenuë de la grâce pour eftre à l'épreuve de ce fupplice & la porter fans une trop grande émotion, & non pas par lafcheté ou par un manque de courage. Je la voyois mefme fouhaitter de fouffrir quelque chofe de plus fenfible & de plus ignominieux que ce que portoit fon arreft.

Elle me dit deux fois depuis Noftre-Dame jufqu'à Saint-Denis de la Chatre ce qu'elle m'avoit desjà dit au-

paravant, que quand elle eut pu se rachepter de la néceſſité où elle eſtoit de mourir pour vivre très heureuſe, elle ne le feroit pas ; que quand elle pouroit diſpoſer de ſa mort & la rendre auſſy naturelle & auſſy glorieuſe qu'elle eſtoit violente & ignominieuſe, qu'elle ne le voudroit pas, & qu'elle voudroit au contraire pouvoir faire qu'elle fut plus infaſme pour ſatisfaire plus à Dieu & aux hommes & pour ſe conformer plus au Fils de Dieu mourant en croix qu'elle prenoit pour modèle, m'adjoutant qu'elle n'avoit point d'autre motif que celuy là pour me dire ce qu'elle me diſoit & que ce n'eſtoit ny l'ennuy de la vie meſme où elle avoit eſté depuis quelque tems, ny le déſeſpoir de pouvoir obtenir une vie plus heureuſe à l'advenir en ce monde qui la faiſoit parler ainſy ; & que quand elle en pouroit avoir une très commode & comblée d'honneurs elle ne le déſireroit pas. Monſieur, me dit-elle, ce que je vous dis eſt du fond de mon cœur ; je croy vous avoir donné aſſez de marques de ſincérité de moy à vous depuis hier. Je ne ſuis pas dans un eſtat où on impoſe à un confeſſeur, & je ne ſçay à quoy feroit bon de diſſimuler avec vous & de ne vous pas parler avec toute confiance. (Elle prenoit toutes ces précautions parceque, pour m'aſſeurer un peu plus d'elle, je luy témoignois quelques fois ne la point tout-à-fait croire en ce qu'elle m'avançoit dès la première aſſeurance qu'elle m'en donnoit.) C'eſt, Monſieur, continuoit-elle, de toute mon ame que je vous parle & après y avoir bien penſé. Je ſçay que je ne puis abſolument me ſauver d'icy, ny détourner la mort qui approche ; il n'eſt pas en mon pouvoir de ne pas mourir dans un moment d'une mort infaſme : mais je

ne voudrois pas éviter cette mort quand je le pourois; je l'embraffe avec joye, & je n'en voudrois point d'autre quand la chofe feroit de mon choix. Je ne voudrois pas prolonger ma vie d'un inftant, du moins par rapport à moy-mefme &, fi je le fouhaittois, ce ne feroit que pour faire une plus longue pénitence. Il eft vray que j'ay honte d'en faire une fi courte, en devant à Dieu une fi grande, & dans cette veuë je voudrois pouvoir vivre un fiècle dans l'eftat le plus mortifié que puiffe eftre une criminelle : mais pour moy je ne voudrois pas ne point mourir préfentement. L'ignominie ne me fait nulle peine & j'en fouffrirois milles fois plus pour expier milles fois; ouy, je voudrois mourir milles fois pour me facrifier milles fois. Je ne voudrois point retarder ma mort & ce n'eft point la difgrace que je fçay qu'il y auroit dans une vie auffy malheureufe que la mienne, fi elle eftoit plus longue, qui me fait parler de cette manière : quand je pourois m'affeurer d'une fuitte de vie avantageufe & efclatante, je ne le ferois pas.

Tous ces fentimens qui m'avoient d'abord affez frappé quand elle me les communiqua la première fois, me plurent encore plus lorfqu'elle me les répéta d'un air qui portoit le caractère de vérité & qui marquoit une grande contrition. Je ne puis encore m'empefcher d'eftre attendri au fouvenir de ce difcours. Il m'y paroift quelque chofe de plus chrétien que dans ce qu'on fait dire à Mr de Thou en préfence de fes juges pour leur marquer fa réfolution à la mort. On la luy fait fonder fur les malheurs qu'il avoit eu jufqu'à cette heure dans la vie; on luy fait dire qu'après avoir fait réflection fur les traverfes & les chagrins qu'il a effuyez depuis

qu'il eſt au monde, & ſur le peu d'apparence qu'il y a qu'il en eut moins dans la ſuitte des années, il ne pouvoit plus avoir de paſſion pour la vie. Il n'y a rien de ſi grand que dans ce que je viens de rapporter de Mme de B. Ce n'eſt pas que j'en faſſe une comparaiſon avec cet homme illuſtre qu'on peut appeler un des héros de l'échafaut, ny la mette au-deſſus de luy; je ſuis bien éloigné de faire l'un ou l'autre de ces deux choſes; il y a cent autres circonſtances de la mort de Mr de Thou qui le mettent fort au-deſſus de Mme de B. & ſans comparaiſon : mais en cet endroit le ſentiment de l'homme ne paroiſt pas auprès de celuy de la dame.

Elle approchoit du pont Noſtre-Dame quand elle m'entretenoit de cette ardeur qu'elle avoit de mourir pour ſe ſacrifier à Dieu en eſprit de pénitence, & je luy parlay ſur cela de l'empreſſement qu'avoit eu J.-C. de mourir pour ſatisfaire à ſon père pour nous. Madame, lui dis-je, cette ardeur que vous avez pour la mort eſt très louable & le fils de Dieu l'a euë pour témoigner que tous ceux qui veulent mourir avec luy la doivent avoir. Il n'a déſiré de faire ſa dernière paſque que parceque c'eſtoit un paſſage à ſa mort; il eſt allé au-devant de ſes ennemis, & ſi injuſte que fut ſa mort du coſté des hommes qui le condamnoient, il s'y eſt porté avec impatience. La mort à ſon égard eſtoit bien plus terrible qu'au voſtre; il n'y eſtoit condamné que par une injuſtice criante, & la voſtre eſt de juſtice. Celle de J.-C. eſtoit plus longue & plus douloureuſe que la voſtre ne peut eſtre; elle n'avoit rien qui en adoucit l'apreté & l'horreur, mais c'eſt aſſez qu'il l'ait ſoufferte

pour oſter à la voſtre tout ce qu'elle pouroit avoir de dur. Devant que Dieu ſouffrit, la mort pouvoit faire peur; mais depuis qu'il l'a luy-meſme ſoufferte, elle n'a plus rien de terrible; il l'a comme diviniſée, & un chrétien en doit faire gloire. Les apoſtres avoient de la joye de ſouffrir pour ce Dieu crucifié & ils s'eſtimoient heureux d'avoir eſté jugez dignes de ſouffrir pour luy & en ſon nom. Voſtre mort n'eſt pas un martire comme la leur puiſque vous ſouffrez pour vos crimes, & vous pouvez dire comme ce criminel pénitent qui ſouffroit avec J.-C. : je reçois la punition que mes méchantes actions m'ont attiré. Mais qu'avoit fait Dieu pour mourir? Qu'avoient fait les apoſtres? Avec tout cela vous pouvez mourir en ſon nom puiſque tous les chrétiens, tels qui ſoient, doivent tout faire & tout ſouffrir en ſon nom, & qu'on ne peut rien offrir à Dieu qui luy ſoit agréable ny qui ſerve de rien pour le ſalut qu'en ſon ſaint nom. Vous devez regarder voſtre mort comme un grand bonheur & on ne peut qu'on approuve cette ſoif que vous témoignez en avoir; elle répond bien à celle de J.-C. en croix. Vous ſçavez qu'il y dit qu'il avoit ſoif : c'eſt une autre parole de Dieu qu'il faut vous expliquer; elle eſt toute miſtérieuſe. N'avez-vous jamais penſé ſérieuſement à cette ſoif pour connoiſtre ce qu'elle eſtoit & ce qu'elle ſignifioit?

Non, Monſieur, me dit-elle. J'ay bien ouy dire que le fils de Dieu eut ſoif à la croix & qu'il a dit cette parole : j'ay ſoif. Mais je ne l'ay jamais méditée & je ne ſçay ce que vouloit dire cette ſoif dont il parloit.

Madame, luy dis-je, ſi nous ne regardions qu'à la lettre & l'hiſtoire de l'évangile, nous pourions entendre

par cette soif de Nostre Seigneur l'altération que luy donnoit l'excès de sa passion, & par là nous connoisterions la cause naturelle de sa soif : les grandes douleurs font ordinairement cet effet en ceux qui les souffrent, & quand nous en demeurerions là nous trouverions dans la soif de J.-C. de quoy adorer ses souffrances qui en sont le principe. Mais il faut aller plus loing & chercher icy ce qu'il y a de mistérieux. Cette soif estoit prédite par les prophètes comme le remarque saint Jean : il dit mesme que ce fut pour accomplir une prédiction de l'Escriture que le fils de Dieu dit : j'ay soif, où nous pouvons admirer la facilité que ce Dieu crucifié eut à ne rien obmettre de ce que les Escritures portoient à son sujet, & cela suffit pour nous couvrir de confusion quand nous pensons au peu d'application que nous avons à observer la loy de Dieu, & pour nous obliger à réparer cette infidélité. Combien avez-vous, Madame, de raisons de vous le reprocher, & quelle obligation n'avez-vous pas de satisfaire à Dieu pour toutes les désobéissances qui vous ont fait violer ce commandement? Il ne vous reste plus pour cela que de souffrir la mort dans un esprit d'obéissance & de soumission aux ordres de Dieu & des hommes; vostre mort est ordonnée par un décret de Dieu & par l'arrest des hommes. C'estoit assez que vous fussiez des enfans d'Adam pour ne pouvoir vous dispenser de la mort; vous sçavez que Dieu le menaça qu'il moureroit s'il violoit la deffense qu'il luy avoit faite, & dès le moment qu'il la viola il devint mortel & perdit la grâce d'immortalité qu'il avoit reçue dans la création.

C'est une sentence de mort que Dieu prononça

contre luy & contre tous les hommes qui pecheront en sa personne. L'exécution s'en fait à la mort, & ceux qui par une cruauté inhumaine tuent quelqu'un ne font qu'avancer l'exécution. C'est ce que dit saint Chrisostome parlant du parricide que l'envie & la sugestion du démon fit faire à Caïn dans la personne de son frère Abel : Le démon, dit-il, sçavoit assez que l'homme moureroit après qu'il l'eut fait pécher : mais il ne put attendre pour le voir mourir que la mort vint naturellement ; il l'a voulu faire prévenir par un attentat horrible qu'il fit commettre à un frère sur son cadet : l'envie qu'il portoit à l'homme & qu'il inspira à celuy qu'on peut appeler son premier né plutost que celuy de nostre premier père & à qui on doit donner ce nom avec plus de raison que saint Jean ne le donna à un hérétique qui parut dans la naissance de l'église, porta cet esprit malin, le père de malice, & cet homme de sang, enfant d'iniquité, à une fureur à peu près semblable à celle d'une forcenée qui tueroit une personne condamnée à mort. dans le tems qu'on la meneroit au supplice, ne pouvant attendre qu'elle y fut arrivée pour la voir mourir. Ce meurtre vous fait peur, Madame, & ce n'est que l'image de celuy de Caïn & de celuy que vous avez vous-mesme commis contre Mrs vos frères. Ils devoient mourir par un ordre de Dieu prononcé au commencement du monde ; ils y estoient condamnez dès leur naissance ; mais vous n'avez pas attendu que cela s'exécutast naturellement ; vous les avez fait mourir en chemin. Quelle horreur n'auriez-vous pas d'un homme qui fenderoit cette presse de gens pour vous venir poignarder présentement ? Vous avez plus fait, Madame, puisque

vous leur avez donné la mort dans le temis qu'ils s'en croyoient encore éloignez & que peut-eftre ils ne s'y difpofoient gueres, au lieu que vous avez la mort préfente & que vous pouvez dire feurement ce que la cruauté faifoit dire à ce prince qui fe voyoit perfécuté par fon ennemy : il n'y a qu'un pas entre la mort & moy. Il n'y a plus, Madame, qu'un point entre voftre vie & voftre mort, & vous efte ce qu'on appelle à deux doigts de la mort. Il y auroit bien de la différence de ce que feroit une perfonne qui vous donneroit la mort préfentement à ce que vous avez fait à Mr voftre père & à Mrs vos frères; il abrégeroit bien moins voftre vie que vous n'avez abrégé celle de Mr voftre père & de Mrs vos frères fur qui il femble que vous n'ayez eu l'avantage de l'aifneffe que pour eftre plus femblable à ce miférable parricide de fon frère.

Je crus qu'il n'eftoit pas mauvois de luy remettre en cet endroit l'énormité de fon crime devant les yeux pour le luy faire détefter & offrir à Dieu tout ce qu'elle alloit fouffrir pour l'expier.

Vous avez abrégé les jours de ces Meffieurs, & on n'abrégeroit pas les voftres; on vous ofteroit feulement quelques momens que vous avez à refpirer jufqu'à l'échafaut, & vous leur avez ofté peut-eftre bien des années qu'ils auroient pu vivre encore. Quand vous ne deveriez mourir que par cette loy commune à tous les hommes ce feroit un précepte, & vous deveriez l'exécuter avec obéïffance; mais vos crimes vous en ont attiré un fecond. Dieu vous a condamnée à la mort pour vos péchez, outre que vous la deviez fouffrir naturellement pour le feul que vous aviez contracté par

voſtre origine & que nous appelons pour cela originel; il vous veut punir d'une mort violente pour les autres que vous avez commis vous meſme, & la juſtice des hommes n'a dans voſtre arreſt de mort fait que ratifier & exécuter celle de Dieu. Il faut obéïr, Madame, & imiter en cela J.-C. qui fut obéïſſant juſqu'à la mort, & à la mort de la croix. Il avoit ſoif de ſouffrances pour accomplir la volonté de ſon père; c'eſtoit là ſa faim & ſa ſoif, & ſa ſoif comme ſa nourriture eſtoit d'exécuter les ordres divins de ce père céleſte. C'eſt de cela qu'il avoit faim : c'eſt de cela qu'il avoit ſoif.

Voylà voſtre règle, Madame. Vous devez comme ce Dieu eſtre affamée de ſouffrir & altérée de la ſoif des eaux amères de ſa paſſion, ſouhaitter avec empreſſement les plus grandes douleurs pour devenir conforme à cet original & pour vous ſoumettre à la juſtice divine qui vous punit aujourd'huy par le miniſtère de celle des hommes. Vous ſçavez que ce divin maiſtre qui n'a rien ordonné qu'il n'ait luy-meſme pratiqué & dont la vie n'a eſté qu'une ſuitte & qu'une alternative de prédications édifiantes & d'actions exemplaires pour rendre ainſy par ſa langue & par ſes mains un témoignage plus authentique à la vérité qu'il eſtoit venu faire connoiſtre en terre, met entre les béatitudes la faim & la ſoif de la juſtice.

Heureux, dit-il, ceux qui ont faim & ſoif parcequ'ils ſeront raſſaſiez. Vous devez préſentement avoir cette faim & cette ſoif, ſi vous voulez eſtre raſſaſiée. Avoir ſoif de la juſtice divine, c'eſt avoir ſoif de voſtre ſalut, puiſque la volonté & la juſtice de Dieu n'eſt, comme dit ſaint Paul, que la ſanctification de la créature.

J.-C. eftoit altéré de voftre falut quand il dit à la croix qu'il avoit foif. C'eftoit cette mefme foif qu'il avoit lorfqu'il demanda à boire à la Samaritaine; il s'eftoit fatigué dans le chemin qu'il avoit fait pour chercher à convertir cette femme adultère, & cette laffitude miftérieufe, dit faint Auguftin, marque l'ardeur de ce Dieu-homme pour le falut des hommes. Il avoit foif de la converfion de cette péchereffe & il luy fit entendre qu'elle en devoit avoir foif elle-mefme, que comme il avoit foif de la rendre fainte elle devoit avoir foif de le devenir, que s'il avoit foif de luy communiquer fa fainteté elle devoit avoir foif de la luy demander, que c'eftoit luy qui avoit cette eau vive qui eftanchoit la foif pour toujours & dont la fource jaillit jufqu'au ciel pour la vie éternelle.

Cette foif de J.-C. a efté bien plus marquée dans fon crucifiement que dans fon voyage en Samarie; & d'autant plus que les tourmens de la croix paffoient la peine d'un voyage, d'autant plus que la foif de ce Dieu expirant fur du bois par la violence des fupplices paroit eftre au-deffus de la foif de ce mefme Dieu fe repofant fur le bord du puis de Jacob. Il vous dit encore attaché à cette croix que je vous préfente qu'il a foif de voftre falut, Madame. Il a voulu fauver les eftrangers comme les Juifs, les pechereffes comme les faintes, & c'eft pour cela qu'il reçoit la Magdelaine à un difner & qu'il la fanctifie, voulant bien que fes pieds foient arrofez des larmes de cette pénitente & que fes pleurs, eftant ainfy confacrées par l'influence qu'elles reçoivent des pieds divins fur qui elles fe répandent, elles deviennent un baptefme falutaire pour celle qui les

verfe. C'eft pour cela qu'il chercha à parler à la Samaritaine, c'eft pour cela enfin qu'il eft élevé en croix & qu'il dit tout hault qu'il a foif. Il le dit pour toutes les âmes en général & pour chacune d'elles en particulier : il le dit pour la voftre. Mais pour achever ce qui manque à fa foif & à fa paffion, il faut une autre foif de voftre part. L'ouvrage de voftre rédemption doit eftre l'effet de fa grâce & de voftre coopération, & fi ce Dieu vous a créée fans vous-mefme, c'eft-à-dire fans que vous y contribuaffiez rien, il ne veut pas vous fauver de mefme ; il veut vous faire agir pour cela. La grâce n'agira pas toute feule ; il faut que vous y confentiez & que vous opériez avec elle : elle vous prévient, mais il la faut fuivre : elle vous foutient, mais il faut que vous le vouliez bien : elle vous couronnera enfin & vous fera fournir voftre carrière, mais il faudra pour cela que vous combattiez & que vous perfévériez avec elle jufqu'à la fin. Voftre foif, Madame, doit répondre à celle de Dieu fouffrant. Il a foif de voftre coopération dans l'affaire de voftre falut & c'eft ce qu'il vous demande avec inftance quand il vous dit qu'il a foif ; & vous devez avoir foif de fa grâce & le prier avec autant de ferveur que d'humilité de vous la donner. C'eft fa bonté feule qui luy fait avoir foif, & l'intéreft fuffiroit en vous pour exciter la voftre. Il a foif de vous donner fon fang ; ce n'eft qu'un exces de l'amour qu'il a pour vous qui produit en luy cette foif : vous devez avoir foif de le recevoir, & il ne faut que le befoin que vous en avez pour vous y obliger. Vous ne pouvez vous épargner dans l'éternité cette foif cruelle dont fe plaint le riche malheureux de la parabole de l'évangile qui

demande vainement & avec des cris inutiles que le Lazare defcende à luy du fein d'Abraham, mouille l'extrémité de fon doigt dans l'eau & luy en vienne rafraifchir la langue pour le foulager & pour modérer la foif qu'il fouffroit, fi vous n'avez préfentement cette fainte foif que vous pouvez fatisfaire en buvant le refte du calice que J.-C. a prefque tout bu pour vous : voftre mort fera fuivie d'une foif impitoyable qui ne pourra jamais s'efteindre. Ce Dieu a foif de vous & de voftre pénitence : c'eft ce qu'il veut dire à la croix par cette parole que je vous rebats fi longtems parce qu'elle eft toute pleine de miftère. Dira-t-il de vous, comme de ce peuple infidel, que vous ne luy avez donné pour eftancher fa foif que du fiel & du vinaigre? Il le diroit fi comme luy vous n'aviez une foif d'obéiffance & de charité. Il a foif d'obéir à fon père & de fceller de fon fang les marques qu'il vous a données de fon amour ; vous ne pouvez répondre à cette foif que par une obéiffance femblable & par un amour de gratitude. Si vous ne donniez à ce Dieu en efchange de ce que vous recevez de luy que le fiel de l'ingratitude & le vinaigre de la rébellion, il n'auroit pour vous que de l'indignation qui l'obligeroit à vous punir éternellement. Ce Dieu veut vous avaller luy mefme, dans le calice qu'il avalle pour vous convertir en fa fubftance & vous faire en luy mefme une créature nouvelle, un membre vivant de fon corps, & luy mefme & en un mot : mais il faut que vous vous difpofiez à eftre reçue en luy & à y demeurer. Vous pouvez fçavoir qu'il dit dans l'Apocalipfe qu'il vomit les tièdes. Que ce ne foit pas une crainte baffe & ferville qui vous porte à fouffrir avec

J.-C.; cette lafcheté ne pouroit répondre à la foif de J.-C. : il la goufteroit comme le fiel fans l'avaller. Que ce ne foit pas mefme un amour médiocre qui vous anime en cette occafion : il faut un très grand amour pour un très grand péché, & comme vous avez befoin d'une grâce toute fingulière, il faut un amour extraordinaire pour vous donner quelque confiance de voftre falut. Voyla la foif que vous devez avoir pour profiter de celle de Dieu.

Dites luy après moy, Madame : Mon Dieu, j'adore cette divine foif que vous avez eu pour moy; donnez m'en s'il vous plaift une qui y puiffe avoir quelque rapport. Vous avez eu foif de fouffrir pour obéir à voftre père célefte, pour luy fatisfaire à ma place, & pour me marquer l'obligation que j'avois de fouffrir. L'obéiffance à Dieu voftre père & l'amour que vous aviez pour moy ont efté les motifs de vos fouffrances. Faittes moy, Seigneur, fouffrir de mefme; donnez moy cette mefme foy pour me faire porter les ftigmates de voftre paffion comme vous les aviez imprimés à faint Paul; faittes que l'obéiffance & la charité m'animent à fouffrir avec foumiffion & avec plaifir. Je dois vous obéïr, je vous dois fuivre, & je dois vous aimer. Je ne puis vous obéïr fans fouffrir pour vous, puifque vous me l'ordonnez ainfy : je ne puis vous imiter fans fouffrir avec vous & porter ma croix après vous, puifque vous portez la voftre & que vous fouffrez : je ne puis vous aimer fans fouffrir pour vous puifque l'amour vous a fait fouffrir pour moy. Je veux donc fouffrir, mon Dieu, et j'en ay une foif ardente : entrez en moy, Seigneur, pour me remplir de voftre grace, & faites-moy entrer en vous.

Ouy, madame, repris-je, après l'avoir fait ainſy parler, Dieu daignera bien entrer en vous pour vous ſanctifier, & il veut que vous entriez en luy pour eſtre ſanctifiée. C'eſt ſa charité qui le fait deſcendre & demeurer en vous, & qui vous fait paſſer en luy & y demeurer. Vous ne devez pas ſeulement dire à Dieu, comme ce patriarche diſoit autrefois à l'ange qui en portoit l'image : je ne vous quitteray pas que vous ne m'ayez bénit. Il faut dire avec l'épouſe des cantiques : j'embraſſe ce Dieu & je ne le quitteray point : je le tiens & je ne m'en ſépareray point : je tiens ce Dieu crucifié pour me crucifier avec luy : je tiens la croix pour m'y attacher avec luy. Reconnoiſſez ſa bonté qui vous prévient ; il veut bien ſe donner à vous. Il. faut que vous diſiez comme ce prophète : qui donnera de l'eau à mon cœur, & aux yeux de mon ame une ſource de larmes? Cette ſource d'eau vous vient chercher elle meſme, & elle a ſoif de vous comme vous devez avoir ſoif d'elle. Il ouvre ſa bouche pour vous en faire entrer dans la poitrine ; il ouvre ſon coſté, ou il ſouffre qu'on l'ouvre, pour vous faire pénétrer ſon cœur ; il ouvre ſes playes qui s'eſtendent preſque ſur tout ſon corps pour vous imbiber en tout luy meſme ; il ſe remplit de la ſubſtance de voſtre ame pour vous remplir de ſon ſang encore tout vivant. Quelle pureté ne deveriez vous pas avoir pour recevoir dignement cet honneur, & s'il a fallu un apoſtre vierge & innocent pour repoſer ſur cette poitrine ſacrée, que faudroit-il pour avoir entrée en elle meſme? Cependant, madame, ce Dieu eſt tout preſt à vous recevoir en luy, pourveu que vous vous prépariez à y eſtre reçuë.

Vous fçavez qu'il demanda à fon père le pardon de ceux qui le crucifioient. Mon père, luy dit-il à la croix, pardonnez-leur parcequ'ils ne fçavent pas ce qu'ils font. Il ne l'appelle pas fon Dieu comme quand il fe plaint à luy qu'il l'a abandonné : il l'appelle fon père pour en obtenir plutoft ce qu'il veut : il luy parle comme Dieu & comme fils, & c'eft en cette qualité qu'on peut dire qu'il eft toujours écouté & que rien ne luy eft refufé. Il trouve mefme dans le plus grand de tous les crimes, tel qu'eft un Déicide de fang froid, une excufe pour authorifer fa prière; il dit que c'eft un péché d'ignorance. C'eftoit cependant un péché de malice s'il y en eut jamais, & quand J.-C. parle aux Juifs pour leur reprocher leur infidélité à fon égard il leur fait affez entendre qu'ils péchent contre le Saint Efprit en ne le voulant pas reconnoiftre pour le Meffie prédit par les prophètes. Il ne leur avoit fait que du bien & tous fes miracles alloient là; il n'avoit jamais rien fait ny rien dit qu'à l'avantage des particuliers & de tout le public, & on ne pouvoit fans la plus noire de toutes les calomnies le faire paffer comme le prenoient les Juifs qui le crucifièrent pour un féducteur du peuple, pour un féditieux, pour un ennemy de l'Eftat. Il le dit luy mefme affez haultement quand il s'agit de parler à eux & de les convaincre de leur perfidie pour les obliger autant qu'il le peut à fe reconnoiftre. Mais quand il eft queftion de demander grâce pour eux à fon père, il expofe leur caufe tout d'une autre manière : ils ne fçavent pas ce qu'ils font, dit-il. Peut-on pécher avec plus de connoiffance qu'ils ne péchoient? Les doctes de la Loy avoient les prédictions de l'efcriture qui leur

faifoient affez voir par l'application qu'ils en pouvoient faire aux actions de J.-C. qu'il eftoit luy mefme cet oint du Seigneur & ce Dieu-homme qu'on attendoit pour délivrer Ifraël. Le peuple mefme voyoit bien des chofes furhumaines en J.-C. qui rendoient témoignage de fa divinité &, quand il n'auroit pas pénétré fi avant, il ne voyoit rien que d'irrépréhenfible dans fa conduitte & dans fes mœurs. Avec tout cela les uns & les autres le livrent à Pilate comme un fcélérat; ils luy préfèrent le plus infafme & le plus criminel qui fut pour lors en Jérufalem qu'ils aiment mieux délivrer que luy; ils le chargent de fauffes accufations; ils fe fervent de témoins corrompus pour dépofer contre luy & la haine qu'ils font paroiftre eft fi vifible que fon juge mefme, tout aveuglé qu'il eft, en eft convaincu. Y eut-il jamais un crime plus grand dans toutes fes circonftances? Mais y en eut-il jamais qui fut plus de fang froid & avec plus de délibération, foit que nous regardions les Juifs feuls qui le mirent entre les mains du Préfet & des foldats romains pour le juger & pour l'exécuter, ou qu'on faffe tomber les paroles de J.-C. fur ces derniers, ou qu'on y joigne les uns avec les autres? Mon père, dit-il, ils ne fçavent ce qu'ils font, la paffion les tranfporte : & quelque voluntaire que foit leur parricide il cherche à l'excufer pour les moins charger & obtenir plus aifément pardon pour eux. Cela doit, madame, vous fervir en mefme tems d'une confolation falutaire & d'une grande leçon; cela doit vous donner une grande confiance en la miféricorde de ce Dieu & vous faire efpérer qu'il fera tout preft à vous pardonner voftre crime, luy qui a prié fon père de pardonner à fes ennemis :

mais en mefme tems cela doit vous obliger de vouloir du bien à tous ceux qui ont, en quelque manière que ce foit, contribué à voftre condamnation. Ils ne l'ont fait qu'avec juftice & pour punir une coupable, au lieu que les perfécuteurs de J.-C. agiffoient injuftement & contre la vérité puifqu'ils opprimoient l'innocence & la fainteté. Retiendrez vous encore, madame, à la veüe de ce Dieu de miféricorde pardonnant à fes créatures parricides, quelque reffentiment contre vos parties & les miniftres de la juftice?

Non, monfieur, me dit-elle, on me fait mourir juftement : je le reconnois & j'en mériterois milles fois plus que ma condamnation ne porte. Mais j'efpère que Dieu me pardonnera mon crime, fi atroce qu'il foit. Toutes fois, monfieur, il eft fi grand que c'eft tout ce que je puis faire que de l'efpérer, fi grande que foit la bonté de Dieu.

Elle me parloit ainfy les larmes aux yeux & touchée d'un repentir fenfible & je luy dis, pour l'affeurer un peu, que, tel que fut fon péché, la bonté de Dieu eftoit infinie & infiniment au deffus de fon iniquité ; qu'il ne tiendroit qu'à elle d'obtenir le pardon qu'elle fouhaittoit.

En ce moment nous arrivafmes à la Greve & celuy qui conduifoit le tombereau affis fur la planche qui en fermoit le devant nous arrefta à quatre pas de l'échafaut dreffé au milieu de cette place. Nous fufmes là quelque tems arreftez. L'arreft fut encore lu une fois, le bourreau répétant ce que le greffier prononçoit, pendant quoy pour charmer un peu l'attention de la dame & l'empefcher d'entendre ce qui fe difoit je l'exhortay

de plus en plus à mettre fa confiance en noftre Seigneur qui obtienderoit pour elle de fon père célefte le pardon qu'il luy demanderoit en fon nom puifqu'il avoit dit luy mefme, quand il luy demanda la réfurrection du Lazarre, que le père l'écoutoit toujours & qu'il ne luy refufoit jamais rien.

Madame, lui dis-je, de vous mefme vous ne pouriez pas efpérer le pardon; vous en efte indigne; mais J.-C. s'eft facrifié & fe facrifie encore pour vous. Il a tiré en vous racheptant des mains du démon, ou plutoft des mains de fon père, la fcédule qui vous engageoit à la damnation éternelle & par le péché originel & par ceux que vous avez commis vous mefme; il l'a attachée avec luy à la croix. Elle n'eft ny defchirée ny bruflée, & vous avez encore à craindre qu'elle ne retourne entre les mains de Dieu pour luy donner fujet de vous condamner. Il faut vous fervir du fang de J.-C. pour la rayer, c'eft-à-dire qu'il faut mériter auprès de luy qu'il l'efface de fon fang. Dites, madame, avec un Roy accablé de douleur : Seigneur, je fouffre violence, & ne puis rien dans l'eftat où je fuis; répondez pour moy, Seigneur, vous qui avez bien voulu fatisfaire pour moy. Il le faut, madame, & il ne s'agit de voftre part que de ne le point défavouër. Il faut fouffrir avec luy & en luy comme je vous l'ay defià expliqué.

Elle me parut toute pénétrée de ce que je luy difois, pleurant amèrement, & répétant d'une fort grande force ce que je luy difois. Ses yeux & fon vifage ne marquoient que de la contrition & cela augmenta toujours à mefure que la mort approcha.

Je ne puis m'empefcher de rapporter icy qu'en ce

moment le bourreau luy dit : Madame, il faut perfévérer; ce n'eft pas affez d'eftre venue jufqu'icy & d'avoir répondu jufqu'à cette heure à ce que vous a dit Monfieur : (il me marquoit en difant cela) il faut aller jufques à la fin & fuivre jufques là comme vous avez commencé. Il luy dit cela d'une manière affez humaine & qui me parut chrétienne. J'en fus édifié. Il eft vray qu'elle ne luy répondit mot, mais elle luy fit fort honneftement un figne de tefte, comme pour luy témoigner qu'elle recevoit bien ce qu'il luy difoit & qu'elle prétendoit fe foutenir dans l'affiette où il la voyoit. Il m'advoua qu'il eftoit furpris de fa fermeté.

Le greffier, M. Drouet, s'approcha du derrière du tombereau tout à cheval pour luy demander fi elle n'avoit rien à dire de plus que ce qu'elle avoit dit, & luy donner avis que Meffieurs les deux Commiffaires eftoient dans l'Hoftel de Ville où ils eftoient venus exprès pour recevoir fa déclaration fi elle en avoit encore à faire. Elle ne pouvoit pas bien entendre M. Drouet, & comme j'eftois entre luy & elle je luy répétay tout haut ce qu'il luy avoit dit.

Madame, luy dis-je, monfieur Drouet demande fi vous n'avez rien à adjouter à ce que vous avez dit dans voftre interrogatoire : il dit que Meffieurs les Commiffaires font à l'Hoftel de Ville pour recevoir ce que vous aurez à dire : ils fe rendront icy dans un moment fi vous voulez encore dire quelque chofe. Vous fçavez ce que je vous ay dit fur l'obligation que vous avez de confeffer voftre crime; je vous le dis encore pour la dernière fois. Si vous en fçavez plus que vous n'en avez dit, vous ne pouvez efpérer de falut que vous ne le

difiez préfentement. Penfez, Madame, que dans un inftant vous allez paroiftre au jugement de Dieu & que vous ne pourez eftre juftifiée à ce tribunal divin que vous ne répariez tout à l'heure les fautes que vous auriez faittes devant celuy des hommes. La confcience ne vous reproche-t-elle rien la deffus, Madame?

Monfieur, me dit-elle, je n'ay plus rien à dire; j'ay tout dit ce que je fçavois.

Madame, luy répondis-je, eft-ce tout de bonne foy? Vous n'efte éloignée de la mort que d'un pas : penfez à ne pas mentir au Saint Efprit.

Monfieur, c'eft tout.

Madame, lui dis-je, dites le donc tout hault à M. Drouet.

Elle luy dit le plus hault qu'elle put : Monfieur, je n'ay plus rien à dire.

Elle m'adjouta auffytoft ce qu'elle offroit de déclarer pour la defcharge de Defgrais & de Briancourt & me dit d'en parler à M. Drouet.

Madame, luy dis-je, cela eft inutile : j'ay offert cet acte de voftre part à M. le P. G.

Mais pour la fatisfaire, je fus obligé de dire à M. Drouet à l'oreille ce qu'elle m'offroit & que M. le P. G. avoit refufé.

Monfieur, me dit-il en me répondant, cela ne fert de rien. Ce n'eft pas là ce qu'on demandoit. Il fuffit qu'elle n'ait rien que cela.

Il fe paffa encore quelques momens devant que nous paffaffions du tombereau à l'échafaut. Pendant quoy, elle eut de quoy beaucoup fouffrir. Une infinité de peuple affemblé fe preffoit pour la voir & une grande

partie crioit vengeance contre elle & luy insultoit sur son crime. On ne put faire approcher le tombereau de l'échafaut plus près que de trois pas, quelques coups de fouet que donnast sur le peuple celuy qui le conduisoit assis sur la planche de devant. J'en reçus un coup au visage comme il poussoit le fouet en arrière pour le ramener avec plus de violence en devant sur ceux qu'il vouloit frapper pour les obliger de se ranger & de faire place. Il est vray que le coup me fut sensible & qu'en craignant d'autres je me levay à moitié pour pousser cet homme & luy faire entendre qu'il prit garde à luy. La confusion de voix empeschoit qu'il n'entendit la mienne s'il ne se fut pas tourné de mon costé comme il le fit quand je le poussay. Il me fit excuse & il prit garde ensuitte de porter les coups sans donner de mon costé. Le bourreau estoit sorty du tombereau pour disposer l'échelle de l'échafaut.

Elle me regarda d'un visage doux & d'un air plein de reconnoissance & de tendresse, les larmes aux-yeux. Monsieur, me dit-elle d'un ton assez élevé qui marquoit combien elle se possédoit, mais honneste autant qu'il estoit ferme, ce n'est pas encore icy que nous devons nous séparer. Vous m'avez promis de ne me point quitter que je n'eusse la teste tranchée; j'espère que vous me tiendrez parole.

Je vous la tiendray, luy répondis-je, Madame, en l'interrompant, & ce ne sera que le moment de vostre mort qui sera celuy de nostre séparation. Ne vous en mettez pas en peine, je ne vous abandonneray pas.

J'attend, Monsieur, reprit-elle, cette grâce de vous, vous vous y este engagé trop solemnellement pour y

manquer. Vous ferez, s'il vous plaiſt, ſur l'échafaut avec moy pour achever de me rendre les offices dont j'auray beſoin pour me mettre en eſtat d'aller rendre compte à mon ſouverain juge que mes crimes me font ſi fort craindre. Mais, Monſieur, il faut que dès cette heure je prévienne le dernier adieu que je vous dois bientoſt faire, & que je vous diſe par avance ce que la quantité de choſes que j'auray à faire ſur l'échafaut pouroit me faire échapper de la mémoire. Si je me ſens bien diſpoſée à ſubir la ſentence des juges de ce monde que je me ſuis attirée par mon péché, & à concevoir quelque confiance en la miſéricorde de ce dernier juge qui doit me juger là hault, ce n'eſt que par voſtre miniſtère. Je dois tout cela à vos ſoins. Je le reconnois haultement; je voudrois pouvoir exprimer combien je me ſens obligée à voſtre bonté. (C'eſt ſon mot.) J'en ſcellerois voluntiers ma reconnoiſſance de mon ſang. Il ne me reſte qu'à vous faire excuſe de la peine que je vous ay donnée; je vous en demande pardon. Je croy que vous l'avez priſe ſans répugnance, & je veux croire de voſtre charité que vous ne vous en repentez pas. Elle me répéta me voyant tout attendry : Vous m'excuſez bien, Monſieur. Et comme je ne répondois rien parceque les larmes & les ſoupirs que je retenois avec beaucoup de peine m'oſtoient la liberté de la parole, elle adjouta : Je vous prie, Monſieur, de me le pardonner & de ne point regretter le tems que vous m'avez donné. Je ſuis faſchée de vous avoir donné de ma part ſi peu de ſatisfaction, du moins en certains momens; je vous en demande pardon. Mais je ne puis mourir ſans vous prier de me dire un *De profundis* ſur l'écha-

faut au moment de ma mort, & demain une meſſe. Souvenez-vous de moy, Monſieur, & priez Dieu pour moy.

Si je ne me fuſſe ſenty en ce moment plus vivement touché que je ne l'ay eſté de ma vie, j'aurois eu bien des choſes à répondre à ſes honneſtetés, & je luy aurois promis bien plus d'une meſſe qu'elle me demandoit ; mais il me fut abſolument impoſſible de rien dire que ces deux ou trois paroles : Ouy, Madame, je feray ce que vous m'ordonnez.

Dans ce moment on la tira du tombereau, & j'eus le tems de pleurer dans mon mouchoir quelque moment pendant qu'on la deſcendoit. Cette deſcharge me ſoulagea &, comme le vallet du bourreau me tendit la main pour deſcendre du tombereau & me fit encore excuſe du coup de fouet, je m'apperçus, ne la quittant point de veüe, que le bourreau qui la conduiſoit dans les pas qu'elle fit pour aller à l'échafaut, l'arreſtoit pour parler à un homme à cheval. Je demanday au vallet qui il eſtoit, & il me répondit que c'eſtoit Deſgrais, comme je m'en doubtois. Je m'approchay aſſez promptement pour entendre ce qu'elle luy diſoit &, ſi bien que je l'euſſe veüe préparée, j'eus peine de luy voir rencontrer une perſonne dont la veüe lui en avoit fait beaucoup auprès de Noſtre-Dame. Je ne ſçay pourquoy il affecta de ſe trouver à ſon paſſage, luy qui ſçavoit qu'elle eſtoit peu contente de luy, quoyqu'il n'eut fait que ſa charge dans le tems qu'il l'avoit eue à ſa garde. Je ne doubte pas que ce fut pour luy faire quelque compliment d'honneſteté mais, comme il ne ſçavoit pas en quelle diſpoſition elle eſtoit, il pouvoit craindre qu'elle ne les reçut pas bien & peut-eſtre les auroit

elle mal reçus si Dieu n'avoit permis ce qui luy arriva à Nostre-Dame pour la prévenir contre cette entrevüe que nous ne prévoyons pas pour lors. Je ne sçay ce que luy dit cet exempt : il rapporte qu'elle luy fit excuse des peines qu'elle luy avoit données & qu'elle luy demanda de luy faire dire quelques messes & de faire prier Dieu pour elle. Je n'entendis rien de tout cela & tout ce que je pris de ce petit entretien fut la fin d'un compliment qu'elle luy faisoit en le quittant pour luy protester qu'elle estoit sa servante & qu'elle alloit mourir telle sur l'échafaut. Elle adjouta aussytost : Adieu, monsieur.

On a parlé d'une estrange manière de ce qu'on prétendoit qu'elle avoit dit en sortant du tombereau & de l'indignation qu'elle paroissoit avoir quand elle vit le bucher préparé pour brusler son corps. Mais rien n'est plus faux que ce qu'on en a dit. On luy faisoit dire en sortant du tombereau : Il n'y a donc plus de grâce à espérer & il me faut mourir ! Mais faut-il que de tant de coupables je sois la seule qu'on fasse mourir ? Elle n'a jamais rien dit de semblable ; elle a toujours compté sur la mort & ne dit pas un moment qu'il y eut aucune grâce à espérer pour elle. Elle s'est toujours reconnuë seule coupable de l'empoisonnement dont elle estoit convaincuë ; elle l'a confessé aux juges sans nommer de complices. Comment auroit-elle dit ce qu'on luy fait dire ? Pour moy je puis jurer que je n'ay rien oüy d'elle qui approche de cela & que je luy ay veu des sentimens de résolution, de contrition, & de désir de mourir pour expier son crime très éloignez de ces paroles si lasches & si peu chrétiennes. Je ne croy pas qu'elle ait veu le bucher non plus que moy qui n'en vis

rien du tout, & quand elle l'auroit veu elle l'auroit envifagé de fang froid, ou fi elle en avoit efté émuë elle m'en auroit parlé fur l'échafaut & elle ne m'en dit rien. Je la vis monter l'efchelle avec un air fort libre le bourreau la conduifant. Je la fuivis, & comme le bourreau la fit mettre à genoux devant une buche qui eftoit couchée de large fur l'échafaut je m'agenouillay à cofté d'elle, mais tourné d'une autre manière qu'elle pour luy parler à l'oreille. Elle avoit le vifage tourné du cofté de la rivière, & moy du cofté de l'Hoftel de Ville, à fon cofté droit : c'eft où le bourreau me dit de me mettre, adjoutant qu'il m'avertiroit quand il faudroit changer de place.

C'eft dans ce moment que je la vis fi préfente à elle mefme, fi uniquement occupée de ce que je luy avois dit que nous ferions fur l'échafaut, me difant d'une fi grande fuitte tout ce qu'il falloit, & me faifant paffer par ordre de l'un à l'autre fans que je luy infpiraffe, toute appliquée à ce que je luy faifois dire pour la préparer à la mort fans qu'il parut en elle aucune diftraction, bien loing d'avoir quelque tentation comme il eftoit à craindre pour elle & qu'elle m'avoit témoigné la veille qu'elle en craignoit. Je puis dire qu'elle fut fi remplie de ce qu'elle devoit faire pour fatisfaire à ce que je luy avois marqué auparavant, qu'elle n'eut pas le tems d'eftre tentée, & que Dieu l'attacha fi fort à tout cela qu'il diffipa toute autre idée eftrangère. Elle me regarda toujours pendant qu'on la difpofoit à l'exécution, & ne jetta pas les yeux hors de deffus moy. Jamais je n'ay rien veu de plus touché qu'ils me parurent & fi j'avois à peindre un vifage contrit & plein d'une

componction de cœur & de l'efpérance du pardon, je ne voudrois point d'autres traits que ceux que je me remets encore & que je me remetteray toute ma vie, qu'avoit le fien. C'eftoient des yeux fort ouverts, étudiants & cherchants en moy tout ce qui pouvoit la porter à obtenir de Dieu la rémiffion de fon crime; il en fortoit de tems en tems des larmes à groffes gouttes qui marquoient affez fa douleur fincère; tout fon vifage ne refpiroit que la ferveur d'une pénitente animée & qui feroit tout pour mériter l'abfolution de fes péchez. Elle recevoit avidement tout ce que je luy difois & infiftoit fur ce qui eftoit le plus important; elle me conduifoit enfuitte elle-mefme à quelqu'autre chofe pour ne pas perdre un moment, & c'eft ce que je ne puis encore admirer affez de la rapidité qu'elle avoit pour me traduire d'une penfée à une autre quand elle la voyoit épuifée, & fon difcernement pour faire plus de réflection fur les chofes qui avoient le plus de poids.

Rien ne la put émouvoir dans tout ce tems. Elle voyoit une foule de monde affemblée dans la place & aux feneftres; elle ne vit pas à la vérité le couteau qui la devoit frapper & je ne le vis pas moy mefme; je m'imagine qu'il eftoit fous un manteau qui le couvroit fur l'échafaut de mon cofté & elle ne le put pas voir parce qu'il eftoit derrière elle : mais elle pouvoit fe figurer tout cela quoyqu'on luy en fauvaft la veüe. Cependant elle ne parut pas du tout effrayée & je ne l'ay point veüe ny plus douce, ny plus honnefte, ny plus conftante, ny s'oubliant plus elle-mefme, ny penfant plus à fon crime pour le déteſter & en demander pardon à Dieu

que fur l'échafaut. Elle eut une très grande patience pour fouffrir avec une fouplefſe extraordinaire tout ce que luy fit le bourreau pour la préparer à l'exécution. Il la decoëffa fytoſt qu'elle fut à genoux : il luy coupa les cheveux par derrière & aux deux coſtez : il luy fit pour cela bien des fois tourner la teſte de différentes manières : il la luy mania mefme quelques fois affez rudement, & cela dura bien une demy heure. Ce n'eſt pas que fes cheveux fuſſent longs ; ils eſtoient très courts : on dit que Defgrais la fit razer quand il l'arreſta à Liège ; je ne luy ay jamais demandé, mais je ne croy pas qu'en fi peu de tems ils fuſſent devenus fi grands qu'ils eſtoient, quoyqu'ils ne le fuſſent pas beaucoup. Il falloit pourtant qu'elle les eut fait couper peut-eſtre un an auparavant. Ce fut l'épaiſſeur qui fit que le bourreau fut fi long à les luy couper.

Je ne doubte pas qu'elle ne fentit vivement cette honte, & quand elle fe vit décoëffer à la veüe d'un fi grand monde, je remarquay bien qu'elle en eſtoit touchée ; mais elle furmonta cette peine & fe foumit à tout avec joye. Je doubte qu'elle fe foit jamais laiſſé coëffer fi tranquillement qu'elle fe laiſſa pour lors décoëffer & razer ; la main du bourreau ne luy fut pas plus rude à fentir que celle d'une demoifelle qui l'auroit coëffée ; elle luy obéit toujours ponctuellement pour fe tourner, abaiſſer fa teſte & la relever comme il luy plaifoit. Il luy defchira le haut de la chemife qu'il luy avoit mife par deſſus fon manteau quand elle fortit de la Conciergerie, pour luy defcouvrir les épaules ; il eſt vray qu'il fit cela affez adroitement, mais avec beaucoup de lenteur. Il luy banda enfin les yeux & ne

trouva en elle réfiftance à rien. Elle eftoit comme un agneau qu'on mene égorger ; elle n'ouvrit non plus la bouche, pour fe plaindre du bourreau qui en faifoit ce qu'il vouloit, que ne l'ouvre cet animal quand on le tond & qu'on le prend pour en faire une victime & le facrifier. C'eft la comparaifon que l'Efcriture donne pour exprimer la douceur du fils de Dieu fouffrant, & je ne voy rien qui marque mieux cette patience que je vis pour lors en cette dame fur le point qu'elle eftoit de recevoir le coup de la mort.

J'avoué que je fus édifié de toutes les grâces qu'elle reçut de Dieu en ces momens, car je ne puis attribuer cette force d'efprit qu'elle eut pour lors qu'à celuy de Dieu qui la foutenoit & qui luy faifoit faire tout ce qu'il falloit qu'elle fit comme on pouroit fouhaitter qu'une perfonne les fit en cet eftat; & plus j'y penfe préfentement, plus je fuis convaincu que cela ne pouvoit venir d'ailleurs. Ce m'eft une grande préfomption que Dieu luy a fait miféricorde & l'a fait mourir en grâce pour profitter après fa mort des prières qu'on fera pour elle. Quelle autre protection que la main de Dieu pouvoit éloigner toutes les tentatives qu'elle avoit auparavant fi fréquentes, & dont elle avoit raifon de craindre le redoublement dans cette conjoncture, comme elle avoit auparavant témoigné le craindre ? Quel autre fecours que celuy du ciel pouvoit deftourner l'épouvante que peuvent donner à une ame l'approche de la mort, un échafaut, une affemblée de peuple fans nombre, une confufion de voix avides de fang ? Quel autre confolateur que Dieu mefme luy pouvoit donner dans cet appareil de trouble & entretenir en elle ce

grand calme qui ne fut pas traverſé de la moindre agitation? D'où pouvoit venir, que d'une grâce toute ſingulière, cet accord admirable qui ſe trouva en elle d'une ferme confiance en la bonté de Dieu & d'une vive appréhenſion de ſes jugemens? Quelle autre force que celle du Seigneur pouvoit conſerver tant de paix au milieu de ſi grandes allarmes & faire qu'une ame qui a horreur d'elle meſme & de la juſtice divine qu'elle enviſage preſte à fondre ſur elle demeure tranquille à la veüe de la miſéricorde de Dieu qu'elle eſpère contre toute eſpérance? Quel autre ſouffle que celuy du Saint Eſprit pouvoit animer cette ame qui devoit eſtre comme noyée dans l'amertume & ſans aucune action, au ſeul reſſentiment qu'elle pouvoit avoir de ſe voir en eſtat de quitter le monde d'une manière ſi ignominieuſe? Quel autre feu que le ſien pouvoit éclairer l'eſprit d'une perſonne qui devoit eſtre accablée de douleur & luy faire dire tout ce qu'elle dit, exciter ſa charité, & luy faire produire de ſi grands actes d'amour de Dieu & d'autres vertus chrétiennes, fortifier ſa mémoire, & luy repréſenter à point nommé tout ce que je luy avois auparavant dit que nous pourions faire ſur l'échafaut? Quel autre bras enfin que celuy du Très-Haut auroit pu la ſoutenir & affermir meſme plus que devant toutes ſes puiſſances contre les impreſſions que pouvoient faire ſur l'imagination la main du bourreau qu'elle ſentoit sur elle & qu'elle ſçavoit devoir ſe deſcharger ſur ſa teſte dans un moment?

Je rappelle encore ſouvent toutes ces circonſtances dans mon ſouvenir & je les repetteray longtems. Elles m'ont extrêmement frappé & je ne voy rien, ce me

femble, dans des hiftoires femblables, qui les paffe. Quelle différence y a-t-il de cette fituation d'ame avec l'inquiétude & la lafcheté qu'on rapporte du Marefchal de Biron! On dit qu'il s'emportoit contre fes accufateurs & contre les témoins & qu'il leur difoit bien des injures. Ses paroles n'eftoient que de continuels reproches : il ne fe poffédoit pas : il ne pouvoit mefme fouffrir la veüe du bourreau : il ne voulut pas eftre lié : il ne put fe réfoudre à fe laiffer toucher par luy que de l'épée qui luy couppa la tefte : il le menaça de l'étrangler de fes propres mains s'il approchoit de luy devant le moment de l'exécution : il paroiffoit tout hors de luy mefme : il fouhaittoit qu'un des hommes armés qui eftoient autour de l'échafaut dans la cour de la Baftille où il fut exécuté prévint le bourreau & le tuaft d'un coup de moufquet pour luy fauver l'infafmie de mourir de la main d'un bourreau. Camarades, leur difoit-il, n'y aura-t-il perfonne d'entre vous qui m'honore d'une moufquetade à travers le corps? Il fe leva après s'eftre mis à genoux & s'eftre bandé luy mefme, & on crut qu'il ne l'avoit fait que pour fe faifir de l'épée du bourreau & s'en tuer de fa propre main. C'eft pour cela que fon confeffeur remonta fur l'échafaut. Toute cette conduitte, cette crainte de la mort, cette répugnance à la recevoir de la main du bourreau, ces échappées de défefpoir & cette fureur, font honte à la mémoire de ce guerrier & relevent bien ce que j'ay dit de madame de B. qui n'eut nulle difficulté dans tout ce qu'il luy fallut fouffrir du bourreau. Elle fe laiffa lier les mains comme fi on luy eut mis des bracelets d'or, mettre la corde au col comme fi c'eut efté

un collier de perles, décoëffer, razer, & découvrir le col & les épaules comme ſi on l'avoit parée pour la mener à quelque cérémonie. Elle n'eut pas meſme beſoin de rien de grand pour s'animer à cette patience, comme on dit que Monſieur le maréchal de Marillac avoit eu pour ſe laiſſer couper les cheveux par le bourreau, ſe remettant pour s'y ſoumettre les paroles de Saint Paul que j'ay citées plus haut & que j'avois dit auparavant à Mme de B. pour l'exhorter à ne point regarder ce que ſes yeux luy faiſoient voir de pénible qui n'eſtoit que pour un tems, & à porter les yeux en ſon ame ſur ce qui ne ſe voyoit pas & qui dureroit une éternité.

Ce n'eſt pas que je vouluſſe faire aucune comparaiſon de Mme de B. avec le Maréchal. Si le peu qu'il avoit fait de mal le met bien au deſſus d'elle, c'eſtoit beaucoup plus encore à un homme comme luy, de ſa qualité & de ſonméritte, de ſouffrir la main du bourreau quoy qu'avec un peu de répugnance, qu'à cette dame de ſouffrir ſans peine. Mais je touche ces exemples pour faire voir combien eſt rare cette égalité d'ame qu'elle eut toujours ſur l'échafaut. Il me ſemble que ſa diſpoſition à l'égard du bourreau tenoit le milieu entre celle de Monſieur de Cinq Mars & celle de Monſieur de Thou. Si unis qu'ils fuſſent dans la réſolution de mourir chrétiennement & de recevoir la mort dans un eſprit de pénitence, ils eurent des ſentimens bien différens à l'égard du bourreau qui leur couppa la teſte; peut eſtre paroiſteront-ils dans les extrémitez oppoſées qu'un tempérament de médiocrité auroit pu corriger ſeurement. La conduite de Monſieur de Cinq Mars en cette

occafion tient bien de la foibleffe & il fe poura trouver quelques gens qui traiteront de baffeffe celle de Monfieur de Thou, à n'en juger que par la veüe du monde en faifant abftraction de la religion & de l'humilité chrétienne. Monfieur de Cinq Mars ne voulut pas que le bourreau luy touchaft devant que de le décapiter; c'eft fans doubte une trop grande délicateffe & il auroit paru bien plus fort s'il avoit voulu eftre lié & qu'il eut foufert fans peine le bourreau luy couper les cheveux, au lieu qu'il pria le frère du Pere Malavalette de luy rendre cet office. Monfieur de Thou au contraire, bien loing de refufer l'approche du bourreau, l'embraffa fitoft qu'il le vit fur l'échafaut, & luy fit toutes les careffes qu'il auroit pu faire à fon égal & à fon meilleur amy. Il feroit à craindre que ceux qui empoifonnent toutes chofes ne prétendiffent que c'eftoit là l'effet d'une fauffe humilité qui affectoit les dehors outrés & en faifoit trop : d'autres pouroient dire qu'il y auroit quelque chofe en cela de trop rampant & qu'il fuffifoit en cette rencontre que Monfieur de Thou laiffaft tout faire dans l'ordre de la juftice fans prévenir le bourreau d'un falut extraordinaire & que, quoyqu'un homme condamné ne doive pas tenir fon rang, il y a pourtant toujours une certaine bienféance à garder qui empefche les excez d'honnefteté, & qu'enfin il faut toujours éviter ce qui eft fingulier puifqu'il peut eftre mal pris, qu'il donne lieu aux critiques de glofer, & qu'il eft fufceptible de mauvoife interprétation comme de bonne. Ce n'eft pas que je ne louë fort, de mon fentiment particulier, l'action de Monfieur de Thou : c'eftoit une humiliation qui avoit pu coufter beaucoup à un

homme qui auroit eu moins d'humilité que luy & il eſt aiſé de s'en convaincre par toute la ſuitte de l'hiſtoire de ſon exécution qu'il n'y avoit en cela rien d'affecté ni de diſſimulé, que tout eſtoit ſincère & naturel en luy, & qu'il agiſſoit tout autrement qu'un philoſophe payen, & purement par mépris chrétien. Mais je croy qu'il ſe trouvera des gens qui eſtimeront mieux un air indifférent que cet entouſiaſme de tendreſſe.

C'eſtoit un triſte eſtat où fut Monſieur de Montmorancy à l'égard du bourreau quand il monta ſur l'échafaut; il ne voulut pas que ſon barbier qui l'avoit toujours ſuivy juſque là & qui luy avoit coupé les cheveux le touchaſt. Il s'abandonna au bourreau qui acheva de le préparer à l'exécution, luy coupant encore les cheveux qu'il ne trouva pas aſſez coupez, & le mettant en eſtat d'eſtre exécuté. Cela eſt d'un esprit fort qui n'a pas de foibleſſe comme Monſieur de Cinq Mars & Monſieur de Thou, et ce ménagement qui tient le milieu entre Monſieur de Cinq Mars et Monſieur de Thou eſt d'une ame toujours noble qui ſubit la loy ſans ſe ravaler & qui ſe ſoumet ſans eſclavage.

C'eſtoit à peu près ce que fit Madame de B. dont je ne prétend pas pourtant faire aucune comparaiſon avec Monſieur de Montmorancy ou avec quelqu'un de ces héros de l'échafaut qui ſont aſſez diſtinguez d'elle par la qualité de leur crime bien moins grief que le ſien, par les grandes actions qu'ils ont fait, & peut eſtre meſme par quelques circonſtances qui ſe ſont paſſées à leur mort & qui les mettent au deſſus de la ſienne. Mais je puis, après avoir marqué en quelque choſe les caracteres différens de ces originaux, dire

duquel approche le plus celuy de cette dame, & c'eſt ſans doubte de ce dernier meſlé d'obéiſſance & de bienſéance.

Elle regarda toujours le bourreau avec beaucoup d'honneſteté, mais avec bien de l'indifférence, comme elle auroit regardé un eſcuyer ou une damoiſelle qui luy auroit rendu quelque office; elle ne l'interrogea jamais, mais elle luy répondit; quand elle luy parla d'un ſellier à qui elle devoit un reſte de payement pour un caroſſe, elle luy dit en un mot qu'elle y metteroit ordre; elle dit cela fort doucement, mais comme elle l'auroit dit à un homme fort au deſſous d'elle. C'eſtoit dans la chapelle de la Conciergerie que cela ſe paſſa. Dans la marche elle ne cherchoit pas à le voir, mais elle n'évitoit pas ſa veuë; elle fit meſme à ſon vallet en ſortant de la priſon un compliment ſur le chapelet que j'ay marqué en ſon lieu; elle le pria de ſe ranger d'un coſté dans le tombereau; elle luy marqua par un ſigne de teſte qu'elle ne trouvoit pas mauvois qu'il luy eut dit un mot pour l'exhorter à la perſévérance, quoyque par ſon ſilence, & par une œüillade qu'elle jetta sur moy pour m'obliger à reprendre la parole, elle témoigna aſſez qu'elle n'auroit pas pris plaiſir à lier converſation avec luy & que ce n'eſtoit pas par luy qu'elle vouloit eſtre exhortée. Sur l'échafaut elle luy obéit ponctuellement en toutes choſes, faiſant ſur l'heure ce qu'il luy diſoit de faire, mais ne luy diſant pas un mot de ſa part, & ne me diſant pas auſſy une parole qui le regardaſt; elle luy laiſſa conduire ſon corps comme il luy pluſt, ſans ſe mettre en peine de ſon habileté & de ſon adreſſe, comme elle me rendit maiſtre de ſon ame,

mettant ſon ſalut entre mes mains & faiſant tout ce que je luy diſois.

Sitoſt qu'elle fut agenouillée, & moy à genoux à ſon coſté droit où le bourreau m'avoit dit de me placer, elle regardant l'égliſe de Noſtre-Dame, & moy ayant le viſage tourné à l'Hoſtel de Ville, je la vis regardant l'égliſe & je n'eus qu'à luy dire en tournant moy meſme à moitié la teſte & luy montrant de ma main le temple : Madame, voilà les tours de Noſtre-Dame, pour la faire ſouvenir de ce que je luy avois dit du Connétable de Saint-Paul.

Monſieur, me répondit-elle, ouy, c'eſt l'égliſe Noſtre-Dame, & je me remets ce que vous me dites hier du Connétable qui, dans l'eſtat où je ſuis préſentement, fit ſa prière à la veüe de ces tours; faites m'en faire une, Monſieur, je vous en ſupplie, à ſon imitation; ſuivons cet exemple, & commençons par là ce que j'ay à faire icy.

Je luy fis faire ſur l'heure cette prière à Dieu comme elle me vint, tirée de l'Eſcriture, des oraiſons de l'Egliſe, de Saint Auguſtin, & d'autres différens endroits qui ſe préſentèrent à moy dans le moment, & comme je luy voulois faire produire des actes de foy, je la luy fis adreſſer à la Trinité qui en eſt le premier objet & dont la créance expreſſe eſt de néceſſité de ſalut. Voicy à peu près ce que je luy fis dire :

Mon Dieu, je ne ſuis pas digne de lever mes yeux au ciel pour vous y prier. Si le publicain de la parabole n'oſoit les y porter & ſe contentoit de frapper ſa poitrine pour vous marquer ſa pénitence & de vous dire : Seigneur, ſoyez propice à un miſérable pécheur,

que dois-je dire & que dois-je faire, moy qui fuis une péchereffe bien plus miférable? Oferay-je répandre mon ame devant vous, moy qui ne fuis que pouffière dans mon origine et qu'abomination dans la fuitte de ma vie? Quelle apparence qu'une ame toute noircie de crimes s'approche de vous qui efte une lumière inacceffible! Mon Dieu, je n'en aurois jamais la hardieffe fi je ne fçavois que vous voulez bien recevoir les pécheurs les plus coupables & que vous avez toujours les bras ouverts pour embraffer les brebis les plus égarées quand elles veulent revenir à vous. J'ay reçu de vous, mon Dieu, dans ma naiffance, une ame faite à voftre image; le baptefme luy a ofté fa tâche originelle & l'a régénérée dans voftre fang; les autres facremens luy ont efté donnez pour réparer en elle & pour y nourrir la vie fpirituelle fi elle en avoit fait un bon ufage. Il eft vray que j'ay biffé cette image & que je l'ay rendue méconnoiffable; je l'ay fait plus reffembler au démon que vous ne l'aviez fait reffembler à vous-mefme; j'ay profané le fang facré par l'abbus que j'en ay fait par mes rechutes dans le péché & par mes communions indignes. Mais, Seigneur, je fuis toujours voftre créature &, quelque chofe que j'aye adjouté à ce que vous avez mis en moy, le fond eft de vous. Reconnoiffez-le, Seigneur, oubliez tout ce que j'ay fait contre vous & ne vous fouvenez que de ce que vous avez fait pour moy. Perfonnes divines, vous m'avez trois fois formé & je fuis voftre production : Père Eternel, je fuis l'ouvrage de vos mains comme le fils eft voftre image; Verbe divin, je fuis l'effet de voftre connoiffance comme vous efte vous-mefme le terme de celle du père; Efprit-Saint,

je fuis le fujet de voftre amour & de vos complaifances, comme l'amour du père & du fils eft voftre unique principe. Père éternel, vous efte mon père par la création ; c'eft par là que vous m'avez tirée du néant. Verbe divin, vous efte mon libérateur & mon fauveur par voftre incarnation ; c'eft par là que vous m'avez racheptée & que vous m'avez tirée de la maffe corrompue, de la maffe de perdition. Efprit-Saint, je ne vouderois voir mon nom efcrit dans le livre de vie qui eft mon unique fouhait en ce monde qu'avec vous. Je donnerois ma tefte très voluntiers pour fauver cette ame qui m'eft fi chère & que j'ay enfantée pour y former J.-C. en la rendant conforme à luy.

Je prie le Seigneur Jéfus par fa gloire, par la grandeur de fon nom, par tout ce qu'il vous a jamais fait de bien, par l'ardeur qu'il a pour le falut de fes créatures, par tout ce qu'il a jamais fait pour cela dans la création de l'homme, dans l'incarnation, dans tous les bienfaits de l'ordre de la nature, dans tous les miftères de la grâce, de vous remettre tout ce que vous avez jamais commis de péché par vos fens & par toutes les puiffances de voftre ame, qu'il vous enyvre du calice de fa paffion, qu'il vous faffe avaller fon fang pour vous rendre la force & la vie intérieure que vos crimes vous ont fait perdre & qu'il rende voftre nom prétieux devant luy, qu'il vous baptife de fon Saint-Efprit & dans le feu, qu'il purifie la victime & qu'il fe la rende agréable, qu'il foit icy comme il a efté fur l'autel de la croix le pontife offrant l'hoftie offerte à ce Dieu à qui il s'offre luy-mefme à luy-mefme en vous offrant à luy-mefme, qu'il paffe en vous pour vivifier & annoblir voftre facri-

fice par le fien & n'en faire qu'un holocaufte de propitiation.

Offrez-luy, Madame, voftre ame qui s'en va s'en aller à luy pour paroiftre à fon tribunal & y eftre jugée, & le corps qui doit eftre réduit en cendres un moment après que l'âme en fera féparée. C'eft un facrifice qui fe fera après voftre mort & que vous devez dès à préfent accepter & préfenter à Dieu par avance pour en avoir le mérite.

De tout mon cœur, Monfieur, me dit-elle, & je voudrois pour le faire plus méritoire eftre bruflée toute vive, fi je pouvois affez préfumer de mon courage pour pouvoir porter ce genre de mort fans tomber dans le défefpoir. Il n'y a rien que je ne fouffriffe pour fatisfaire à Dieu à qui je dois tout pour fes bienfaits & pour mes ingratitudes paffées, pour fes grâces & pour mon crime dont je connois plus que jamais l'énormité.

Elle me dit cela d'une grande force d'efprit, mais d'un ton plus languiffant qu'elle n'avoit parlé jufque là.

C'eftoit fans doute la feule foibleffe du corps qui l'abbatoit, & fon efprit eftoit plus à luy que jamais & avoit plus de vigueur.

Je luy dis un mot de faint Eftienne, & comme je commençois, le bourreau qui jufque là s'eftoit préparé pour l'exécution, me fit figne de la main de me retirer un peu. Je vis bien que c'eftoit pour luy donner le coup de la mort. Je me retiray feulement de deux pieds, demeurant toujours à genoux & continuant à luy parler. Elle s'apperçut à l'affoibliffement de ma voix que je m'éloignois d'elle; elle crut que je la quittois & fe tournant tout à coup de mon cofté, quoyqu'elle ne put plus me

voir : Ah ! Monfieur, me dit-elle, vous vous en allez, quoyque vous m'ayez promis de ne me point abandonner que je n'euffe reçu le coup.

Elle me dit cela d'une voix fort haulte, toute inquiette que je la quittaffe.

Non, Madame, luy répondis-je, en hauffant ma voix afin qu'elle reconnut moins que je n'eftois pas fi près d'elle & qu'elle n'attendit le coup avec quelque faififfement, je ne vous quitte point. Seurement, Madame, je vous tiendray parole & je ne me fépareray de vous qu'à la mort. Penfez à ce premier martir faint Eftienne qui, dans le tems mefme qu'on le lapidoit publiquement, vit la gloire de Dieu & J.-C. affis à la droite de fon père. Vous ne verrez pas comme luy les cieux ouverts; vos yeux mefme ne le font pas pour regarder le ciel fermé; il eft bien jufte que cet illuftre témoin de noftre foy ait cet avantage fur vous, qu'il ait à fa mort un avant germe de la béatitude & qu'il commence à voir Dieu devant que de quitter le monde, au lieu que vous ne le verrez qu'après voftre mort. Mais vous pouvez des yeux de la foy voir feurement, quoyque avec obfcurité & inévidence, le fils de Dieu affis à la droite du père. Vous faites profeffion de cette croyance dans le Symbole : cela fuffit pour vous faire dire avec faint Eftienne à ce Dieu tout miféricordieux : Seigneur Jéfus, recevez mon efprit ! Seigneur Jéfus, recevez mon efprit ! Seigneur Jéfus, recevez mon efprit ! Elle répéta trois fois ces paroles après moy & elle me parut les répéter avec une grande ardeur, faifant un nouvel effort de voix & redoublant de ferveur.

Je continuay tout à l'heure à luy parler, comme je

vis le bourreau en devoir de prendre son couteau que je ne vis point du tout. Il ne la frappa pas sytost après, & j'eus le tems de luy parler ou de la faire parler à Dieu encore près d'un miserere.

Madame, luy dis-je en continuant, suivez-moy autant que vous le pourez de la voix, ou du moins, si vous ne le pouvez point, d'esprit & de cœur. Prononcez trois fois le nom de Jésus & trois fois celuy de Marie. Dites avec moy : Jesu, Jesu, Jesu, Maria, Maria, Maria, Jesu Maria, Jesu Maria, Jesu Maria, Jésus ayez pitié de moy, Marie, priez pour moy, Jésus fils éternel du Père éternel & principe, avec le père, du Saint-Esprit par une opération toute miraculeuse, Jésus fils de Dieu dans l'éternité, fils de l'homme dans le tems, que ma misère fasse compassion à vostre humanité & que vostre divinité me secoure. Marie, fille de l'homme & mère de Dieu, que vostre nature céleste me vienne en ayde. Implorez-la, Madame, pour vostre crime qui ne pouvoit avoir foulé aux pieds le sang de ce Dieu homme, que vous n'ayez rejetté le sein de la mère. Elle prend trop d'intérest à ce qui regarde celuy à qui elle a donné naissance & dont elle est la créature pour n'estre pas offensée de ce qui l'offense. Elle n'a d'autres amis ny d'autres ennemis que ceux qui le sont de son fils qui est son Dieu comme le nostre quoyqu'il soit le fruit de son ventre, comme il est nostre père & le principe de nostre estre. Quand elle n'auroit à nostre égard que cette qualité de mère de Dieu, nous ne pourions faire injure à son fils sans qu'elle y prit part ou qu'elle y entrast pour beaucoup, puisque l'esprit de Marie est autant l'esprit de J.-C. que la chair de J.-C. est la chair de Marie & qu'elle ne reçoit pas

moins les impreſſions & la communication de ſon eſprit divin qu'il tient d'elle ſon corps virginal : elle eſt l'eſprit de ſon eſprit & l'ame de ſon ame, comme il eſt la chair de ſa chair & les os de ſes os. Ce nouvel Adam eſt né de la nouvelle Ève & en a reçu la vie mortelle en augmentant & fortifiant en elle la vie ſpirituelle, au lieu que la première, ſortie du premier, a reçu la vie coupable de celuy à qui elle attira bientoſt après une double mort de l'ame & du corps. Comme les inclinations de J.-C. & de Marie ſont les meſmes, leurs intéreſts ne ſont pas différens & leur cauſe eſt commune. Le ſang de l'un eſtant le ſang de l'autre, le ſang du fils formé du plus pur ſang de la mère, la mère ne peut pas voir le ſacré ſang de ſon fils prophané qu'elle n'en reſſente une juſte douleur, & l'amitié qu'elle a pour luy fait qu'elle eſt encore plus touchée des ſacrilèges qui ſe font contre le ſang qui luy eſt commun qu'elle ne le feroit de ce qui ſe feroit contre le ſien propre. Mais quand cette réflexion de ſentiment ne luy feroit pas partager avec luy tout ce qu'il ſouffre & qu'elle n'auroit pas par là un droit d'exiger de nous une réparation particulière des péchez que nous commettons contre ſon fils, elle en auroit d'ailleurs par elle-meſme & nous ne pouvons plainement ſatisfaire à Dieu ſans la déſintéreſſer, puiſque nos péchez le bleſſent perſonnellement. C'eſt elle qui ſe met entre Dieu & nous pour nous ménager ſes grâces, pour nous en procurer un bon uſage, & pour nous reconcilier avec luy quand nous en abbuſons. C'eſt elle qui obtient de ſon fils qu'il change nos cœurs et qu'il faſſe en nous une converſion bien plus grande que ne fut le changement qu'elle obtint autre-

fois d'eau en vin aux nopces de Cana & qui n'eſtoit que la figure du miracle qu'elle opere dans le changement ſpirituel qui ſe fait en nous par la juſtification, qui vuide nos ames de l'eau du vice & de l'iniquité, pour ne les remplir que du vin de la grâce & de la charité. Pouvons-nous ſans infidelité contre elle ne pas répondre à ſon entremiſe? Pouvons-nous ſans ingratitude envers elle rebuter ou négliger les dons qu'elle nous attire de ſon fils? Vous avez raiſon, Madame, de luy vouloir faire une réparation particulière : voſtre sexe luy eſt ſingulièrement dévoué & ſi tous les chrétiens la reconnoiſſent pour leur ſecours & tous les pécheurs pour leur refuge, les chrétiennes & les péchereſſes la deveroient particulièrement prendre pour telle ; & ſi elles n'ont pas eu recours à elle dans leur beſoin ou qu'elles ayent rejetté les grâces que Dieu luy a donné à ſa prière, elles doivent luy en faire une réparation quand elles ſe mettent en devoir de ſe reconcilier avec Dieu par la pénitence. Vous le devez, Madame, plus que perſonne & par une raiſon qui vous eſt propre. Vous vous eſte, dites-vous, toujours ſenti de la piété pour Noſtre Dame, c'eſt-à-dire de la vénération pour ſa gloire & de l'inclination pour la prier; ſi vous n'avez pas ſuivi cet inſtinct & que vous ayez eſteint le Saint-Eſprit, que vous ayez étouffé ce mouvement & cette inſpiration, que vous vous ſoyez fait violence pour diſſiper les bonnes ſemences de naturel & de grâce que vous teniez de la bonté de Dieu & de l'interceſſion de Marie, vous ne pouvez ne luy en pas demander pardon. Faiſons-le, Madame. Je le veux comme vous le ſouhaitez, mais répétez auparavant en deux mots l'amande honorable que vous avez faite à

Dieu. Ne le voulez-vous pas bien? Très voluntiers, Monſieur, me répondit-elle.

Madame, repris-je tout à l'heure, ne feriez-vous pas toute preſte à la faire aux pieds de tous les hommes qui sont icy aſſemblez & vous reconnoiſtre de bonne foy une créature abominable? Ne voudriez-vous pas que voſtre foible voix put ſe faire entendre à toute cette foule de monde, qu'elle ſe portaſt dans les endroits les plus éloignez, qu'elle ſe fit entendre des hommes & des anges, des vivants & des morts, de tous les âges, de tous les ſiècles, de toutes les nations, pour rendre voſtre confeſſion plus publique & voſtre amande honorable plus ſolennelle, pour vous humilier & proſterner au deſſous de toutes les créatures & multiplier autant de fois l'aveu & la déteſtation de voſtre crime qu'il y a jamais eu, qu'il y a préſentement, & qu'il y aura jamais de créatures?

Je voudrois cela de tout mon cœur, me dit-elle.

Madame, luy dis-je en reprenant, dites donc après moy : Je reconnois mon crime à la veuë du ciel & de la terre ; je vous en fais une confeſſion ouverte ; je voudrois, Seigneur, entrer juſque dans le fond des enfers pour m'abaiſſer autant que je le dois ſous voſtre main toute puiſſante & marquer à toute la nature que je me tiens la plus indigne de toutes les créatures. Il n'y en a point ſous qui je ne vouluſſe abbatre ma teſte & m'anéantir ſi je le pouvois pour témoigner le reſſentiment que j'ay de ma faute. J'advoue qu'elle eſt infinie & que la réparation eſt bien au dessus de mes forces, qu'il ne faut pas avoir moins qu'une miſéricorde infinie pour me pardonner, & c'eſt pour cela qu'en vous demandant

pardon & me remettant à voſtre mercy je vous prie dans l'amertume de mon ame & de toute l'étendue de mon cœur de ne me point condamner, mais d'avoir pitié de moy ſelon voſtre grande miſéricorde & ſelon la multitude de vos miſéricordes infinies. Vierge ſainte, mère de mon Dieu, conſolatrice des affligez, & mère de tous les chrétiens, j'ay péché contre le ciel et contre vous ; je ne mérite plus d'eſtre appellée voſtre fille & je m'eſtimerois trop heureuſe ſi vous vouliez bien me tenir pour voſtre ſervante ; j'ay diſſipé toute cette ſubſtance de ma rédemption à laquelle vous aviez tant contribué ; j'ay perdu toutes les grâces que vous m'aviez obtenu de Dieu ; je vous ſuis redevable de tout cela ; & ſi vous me demandez à la rigueur ce que je dois juſqu'au dernier quart d'heure, où en ſerois-je et dans quel degré d'accablement me trouverois-je? Je me verrois dans un abyſme dont je ne pourois ſortir & où je ne me reconnoiſterois pas moy-meſme ; je vous confeſſe l'énormité de mon crime & l'impuiſſance où je ſuis de vous ſatisfaire ; je vous demande pardon autant que je le puis. Que n'ay-je donc le mérite qu'il faut pour l'effacer moy-meſme & vous faire une reſtitution rigoureuſe? Azile des criminels, ne me repouſſez pas. Je n'eſpère trouver grâce auprès de Dieu que par vous ; je n'atend de protection qu'à l'ombre de vos ailes & par voſtre crédit ; je n'oſerois me préſenter à luy que vous ne m'y préſentiez vous-meſme & que vous ne m'y reconnoiſſiez. Je vous vois au bas de la croix partageant avec luy en eſprit toutes ſes douleurs intérieures & extérieures ; faites que je me crucifie aujourd'huy avec luy & avec vous ; percez-moy de ſes playes ; lavez-moy de ſon ſang

& rendez-moy la vie de l'ame & affurez-moy la par la mort pour toute une éternité.

Après qu'elle eut dit ces paroles après moy & avec une grande ardeur, je luy fis adorer la croix et le Dieu crucifié, & je me fervis pour cela à peu près des paroles du difciple de la croix & de l'Églife dans l'action de grâce qu'elle nous fait faire au fils de Dieu après la meffe.

Madame, luy dis-je, il faut mourir en croix. De quelque manière que meure un chrétien, il ne peut mourir en J.-C. s'il ne meurt attaché à la croix avec luy; ceux qui n'y font pas attachez des mains & des pieds du corps s'y doivent eux-mefmes attacher de toutes les puiffances de leur ame. C'eft pour cela que nous préfentons la croix aux mourans, afin qu'ils fe faffent eux-mefmes une croix du lieu & de la fituation où ils doivent mourir; les malades s'en font une de leur lict, & vous vous en devez faire une de cet échafaut puifqu'il faut que vous y perdiez la tefte comme J.-C. a rendu l'efprit fur la croix. Saluez la croix, Madame, comme faint André la falua quand il fut au lieu de fon fupplice & qu'on la luy fit voir pour l'y attacher. (Ce n'eftoit pas là le lieu de faire la critique des actes dont ces mots font tirez; il me fuffifoit pour les citer là comme de faint André que l'Églife les luy faffe dire dans fon office). Dites avec luy : Je vous falue, croix facrée, fource de tout mon bien, croix glorieufe qui avez acquis autant d'honneur quand vous avez reçu le dernier fouffle du Sauveur du monde que vous aviez eu jufque-là d'infafmie à eftre le théâtre des cris & du fupplice des plus grands fcélérats.

Ne continuez pas, Madame, luy dis-je en l'interrompant & l'arreſtant là, vous ne pouvez pas dire la fuitte avec luy : Croix, difoit-il, que j'ay tant déſirée, que j'ay aimée avec tant d'application & d'empreſſement, que j'ay toujours recherchée fans intermiſſion. Vous eſte bien éloignée de pouvoir vous rendre ce témoignage de confcience. Mais tournons ces mots d'une manière qui vous convienne & reprenons cette prière apoſtolique.

Croix que j'ay toujours du déſirer pour me conformer au modèle des prédeſtinez & au premier né d'entre les morts, mais que j'ay ſi peu fouhaittée par ma lafcheté; croix que je devois embraſſer avec tant de joye & que j'ay éloignée autant que j'ay pu par ma délicateſſe; croix que j'ay du chercher en toutes chofes & fans relafche, mais que j'ay évité en tout par efprit du monde ne m'occupant qu'à ce qui pouvoit occuper ma paſſion & entretenir mon cœur dans l'avarice, l'ambition & la volupté, au lieu de le nourrir dans la pauvreté & le dénuement, dans le mépris & les opprobres, dans les peines & les mortifications qui font les apanages de la croix; croix qui m'eſtoit préparée & que Dieu me fait rencontrer aujourdhuy quelqu'effort que j'aye fait pour la fuir & pour m'en délivrer, je vous embraſſe préfentement avec autant de plaiſir que je vous ay détourné de moy jufqu'à cette heure. Recevez-moy fur cet échafaut, fouffrez que je m'attache à vous en meſme tems qu'on m'y attache, & rendez-moy à J.-C., mon divin maiſtre, afin qu'il m'adopte par vous pour fa fille, comme il m'a par vous racheptée de l'efclavage; adjoutez à la liberté qu'il m'a méritée, en fe faifant crucifier, la qualité d'enfant qu'il ne me donnera que quand

je feray crucifiée avec luy. Voilà, Madame, ce qu'il faut dire à la croix & à J.-C. crucifié; voilà comme il faut adorer ce bois & le Dieu qui y eft attaché. Suivez-moy, Madame, je vous prie, & dites après moy du moins de cœur ces paroles que j'ay tiré d'une prière de l'Eglife.

Monfieur, me dit-elle, j'efpère que Dieu me donnera affez de force pour vous fuivre de bouche comme de cœur. En effet, elle en eut affez pour répéter tout après moy & me donner elle-mefme la fuitte de ce qu'il falloit faire felon que nous l'avions projeté elle & moy dès la veille.

Dites, Madame, repris-je, ces paroles : Ame de mon Sauveur, toute fainte, fource de toute fainteté, de la plénitude de laquelle nous avons tout reçu, fanctifiez-moy; corps de mon Sauveur, fanctifiez-moi; prétieux fang de mon Sauveur, enyvrez-moy; eau toute pure & toute falutaire du cofté de mon Sauveur, guériffez-moy; paffion de mon Sauveur, fortifiez-moy; Jéfus, mon rédempteur & mon Sauveur, fauvez-moy, cachez-moy dans vos playes, & ne fouffrez pas que je fois féparée de vous. Appelez-moy à vous d'une vocation toute puiffante dans ce moment qui eft celuy de ma mort; tirez-moy à vous d'un attrait tout puiffant à quoy je ne réfifte point; furmontez toute ma réfiftance; fouмettez à voftre loy ma volonté rebelle; commandez que j'aille à vous & donnez-moy la force de le faire : ordonnez ce que vous voudrez & donnez-moy ce que vous ordonnerez d'avoir; mettez-moy en vous & paffez en moy afin que je vous loue éternellement avec vos anges dans tous les fiècles des fiècles. Vous voulez, Seigneur, que tous les prédeftinez vous ayent pour frère, & c'eft

pour cela que l'apoftre vous appelle le premier né d'entre plufieurs frères; mais qui poura me faire mériter la grâce de vous avoir pour mon frère, fuçant les mamelles de ma mère, cette Vierge fainte qui eft ma mère par l'adoption qu'elle veut bien faire de moy comme elle eft la voftre par nature.

A ce mot Mme de B. me dit tout à coup : Monfieur, faifons une prière à la Vierge. Et je luy fis dire quelque chofe approchant de ces termes :

Vierge des vierges, mère des mères, feule vierge entre les mères, & feule mère entre les vierges, dont la fécondité eft plus noble qu'aucune autre, & la virginité plus pure, puifque vous avez conçu d'un Dieu & enfanté un Dieu, & que vous avez efté purifiée par la plénitude de la divinité qui a habité en vous fpirituellement & corporellement, pourois-je encore vous traiter de mère & oferois-je m'appeler voftre fille? Comment une mère toute innocente & toute fainte reconnoiftra-t-elle une fille péchereffe? Je mérite d'eftre défavouée, je l'advoue; mais puifque toute l'Églife vous eft donnée dans la perfonne de faint Jean à qui J.-C. fur le point qu'il eftoit d'expirer à la croix vous donna pour mère, & que tous les chrétiens qui portent le caractére du baptefme font vos enfans que ce Dieu mourant a bien voulu fubftituer à fa place pour vous appartenir comme il eftoit voftre fils, il nous dit encore pour chaque âme chrétienne en particulier qu'elle eft voftre fille & que vous efte fa mère. C'eft à la croix qu'il vous dit cela où il enfante luy-mefme les chrétiens; c'eft là qu'en devenant leur père il vous en fait la mère. Ils font pour luy des enfans de douleur puifqu'il les engendre

en mourant, & ils font de mefme pour vous, puifque dans ce mefme moment qu'il vous les donne pour enfans, un glaive de douleur & de compaffion pénètre voftre ame & traverfe voftre cœur. J.-C. eftoit le fils de voftre droite, un fils opulent & puiffant qui vous a comblé de bien par fa naiffance; les chrétiens & particulièrement les péchereffes comme je fuis font vos enfans de douleur; mais ce font vos enfans, & que, comme faint Jean vous a pris au pied de la croix pour fa mère, vous l'avez pris pour voftre fils, & en luy tous les chrétiens dont il eftoit l'image. Mes péchez m'auroient fait décheoir de cette qualité glorieufe & fi avantageufe, fi vous n'eftiez l'azile & le refuge des pécheurs & des pécherefles. Si indigne que je fois, je porte encore la marque du Seigneur que j'ay eu l'honneur de recevoir dans le baptefme; ce figne eft inefaçable; je fuis encore marquée au front du figne de la croix. Il eft vray que ce monftre infernal, le démon, le tiran dont je me fuis fait l'efclave, m'en a imprimé un autre; mais le premier demeure toujours. Faites par la tendreffe que vous avez pour le falut des ames & pour la gloire du Seigneur que l'autre ne me nuife pas; effacez-le par les grâces que vous pouvez m'obtenir de Dieu; vous en efte toute remplie. Faites-m'en communiquer quelqu'unes; obtenez-moy cette grâce finale pour mourir agréable au Seigneur. Répandez fur moy vos bénédictions, & puifque celuy qui eft par nature le fruit de voftre fein eft bény, béniffez-moy qui fuis par adoption le fruit de voftre fein. Sainte Marie, mère de Dieu, faites que je vous trouve, puifqu'en vous trouvant je trouveray la vie & que je tireray mon falut du Seigneur mon Dieu qui eft voftre fils.

Priez pour moy, miférable péchereffe, dans ce moment qui eft celuy de ma mort, vous que les pécheurs prient le plus pour ce dernier inftant qui fait la décifion du fort des hommes & après quoy il n'y a plus de retour pour ceux à qui Dieu ne fait pas pour lors miféricorde. Marie, mère de Jéfus, priez pour moy : Jéfus, fils de Marie, ayez pitié de moy.

C'eft, Madame, luy dis-je en luy parlant après qu'elle eut achevé de me fuivre en ce que je viens de rapporter, en ce nom qu'il faut prier Jéfus au nom de Marie, Marie au nom de Jéfus. Si cet aveugle Juif, qui ne connoiffoit rien de la naiffance miraculeufe de J.-C. à l'égard de cette fainte Vierge, & qui ne croyoit pas qu'il y eut rien dans fon origine de plus grand que David, pria Jéfus d'avoir compaffion de luy en ces termes : Jéfus, fils de David, ayez pitié de moy, les chrétiens à qui la foy apprend les miracles de la divine maternité de Marie doivent plutoft prier Jéfus en fon nom ; & fi l'aveugle reçut la guérifon du corps pour cette prière au nom de David qui eftoit naturellement felon la chair le père de Jéfus, nous ne devons pas doubter que demandant comme il faut au Seigneur, au nom de Marie qui eft miraculeufement fa mère & felon le corps & felon l'efprit, la guérifon de noftre ame, nous ne l'obtenions de luy.

Dans le tems que je luy parlois, ou que je la faifois elle-mefme parler ainfy, le bourreau affifté de fon vallet préparoit la tefte à l'exécution. Il luy ofta d'abord fa coëffe, cornette, & fon bonnet pour la décoëffer, & j'ay remarqué auparavant qu'elle fut un peu faifie de honte quand elle fe fentit decoëffer ; mais elle furmonta cela.

Il luy coupa les cheveux à costé gauche & derrière, &, comme il estoit desjà un peu avancé dans cet appareil, il me dit assez haut : Dites le *Salve*, monsieur.

J'achevois pour lors ce que je disois sur la Vierge, que je viens de rapporter, &, après l'avoir finy j'entonnay le *Salve* de la voix la plus forte que je pus ; il est vray que, comme naturellement je l'ay assez deliée & que le long tems que j'avois désjà parlé avec attention me l'avoit encore affoiblie, joint à cela le bruit confus d'un peuple infini qui faisoit tant d'esclat qu'à peine nous pouvions nous entendre sur l'échafaut, je pus n'estre pas entendu de bien loing dans l'entonnement de cette antienne, & c'est ce qui a fait dire à bien des gens qu'on n'avoit pas chanté le *Salve*. Quand je l'eus entonné, le peuple qui estoit le plus près de l'échafaut suivit, & les autres qui n'avoient rien entendu continuèrent à faire un si grand bruit qu'on avoit quelque peine à distinguer le chant des premiers dans le bourdonnement des plus éloignez. Je le distinguois pourtant fort bien, &, de tems en tems, j'en prenois quelque mot, si appliqué que je fusse d'ailleurs à la dame. A la vérité je n'entendis pas les dernières paroles & fus quelque tems sans m'appercevoir qu'on avoit fini & que je devois dire le verset & l'oraison ; mais cette distraction ne vint que de la forte attention que j'avois d'ailleurs à ce que la dame me demandoit.

Quand j'eus entonné le *Salve* je laissay dire le reste du peuple parce qu'il n'y avoit pas de tems à perdre auprès d'elle & que nous n'en avions pas trop pour ce que nous avions à faire, oultre que craignant que son

efprit ne fe diffipaft pendant que je chanterois le *Salve*, je crus ne luy en devoir pas donner le loifir & la devoir occuper fans relafche; ce fut auffy cette contention continuelle, avec une particulière protection de Dieu, qui l'attacha fi uniquement à ce qu'elle avoit à faire, qu'elle ne penfoit à autre chofe & n'eut pas la moindre atteinte de tentation. Je luy dis de fe joindre de cœur à ce peuple qui chantoit pour elle.

Madame, luy dis-je, tout le monde veut bien fe mettre en prière pour demander à Dieu miféricorde; c'eft pour vous qu'il prie pour faire en quelque manière à Dieu une violence qui lui eft agréable : toute cette foule va comme pour forcer le Seigneur à vous pardonner; mais tous ces gens ne font que vous affifter en cette prière. Il n'y a que la charité qu'ils ont pour vous qui les faffe chanter; vous feule y efte intéreffée. Toutes les prières des autres pour vous feront inutiles fi vous ne priez vous-mefme & que vous ne vous difpofiez, par un renouvellement de contrition plus parfaite & par une patience invincible, à recevoir le fruit de ces prières communes. Dites avec moy à cette Vierge, mère de grâces, de miféricordes, dont l'interceffion auprès de Dieu fait toute mon efpérance : Je crie dans cet exil, je frémis, je foupire, je gémis & je pleure dans cette vallée de larmes. Je fuis une miférable pechereffe, mais je fuis voftre fervante et fille de voftre fervante. Regardez-moy de vos yeux tous pleins de miféricorde & rendez-moy Jéfus, mon juge & voftre fils, propice & favorable. Faites par voftre entremife que je devienne digne de fes promeffes. Mon Dieu qui avez choifi le corps & l'ame de cette vierge pour y habiter comme dans

voftre fanctuaire & qui, par la coopération de voftre efprit, l'avez préparée à vous recevoir, faites à fa prière que je fois délivrée de tous les maux que mon crime me pouroit attirer : tirez-moy des portes de la mort & de l'enfer que j'ay mérité, vous dont la juftice menaçante & terrible conduit aux enfers & dont la miféricorde infinie en ramène. Sauvez-moy cette mort éternelle, Vierge fainte, recevez-moy tout à l'heure ; voicy l'heure de ma mort.

Comme je penfois à l'exciter à recevoir une feconde abfolution fur l'échafaut elle me prévint tout à coup, fe fouvenant que je luy avois promis de l'abfoudre là une feconde fois. Monfieur, me dit-elle, vous m'avez dit que vous m'abfouderiez icy de nouveau devant que je paroiffe au tribunal de Dieu pour luy demander à luy-mefme mon abfolution & luy faire ratifier ce que vous auriez fait par advance en fon nom & de fon authorité ; il faut pour cela que je faffe un acte de contrition pour eftre en eftat de recevoir de vous l'abfolution. Faifons-le, Monfieur, je vous prie, mais faites-le-moy le plus fervent qu'il fe poura, puifque ce doit eftre le dernier de ma vie.

Ce font toujours les mefmes mots et je n'adjoute rien à ce que je rapporte de fes termes ; ils me font toujours préfens comme fi je les entendois encore & fi, dans ce que je décris que je luy ay fait dire, je mets beaucoup de chofes avec ce que je luy pouvois dire pour lors, n'ayant pas de mot à mot une mémoire fi fidelle en tout cela & me contentant feulement de me reftreindre au fens de ce que je luy pus dire que je ne change en rien du tout, je rends exactement dans ce

que je récite d'elle tout ce qu'elle me dit, ſans y enchérir ny rien retrancher.

J'entray voluntiers dans la propoſition qu'elle me faiſoit &, après qu'elle ſe fut accuſée de quelque péché, je luy dis d'en demander pardon à Dieu & de tous ceux qu'elle pouroit avoir commis autrefois & je luy fis dire avec David : Seigneur, pardonnez-moy toutes les fautes de ma jeuneſſe ; ne vous ſouvenez plus de mes ignorances & de mes foiblesses ; effacez toutes mes iniquitez & mes malices : Dieu tout puiſſant, remettez-moy ce que j'ay fait de mal par fragilité & par infirmité : Dieu de ſageſſe ineffable, ne m'imputez pas celuy que j'ay commis par une faute de connoiſſance : Dieu infiniment bon, oubliez tout ce que la malignité m'a fait commettre de crimes, déchargez-moy des péchez occultes qui ne viennent pas à ma connoiſſance, que j'ay fait ſans le sçavoir ou qui ne me reviennent plus en mémoire ; ne me puniſſez pas pour les péchez des autres dont j'ay eſté la cauſe, l'occaſion ou le complice ; couvrez, Seigneur, tous mes péchez, afin que je ſois de ces ames heureuſes dont David dit que les péchez ſont couverts par voſtre miſéricorde.

Je luy fis faire enſuitte ſon acte de contrition, à quoy j'en adjoutay de foy, d'eſpérance, de charité & d'adoration en ce peu de mots : Mon Dieu, je vous adore, je vous crie mercy, je vous demande pardon de tous mes péchez & c'eſt de tout mon cœur que je vous le demande, non par la crainte des peines d'enfer qu'ils m'ont fait mériter, mais par la ſeule veuë de voſtre bonté infinie qu'ils offenſent. C'eſt pour cela que je les déteſte de toute mon ame & que j'en ay de la douleur.

J'en ay tant d'horreur, mon Dieu, que quelque tems que j'euſſe encore à vivre, jamais je ne le commetterois. Mon Dieu, je vous aime au-deſſus de toutes choſes; il n'y a rien de ce qui me touche icy moy-meſme que je ne vouluſſe vous ſacrifier. Je croy fermement toutes les véritez que vous avez révélez à voſtre Égliſe, ſi obſcures qu'elles ſoient. Je croy que vous eſte un en trois perſonnes dont la ſeconde s'eſt fait homme pour la rédemption de toutes les péchereſſes dont je ſuis la première. Je croy que J.-C. mon rédempteur eſt mort pour me rachepter, qu'il eſt reſſuſcité, qu'il vit toujours pour ne jamais mourir. Je croy que je dois reſſuſciter un jour & j'eſpère voir que cette chair mortelle à ma réſurrection ſe réunira à mon ame pour ne s'en plus jamais ſéparer. J'eſpère, mon Seigneur & mon Dieu, que vous me ſauverez, que vous metterez mon ame à la ſortie du corps dans un lieu de ſureté pour la glorifier un jour & que vous ferez revivre ce corps, preſt à eſtre conſumé en cendres, tout glorieux. J'eſpère, mon Dieu & mon Sauveur, que les yeux de mon corps verront voſtre ſainĉte humanité & que ceux de mon ame verront voſtre divinité. J'eſpère que dans cette meſme chair que je porte je verray Dieu mon Sauveur.

On ne peut parler avec plus d'ardeur qu'elle parloit pour ſuivre de mot à mot ce que je luy diſois; on ne peut avoir un viſage plus touché qu'elle avoit, jettant quelques larmes de tems en tems, mais ne reſpirant que pénitence peinte en tous ſes regards.

Comme je luy dis que j'allois luy donner l'abſolution, elle craignit que ce ne fut ſans luy ordonner auparavant quelque pénitence & elle me dit d'un air doux

& plaintif : Monfieur, vous m'avez tantoft promis de me donner une feconde pénitence fur l'échafaut, fur la plainte que je vous ay faite que vous m'en donniez une trop légère, & vous ne m'en parlez plus préfentement.

J'admiray en moy-mefme cette préfence d'efprit & je luy dis que la pénitence que j'avois à luy donner c'eftoit d'accepter la mort & de la fouffrir pour l'expiation de fes crimes.

De tout mon cœur, Monfieur, me répondit-elle. Et ce mot me fait reffouvenir d'un qui me vient d'échapper fur fon acte de contrition où elle me fuivit toujours ; hors quand elle en fut à ces paroles : *de tout mon cœur*, qu'elle répéta trois ou quatre fois d'elle-mefme ; & comme je m'aperçus qu'au lieu de dire la fuitte avec moy elle les redifoit, je les luy laiffay répéter tant qu'elle voulut, & je loue Dieu qui la fit appuyer fur ces paroles fi effentielles à l'acte que je luy faifois faire : & quand elle ceffa de les répéter, je la fis pourfuivre dans l'ordre que je viens de marquer, & après qu'elle m'eut dit qu'elle recevoit la mort de tout fon cœur comme une pénitence duë à tous fes péchez, elle infifta pour avoir encore quelqu'autre pénitence.

Madame, luy dis-je, la plus agréable à Noftre Seigneur eft de boire fon calice ; c'eft de boire la lie de fon calice qui eft réfervé aux pécheurs ; c'eft de boire le calice qu'il prépara aux fiens. Vous devez beaucoup à Dieu, Madame ; vous luy devez des actions de graces infinies pour les biens que vous avez reçus de luy dans la création, dans la rédemption, & dans toute la fuitte de voftre vie : vous luy devez une réparation infinie pour voftre crime : vous luy devez une reconnoiffance éternelle

pour le pardon qu'il veut bien vous accorder. C'eſt luy qui en uſe avec vous comme avec David : c'eſt luy qui vous remet tous vos péchez, qui guérit toutes les maladies & toutes les langueurs de voſtre ame; c'eſt luy qui vous veut couronner dans ſa miſéricorde; c'eſt luy qui retire de la corruption du vice : c'est luy qui vous remplira ſelon voſtre déſir, en ſe faiſant voir à vous comme vous le ſouhaitez & renouvellant la jeuneſſe de voſtre corps comme ſe renouvelle celle de l'Égliſe. Mais pour tout cela vous ne pouvez rien faire qui réponde mieux à tous ces devoirs que de boire le calice. Il faut dire avec le meſme Roy pénitent : Que renderay-je au Seigneur pour tout ce que j'ay reçu de luy? Je prenderay le calice de mon Sauveur & j'invoqueray ſon ſaint nom. C'eſt ce que dit Monſieur de Thou ſur l'échafaut, répétant avec tant de piété & de ferveur le pſaume *Credidi* dont ce verſet eſt tiré.

Monſieur, me répondit-elle, je dis tout cela avec vous, mais donnez-moy encore quelque pénitence.

Je luy donnay à dire un *Ave*, un *Sancta eſt Maria mater gratiæ*. Enſuite de quoy luy diſant : Madame, renouvelez voſtre contrition, je luy donnay l'abſolution ne diſant que les paroles ſacramentales parce que le tems preſſoit.

Elle dit tout à l'heure ce que je luy avois donné pour pénitence & je luy expliquay le *Maria Mater gratiæ* en françois, ſans toucher ces mots *& nos ab hoſte protege* pour ne pas donner lieu à la penſée de l'ennemy tentateur qui auroit pu faire ouverture à la tentation; je le crus enchaiſné ou aſſoupy & je craignois de l'éveiller dans une imagination vive dont il auroit pu s'emparer

à la faveur de cette appréhenfion qui ne fe pouvait faire fans trouble.

Il fe paffa bien du tems à tout cela & il y en avoit defjà un confidérable que le *Salve* eftoit finy fans que je m'en fuffe apperçu. Le bourreau qui penfoit peu à ce que je faifois me dit : Monfieur, le *Salve* eft dit, il faut dire l'*Oraifon*. Je dis tout hault le verfet à quoy quelques gens répondirent, & enfuitte l'oraifon. Après quoy le bourreau me fit lever de ma place pour en prendre une autre.

J'avois efté jufque là à genoux du cofté droit de Mme de B. pendant qu'il lui coupa les cheveux du cofté gauche & derrière; il me fit mettre devant elle pour couper ceux du cofté droit. Je m'agenouillay devant elle, la regardant en face & fon obéiffance au bourreau fut toujours la mefme, tournant la tefte comme il voulut, & prenant telle fituation qu'il luy difoit de prendre. Ce fut pour lors où la voyant devant moy, fans qu'elle eut la peine de fe tourner pour me regarder, je l'obfervois mieux que je n'avois encore fait. Elle me parut avoir le vifage tout contrit & tourné à la pénitence, ne regardant que moy feul, & prenant avec une extrême application tout ce que je luy difois, inquiette de fon falut fans en défefpérer, l'efpérant fans en préfumer, pénétrée de douleur à la veüe de fes péchez & à l'appréhenfion des jugemens de Dieu, foutenue de confiance en la miféricorde de Dieu, empreffée pour les chofes qui regardoient fon ame fans précipitation, indifférente à tout le refte fans infenfibilité, gardant en toutes chofes une modération jufte & naturelle, fi toutes fois on peut appeler naturel ce qui fe peut attribuer à une veüe natu-

relle telle qu'eſtoit l'eſtat où elle fut en ces momens, qui ſans doubte venoit de plus hault & avoit quelque choſe de ſurhumain. Et je puis dire, ſans la trop connoiſtre, que ſi elle avoit ſuivi ſon naturel elle auroit peut-eſtre pu mourir avec une feinte hardieſſe, elle en avoit aſſez pour affronter la mort, mais qu'elle n'auroit pas eu la tendreſſe que je luy vis; au contraire ſon eſprit alloit plutoſt à paroiſtre avec dureté & avec fierté, à mépriſer la mort, qu'à la ſouffrir effectivement avec humilité & avec douceur.

Dès la première œillade qu'elle me porta quand elle me vit à genoux, elle me parla de gagner les indulgences. Elle ſçavoit que Madame de Lamoignon m'avoit envoyé une médaille, à quoy le Pape en avoit attaché pour cette perſonne mourante à qui le religieux qui l'avoit receu de Sa Sainteté la voudroit appliquer. Il me ſemble qu'elle me dit depuis quand j'eus l'honneur de luy parler que c'eſtoit un Barnabite qui l'avoit eu de Clément X & qu'il la luy avoit miſe entre les mains avec intention de la faire paſſer à Madame de B. au moment de ſon exécution. Je tiray la médaille de ma poche où je l'avois miſe enveloppée dans un papier, & ce papier qu'on me vit tirer ſans pouvoir diſtinguer ce qu'il y avoit dedans mit quelques gens en peine de ſçavoir ce que ce pouvoit eſtre. Je fis baiſer la médaille à Madame de B. luy diſant : Recevez, Madame, avec humilité les graces que l'Égliſe veut bien vous faire par l'authorité qu'elle tient de Noſtre Seigneur J.-C. — Monſieur, me dit-elle, en marquant qu'elle auroit voulu ſe proſterner ſi elle en eut eu la liberté, que faut-il faire pour gagner les indulgences? — Rien que vous connoiſtre indigne d'en-

trer dans le tréſor de l'Égliſe & de la grace qu'elle veut bien vous faire de vous en faire part, & la recevoir avec une grande reconnoiſſance. Dites à Dieu : Mon Dieu je me confeſſe très indigne de participer aux mérites ſurabondants de voſtre paſſion, de la Vierge ſainte voſtre mère, & des autres ſaints vos ſerviteurs. Je mérite plutoſt leur exécration que leur bénédiction ; mais puiſque vous avez aſſez de bonté pour vouloir bien que l'Egliſe qui eſt voſtre épouſe & ma mère, comme vous eſte mon père & ſon époux, & à qui vous avez donné pour douaire le pouvoir de délier les eſclaves du démon & du péché, de les mettre en liberté, & de remettre tous les crimes avec promeſſe de ratifier au ciel ce qu'elle feroit en terre ſur cela, puiſe dans cet amas inépuiſable de vos mérites que vous luy avez laiſſé pour thréſor la grace d'indulgence pour répandre ſur moy & ſuppléer ainſy à mon défaut, j'ay pour ce ſurcroit de faveur toute la reconnoiſſance dont je ſuis capable. Je voudrois pouvoir par un million de ſiècles d'une vie pénitente expier mes péchez & ſatisfaire à la rigueur de voſtre juſtice, ſans mettre à la place des ſatisfactions que je vous dois vos mérites que vous me communiquez gratuittement. Je ſouffriray, mon Dieu, tant qu'il vous plaira dans le purgatoire ; il n'y a rien de ſi ſenſible ny d'une ſi longue durée que je ne ſouffre très voluntiers, que je ne tienne au-deſſous de ce que je mérite, pourveu que je meure en grâce, que je vous aime en mourant & que je ſois aſſeurée qu'enfin vous ſerez ſatisfait de moy & que vous me donnerez entrée dans la félicité des ſaints pour jouir éternellement de voſtre préſence & vous voir face à face.

C'eſt ce qu'elle dit. Après quoy je luy fis adjouter trois fois le nom de Jéſus & autant celuy de Marie pour l'indulgence plénière que Paul IV a donné pouvoir à nos Meſſieurs qui eſtoient en Sorbonne du tems qu'il rempliſſoit le Saint-Siége d'appliquer aux perſonnes condamnez à la mort qu'ils aſſiſteroient à l'exécution, en leur faiſant prononcer trois fois le nom de Jéſus & trois fois celuy de Marie.

On luy couppoit toujours les cheveux, & elle avoit la teſte droite dans une poſture aſſez contrainte; mais elle eſtoit dans une ſi grande liberté d'eſprit que je ne puis encore me la mettre devant les yeux ſans eſtonnement & ſans joye. J'en ay l'imagination toute remplie & ſi je pouvois la peindre comme j'en ay l'idée, je ſuis ſeur que ſon viſage inſpireroit pour elle de la compaſſion aux ames chrétiennes & de la dévotion pour Dieu qu'ils louëroient d'avoir tellement vuidé ce cœur de tout ce qu'il y avoit eu d'eſtranger qu'il l'occupoit tout entier tout ſeul. Le dépit ne paroiſſoit plus ſur le viſage : tous ces plis que l'indignation luy avoit fait faire de tems en tems à la veüe de quelque choſe de déſagréable, ou au retour de quelque faſcheux ſouvenir, eſtoient diſſipés : il eſtoit tout uni, les yeux eſtant auſſy doux qu'ils avoient quelques fois paru agards, la bouche ſans ces contorſions qui l'avoient défigurée pendant quelques momens : ſon teint eſtoit blanc & s'il y avoit quelque rougeur meſlée, c'eſtoit plutoſt de la chaleur de l'action que d'émotion ou d'embaras d'eſprit. Si, dans le crayon de M. Le Brun dont j'ay parlé auparavant, on ne voit qu'une larme à l'œuil gauche & un regard au ciel qui marque quelque componction, comme il le fait,

luy-mefme obferver à ceux à qui il montre fon portrait & qu'il me l'a fait remarquer à moy-mefme, tout le vifage paroiffoit en pleurs & tous fes regards eftoient des marques d'une contrition parfaite, & au lieu de la colère & de la rage qu'il luy met à la bouche, on y verroit que de la douceur, de la pénitence & de la patience. Enfin fi je la peignois fidellement comme je la connois encore, j'en ferois une tefte dont tous les gens raifonnables & religieux feroient autant édifiez que furpris.

Ce fut de cette manière qu'après avoir gagné les indulgences, comme je ceffay un moment de luy parler, voyant prefque tout fait ce que nous avions projeté de faire fur l'échafaut, fe fouvenant avec douleur de ce que je luy avois dit à l'iffue de la queftion que fi je n'eftois pas content d'elle & que fi elle continuoit à s'abbandonner à fon naturel fans s'élever à des veües de religion, je ne pourois pas l'abfoudre, elle fe fervit de mon mefme mot & me dit : Hé bien, monfieur, efte-vous préfentement un peu content de moy & me puis-je promettre la miféricorde de Dieu & qu'il me fera grâce?

Je vis par là combien le reproche que je luy avois fait de la difpofition où elle me parut après la queftion pendant environ une heure l'avoit touchée, & j'avois dès lors reconnu qu'il luy avoit fait une grande impreffion par l'effet qui le fuivit ; mais je n'avois pas encore cru qu'il l'eut fi fort frappé que je la vis en ce moment. Ce qu'elle me dit fur cela pouvoit recevoir un bon tour, & je ne doubtay pas qu'elle ne me le dit d'un fens fort chrétien, comme je n'en doubte pas encore préfente-

ment. Mais dans ces momens il faut tout craindre jusqu'aux chofes les plus feures & j'en ufay comme s'il eut efté équivoque & qu'il eut pu recevoir une explication peu favorable. C'eftoit feurement un vif reffentiment de ce que je luy avois reproché & de ce qu'elle s'eftoit depuis reproché à elle mefme fur la réflexion que je luy en fis faire, une honte & une peine qu'elle avoit de m'avoir paru dans un eftat peu convenable à une pénitente, un défir ardent de plaire à Dieu & une jufte crainte de n'y pouvoir parvenir qui luy firent demander fi j'eftois content d'elle. Mais on pouvoit craindre qu'il n'y eut un peu de préfomption qui la flattaft fur cela & qui luy donnaft ou de la complaifance pour elle ou trop de confiance en Dieu, & je crus qu'il falloit combattre ou plutoft prévenir ces mouvemens pour les détourner, & il me femble qu'elle eftoit d'un caractère à eftre ramenée à Dieu plutoft par la terreur que par la févérité, fans pour cela luy faire perdre efpérance dont je me fervis toujours pour balancer l'épouvante que je luy donnois; &, à la vérité, elle avoit befoin de toutes ces deux pour n'eftre ny trop foulagée de l'un, ny trop abbatue de l'autre. Je luy aurois pu dire que j'eftois content d'elle & il eft vray que j'en eftois defjà très content, mais je ne voulus pas luy donner cette fatisfaction que je craignois qui ne luy fit tort dans le befoin qu'elle avoit d'humiliation & de mortification. Je m'en fis une de luy parler comme je fis, mais je le fis pour fon bien, & je m'entendois pour toujours l'entretenir dans la fituation où je croyois qu'elle devoit eftre entre le tremblement & l'affeurance, craignant tout de la juftice de Dieu au fouvenir de fes péchez, & efpérant tout de fa miféricorde à la

veüe de J.-C. qui s'eftoit voulu luy-mefme charger de fes péchez; & je fuis perfuadé qu'il y a des ames lafches, préfomptueufes, à qui il ne faut parler que des jugemens terribles du Seigneur pour les effrayer & les obliger par là à fortir de leur létargie; qu'il y en a de fcrupuleufes & trop timides qu'on doit relever & fortifier par la veüe de la miféricorde du Seigneur pour leur donner du courage & en qui des différens regards qui fe fuccedent l'un à l'autre, ou mefme qui fe confondent quelques fois l'un avec l'autre, font alternativement de différens effets ou mefme en mefme tems un combat de différens fentimens qui font qu'on fe doit partager entre la menace & la confolation, entre la frayeur & la confiance, paffant de l'un à l'autre, infpirant tantoft de l'horreur des jugemens, tantoft de l'attente de la bonté de Dieu, & meflant ces deux confidérations dans une mefme réflexion.

La dame avec qui j'avôis à traiter eftoit de cette dernière forte qui eft fans doute la plus commune, & je crus qu'il luy fallôit parler avec ce tempérament, & voicy à peu près ce que je luy dis : Si je fuis content de vous, madame? Hélas! ce n'eft pas moy qui dois eftre content; ce n'eft pas vous non plus qui en devez eftre contente; c'eft Dieu que vous devez fatisfaire, puifque c'eft le Seigneur qui vous juge. Quelque jugement que les hommes faffent de vous, il vous importe peu, puifqu'ils fe peuvent tromper & qu'ils ne décident pas de voftre éternité; il ne fe faut mettre en peine que du jugement de Dieu qui ne fe peut tromper & qui feul prononcera fur voftre éternité. Nous donnons l'abfolution aux pénitens, mais nous ne leur donnons pas de

feureté, & quand ils fe rendroient eux-mefmes un témoignage fincère que leur confcience ne leur reproche rien, ils ne feroient pas pour cela juftifiés ; perfonne ne peut fçavoir fans une révélation particulière s'il eft digne d'amour ou de haine. David, fi feur qu'il fe put tenir de la rémiffion de fon péché fur la parole d'un prophète, ne laiffe pas de craindre les jugemens de Dieu & de demander qu'il augmente en luy cette crainte & qu'il en rempliffe tellement fon ame que fon corps en foit auffy tout pénétré : *A judiciis tuis timui confige timore tuo carnes meas*. Il fait mefme parler les martirs en fa perfonne & il leur fait dire à Dieu que quoyque les tirans les ayent perfécutés injuftement, ils ont pourtant toujours craint fes jugemens terribles : *Iniqui perfecuti funt me gratis & a verbis tuis formidavit cor meum.* C'eft une chofe terrible, Madame, de tomber entre les mains de Dieu vivant : *Horrendum eft incidere in manus Dei viventis;* cependant on ne le peut éviter. Il faut eftre jugé par ce juge éclairé & rigoureux qui nous demandera compte de noftre tems jufqu'au dernier quart d'heure, qui obfervera jufqu'aux atomes des paroles oifeufes, qui jugera nos juftices & qui trouvera des deffauts dans nos meilleures actions, comme il trouve des tafches dans les aftres & de la malice dans les anges, filencieux & fi parfait que tout n'eft devant luy que ténèbres & imperfections. Si les martirs craignent qu'il n'entre en jugement avec eux, & fi le jufte aura peine d'eftre fauvé, quel doit eftre le faififfement des criminels qui meurent pour leurs crimes! Quand tous vos péchez vous feroient remis, comme J.-C. dit à la Magdelaine, dont vous portez le nom, qu'il luy remettoti

tous les fiens, vous ne feriez pas en repos pour cela, puifque l'Efcriture fainte vous deffend d'eftre fans crainte fur le chapitre des péchez pardonnez : *De peccato propitiato noli effe fine metu.* Mais quelle affeurance pouvez-vous avoir de ce pardon? Efte-vous feure que Dieu ne vous condamne point pour quelque péché caché? Efte-vous feure que vous ayez affez d'amour pour luy & affez de contrition pour mériter qu'il vous pardonne? Et quand tout cela feroit feur, le feriez-vous de voftre perfévérance en grace qui eft un don de Dieu purement gratuit dont pas un jufte ne peut s'affeurer, fi peu qu'il luy refte de vie, & fans quoy perfonne ne peut eftre fauvé? Vous n'avez plus qu'un moment à vivre, mais vous pouvez déchoir dans ce moment & tomber dans l'enfer dont Dieu ne vous a pas tellement retirée qu'il ne vous tienne encore comme fufpendue en l'air : pour peu qu'il vous lafche vous y retombez. Si l'ame de faint Hilarion qui avoit blanchi dans la folitude & qui y avoit vécu innocent & qui s'y eftoit fait un fi grand fond de mérite craignoit à l'approche de la mort de paroiftre devant Dieu, quoyqu'il l'invitaft luy-mefme à fortir de fon corps fans crainte par ces paroles : Sors, mon ame, que crains-tu? quelle feureté peut avoir voftre ame fur le point qu'elle eft de quitter fon corps? Ne luy pouriez-vous pas dire : Hélas! mon ame que tu rifques en fortant de ce monde! tu as tout à crainte en ce paffage! chargée de crimes & vuide de bonnes œuvres, tu vas dans un moment paroiftre devant ce juge formidable ou pour ta defcharge ou pour ta condamnation! Il faut, Madame, toujours trembler jufqu'à ce que le jour de la difcuffion foit arrivé; il n'y a que celuy dont les mains

font innocentes & le cœur pur qui puiffe fe promettre d'entrer dans la maifon du Seigneur. Si vous penfiez aux châtimens dont Dieu a puny les péchez dans les anges & dans les hommes peut-eftre moins criminels que vous, vous frémiriez en vous mefme; il a damné les démons pour un feul attentat de rébellion contre luy; il punit les Ifraélites pour leur idolatrie & pour leur révolte; il menace d'en faire autant à tous les pécheurs qui l'auront méconnu; il dit qu'il les pourfuivra au dehors avec fon glaive & qu'il fe vengera au dedans d'eux mefmes par l'épouvante où il les jettera, qu'il aiguifera fon épée & qu'il l'allumera comme la foudre, qu'il la trempera dans le fang dont il enyvrera fes flèches. Tout cela n'eft-il pas capable de faire mourir de peur tous les pécheurs? Mais, Madame, efpérez encore avec toute cette crainte. Reconnoiffez l'obligation que vous avez à Dieu de ne vous avoir pas condamnée aux flammes éternelles après voftre premier péché comme il y a condamné les anges pour un feul péché, de n'avoir pas fait defcendre le feu du ciel pour vous dévorer, de n'avoir pas ouvert les abyfmes de la terre pour vous engloutir & vous enfevelir toute vivante. Vous aviez oublié ce Dieu, noftre créateur & noftre rédempteur; vous l'aviez abandonné & vous aviez mérité fon oubly & fon abandonnement. Cependant il a encore reconnu fa créature & fon ouvrage; il a veu ce que vous aviez fait de mal puifque vous n'eftiez que chair & que poudre, & non feulement il vous a attendu à pénitence, mais il vous y a porté avec luy qui, comme un pafteur, a mis la brebis égarrée fur fes épaules pour la ramener dans le bercail, qui vous a tiré d'une terre eftrangère qui n'eftoit pour

vous qu'un lieu d'horreur & qu'une vafte folitude, puifque vous y vouliez vivre cachée & inconnue & que vous y cherchiez, comme le premier homme, à vous dérober fi vous aviez pu aux yeux de Dieu. Il vous a pris luy-mefme & ne vous en prenez point aux hommes; ce n'eft pas tant l'effet de leur juftice fur vous que de fa providence & de fa miféricorde; quoyqu'il parut vous abandonner comme vous l'abandonniez, il vous a pourtant toujours veillé, il vous a gardé comme la prunelle de fon œuil, il a étendu fes ailes comme un aigle, il vous a porté fur fes épaules, il a efté toujours voftre guide quoyque l'aveuglement où vous eftiez vous empefchat de le connoiftre. C'eft luy qui vous a conduit icy comme une victime pour vous rendre digne de luy & vous recevoir dans le bercail des prédeftinez qu'on peut appeler fon fanctuaire, puifqu'il s'y fait voir à fes faints & qu'il les remplit de fa gloire.

J'efpère, Madame, qu'il achevera ce qu'il a commencé. Il vous veut faire mourir fur l'échafaut pour vous fauver par où il eft devenu Sauveur, fi vous avez autant de conformité à fon efprit que vous avez de reffemblance à fa mort. Il eft vray qu'il eft juge partout jufqu'à la croix qui eft le tribunal où il fépare les élus d'avec les réprouvez; il eft juge tout miféricordieux; il y condamne le voleur impénitent; il abfout le pénitent & s'y préfente encore à vous aujourd'huy pour vous y abfoudre, pourveu que vous foyez dans la difpofition de ce criminel contrit. Reconnoiffez avec luy voftre crime & voftre befoin, adorez fa fainteté & le pouvoir de ce Dieu crucifié, & implorez fes graces. Dites-luy : Seigneur, je fouffre & je meurs pour mon parricide; mais

qu'avez-vous fait pour mourir? Vous mourez pour moy, Seigneur, & je ne vous ay pas moins attiré la mort que je me la fuis attiré à moy-mefme. Mais, mon Dieu, que cette mort que vous avez effuyé pour moy ne me foit pas inutile. Souvenez-vous de moy dans voftre royaume.

J'efpère, Madame, qu'il s'en fouviendra & qu'il vous mettra aujourd'huy dans fon paradis, c'eft-à-dire qu'il fauvera aujourd'huy voftre ame de la gueule du lion, qu'il empefchera qu'elle ne tombe dans le lac infernal, qu'il fera que fon archange faint Michel combatte contre le dragon qui vous voudroit dévorer & attirer avec luy dans la caverne, & vous repréfente avec les bienheureux à cette lumière inacceffible dont Dieu a promis la jouiffance à Abraham, le père des croyans, & aux fidels qui font fes enfans; ce feu émouffe le fer & éteint le feu; le fang de ce Dieu éteindra le feu de ce glaive du chérubin qui garde la porte du paradis depuis que le premier homme en fut chaffé, & émouffera fon tranchant pour rendre l'entrée du paradis libre; & ainfy il vous recevra aujourd'huy dans fon paradis, non pas pour vous faire fitoft monter au ciel non plus que le criminel pénitent n'y monta pas le jour de fa mort, mais pour vous donner affeurance que vous y monterez. Pour vous la veuë mefme de ce Dieu qu'eut le mourant converti au moment de fa mort, quoyque fon ame ne monta au ciel que quand elle y fuivit J.-C. le jour de l'Afcenfion, n'eft pas le paradis qu'on vous doit faire efpérer que vous aurez aujourd'huy; nous ne préfumons pas que vous ayez affez de charité pour eftre fitoft quitte de la fatisfaction que vous devez à Dieu pour voftre crime; le purgatoire eft pour vous un

paradis & il mérite ce titre à bien plus juſte titre que le lieu de délices où Adam fut placé après ſa création, puiſque vous y aurez un gage de voſtre ſalut, que vous y ſerez ſeure de voir Dieu éternellement, & que vous commencerez à aimer Dieu pour ne ceſſer jamais de l'aimer, que voſtre volonté ſera toute abſorbée dans la ſienne, que vous ne pourez plus pécher, que vous prendrez un extrême plaiſir dans d'extrêmes peines, puiſque vous ne voudrez plus vouloir que ce que Dieu voudra & que ce ſera pour vous une félicité avancée. C'eſt ainſy que ce Dieu qui n'a pas moins la clef de la vie, du paradis & du ciel, que celle de la mort, de l'abyſme & de l'enfer, qui ouvre partout ſans que perſonne ferme ou qui ferme ſans que perſonne ouvre, qui tue & qui vivifie, qui bleſſe & qui guérit de la meſme main, de qui on ne peut tirer ny les réprouvez qu'il punit, ny les prédeſtinez qu'il couronne, vous élevera aujourd'huy au ſéjour heureux de ces ames aſſeurées de leur ſalut qui attendent comme dans un port, ſans plus craindre le naufrage ny la tempeſte, l'ouverture de la ſainte cité où on les doit recevoir après les avoir purgées quelque tems de ce qui leur reſte de mauvais airs de la contagion du ſiècle & payé les peines qu'elles doivent à Dieu pour les péchez dont il leur a effacé la taſche. Il eſt à craindre de tomber entre les mains de Dieu, mais il faut que toutes les ames y tombent; il faut qu'elles paſſent toutes par le feu de ſon jugement, qu'elles s'eſſaient toutes par cette pierre, celles des prédeſtinez, comme celles des réprouvez; les premières y trouvent leur ſalut, les autres y rencontrent leur perte; les ames prédeſtinées tombent entre les mains de Dieu pour y eſtre ſoutenues,

pour y eftre purifiées, foutenues & rendues dignes de paffer de fes mains dans fon fein; les réprouvez y tombent pour y eftre froiffés. Les prédeftinez paffent par cette fournaife pour y eftre éprouvés & épurés comme l'or & tenir leur place éternellement dans la maifon du Seigneur comme des vafes prétieux, des vaiffeaux d'élection d'honneur; les réprouvez y paffent pour eftre noircis & de là tomber dans un autre feu qui fait la demeure des démons & y demeurer éternellement dans l'opprobre comme des vaiffeaux de mépris & de honte. Les prédeftinez fe policent fur cette pierre qui eft J.-C. & y deviennent dignes d'entrer comme des pierres vivantes dans la compofition de cette célefte Sion dont tous les faints font autant de parties; les réprouvez font écrafés par cette pierre angulaire. Veillez pour ne plus entrer dans cette malheureufe Babilone où il n'y a qu'un affemblage de confufion fans ordre & fans liaifon & fans intelligence. Efpérez, Madame, que vous ferez des premiers. Dieu ne vous donne pas à la vérité cet efpace de pénitence qu'il donna à Adam; il ne vous donne pas le tems d'une fi longue vie pour faire une fi longue pénitence; mais il ne donna pas plus de tems au pénitent qu'il fauva eftant à la croix. Prenez ce Dieu pour une portion de voftre hérédité & de voftre calice, puifqu'il veut bien que vous beuviez fon calice après luy. Recevez la mort en paix pour dormir avec luy, priez voftre ange gardien de vous affifter dans cette occafion décifive où il y va de tout pour vous. Toutes fes veilles fur vous feront inutiles fi vous les finiffez mal; il les croira très bien employées fi vous les finiffez bien. Priez fainte Magdelaine, voftre patrone, de s'intéreffer pour

vous en ce moment qui doit faire voſtre bonheur éternel, qu'elle vous obtienne un cœur comme le ſien pour aimer autant J.-C. qu'elle l'a aimé, afin qu'une multitude de péchez vous ſoient remis comme à elle.

A ces mots Madame de B. me regarda encore d'un air plus pénitent qu'auparavant & me dit : Monſieur, je dis de tout mon cœur à mon bon ange, à ſainte Magdelaine ma patrone, ce que vous venez de marquer. Je les prie d'intercéder pour moy auprès de Dieu, mais je me ſuis bien éloignée de cette amour qui mérita à cette pénitente le pardon de tous ſes péchez.

Madame, repris-je, je crois cela aiſément; mais j'eſpère de la bonté de Dieu qu'il ſuppléra à ce défaut, qu'il accomplira luy-meſme en vous ce qui manque à la paſſion, qu'il vous fera recevoir le bénéfice de ſa mort, & qu'il ſera à voſtre droite pour vous ſoutenir & vous empeſcher que vous ne tombiez. Si je n'avois que l'exemple de la Magdelaine, je craindrois beaucoup plus pour vous, Madame, je l'avouë, & vous auriez auſſy plus ſujet de craindre pour vous-meſme; voſtre charité, toute grande qu'elle put eſtre, auroit peine à approcher de la ſienne. Mais je vois que J.-C. remet les péchez à un paralitique devant que de le guérir ſur la ſeule foy qu'il reconnoit en ceux qui le luy préſentent & qui le deſcendirent par le toit qu'ils découvrirent pour luy pouvoir monter; ce fut aſſez que Noſtre Seigneur vit la foy & la confiance qu'avoient en luy ces gens qui le portoient pour l'obliger à luy dire : Mon fils, tes péchez te ſont remis. Cet exemple me fait tout attendre de J.-C. en qui non ſeulement je vois que les perſonnes qui vous portent & qui ſe ſont ſervis de tous les artifices innocens

que la piété peut infpirer pour vous préfenter à J.-C., dans le tems mefme qu'ils le faifoient comme malgré vous devant qu'il vous eut touchée, ont une ferme foy; quelques-uns entre eux font animez d'une parfaite charité, mais auffy je fçai que vous avez vous-mefme une très grande confiance. Efpérez donc, Madame, mais craignez en mefme tems autant que vous le pourez : il ne vous apartient pas de prétendre de pouvoir dire à vos fouffrances que tout eft confommé; il n'y a que luy qui l'ait pu dire dans fa paffion; mais demandez-luy qu'il confomme tout en vous & qu'il foit feul l'autheur de voftre falut, puifque vous ne pouriez pas vous-mefme rien efpérer que pour voftre perte.

Elle entendit tout ce difcours avec une grande attention & prenoit bien tout ce qu'il y avoit. Pendant quoy le bourreau achevoit de luy couper les cheveux. Cela fait, il me dit de me remettre à ma première place du cofté droit de la dame, & je m'y mis, & pendant qu'il s'effuya un peu le vifage qui eftoit tout en fueur & qu'il tira de fa poche le bandeau pour luy bander les yeux, je luy fis faire quelque afpiration à la croix.

Bafton divin qui faites tout mon appuy & toute ma confolation, qui portez avec vous la fource de vie, fortifiez-moy dans ma foibleffe, foutenez-moy dans ma langueur, & donnez-moy toute la vigueur dont j'ay befoin pour recevoir la mort chrétiennement. Jéfus-Chrift mon Sauveur attaché à cette croix, fi les paroles de voftre apoftre faint André que j'ay dit après luy à cette croix ne fuffifent pas pour me purifier & qu'il faille que vous agiffiez vous-mefme pour chaffer les démons de mon ame & pour la purger de fes péchez, fi ce bois,

ſi ſalutaire qu'il eſt, ne peut pas de luy-meſme rendre la vie à mon ame non plus que le baſton du prophete ne put pas reſuſciter cet enfant mort, & que la mort ſpirituelle où le crime m'a mis ſoit ſi difficile à vaincre qu'il faille que vous combattiez vous-meſme en moy pour en eſtre le vainqueur & la mort de ma mort, ſouffrez, mon Dieu, que je m'attache avec vous à la croix & que je puiſſe dire avec ſaint Paul que je ſuis cloué ſur J.-C. à la croix. Faites que je devienne auſſy une hoſtie ſainte & vivante, digne de vous eſtre immolée, comme vous vous eſte immolé vous-meſme pour moy & que vous voulez encore bien vous immoler pour moy. Reſſerez-vous ſur moy comme le prophete, afin que ma bouche reçoive le ſouffle de la voſtre, mes yeux la netteté des voſtres, mes mains l'innocence de vos mains, mon cœur la pureté de voſtre cœur, & mes pieds celle de vos pieds. Que le ſang qui coule de toutes les parties de voſtre cœur me ſanctifie & me vivifie, moy qui n'ay plus de moy-meſme ny de ſainteté, ny de vie, & qui ne ſuis qu'un cadavre puant & infecté. Je me reconnois auteur de voſtre ſupplice & de voſtre crucifiement. J'aſſemble en moy la perfidie de Judas, l'envie de la sinagogue, la fureur des Juifs, l'iniquité de Pilate, & la cruauté de vos bourreaux. Je vous ay trahy avec cet apoſtre infidel; j'ay formé des deſſeins de vous perdre avec ces impies; j'ay demandé voſtre mort avec ce peuple ingrat qui vous a fait céder à Barrabas, & je vous ay fait condamner à la mort comme ce juge injuſte; je vous ay crucifié en mon cœur comme ces ſoldats inhumains. Je n'ay pas voulu que vous régnaſſiez ſur moy pour vivre avec plus de

liberté. J'ay voulu, autant qu'il a efté en moy, défarmer voftre juftice pour pécher avec impunité. Je vous ay tant de fois préféré la créature, facrifiant vos intérefts à ma propre utilité. Je vous ay voulu dérober autant que j'ay pu la connoiffance de mon eftat & il n'a pas tenu à moy que vous ne fuffiez pas Dieu. Pardonnez-moy, Seigneur, tous ces attentats facriléges & tous ces blafphemes. C'eft moy qui vous ay couronné d'épines par les mains de voftre mère la finagogue, qui vous ay flagellé, qui vous ay crucifié; j'eftois dans les mains de tous ceux qui vous ont outragé, & je mérite d'en porter la peine; je fuis de ces grands pécheurs & de ces grandes pécheresses qui ont chargé voftre dos de leurs péchez & qui ont prolongé leurs iniquitez, qui ont enfoncé des épines dans voftre-tefte facrée, qui vous ont préfenté dans voftre foif du vinaigre & du fiel, qui vous ont de nouveau crucifié, qui vous ont percé le cofté pour épuifer voftre fang, & achevé de profaner, de répandre & de fouler aux pieds ce qui vous en reftoit. Mais, Seigneur, fi ce crucifiement eft de moy, il eft auffi pour moy; fi j'en fuis la caufe, j'en fuis le motif & la fin; fi j'ay affez de malice pour vous avoir fait verfer voftre fang, vous avez affez de bonté pour le verfer pour moy. Faites, mon Sauveur, que je ne fois pas comme le difciple qui ne profite pas du fang qui fut répandu pour luy quoyqu'il le fit luy-mefme répandre & qu'il ne fçut pas luy-mefme le prix de fa rédemption qu'il avoit luy-mefme vendu. J'ay eu jufqu'à préfent fa perfidie & fon inhumanité; mais que je n'ay pas dans ce moment fon défefpoir. Je me profterne aux pieds de voftre croix comme une Magdelaine pour recevoir fur moy tout ce fang qui coule

de vos playes, cette onction que vous luy faites sur la teste & sur nos pieds. Je ne puis, Seigneur, rien demander de semblable par un pareil titre puisque je n'ay ny l'humilité de sa contrition pour vous oindre dignement les pieds, ny l'ardeur de sa charité pour vous oindre comme elle la teste; mais suppléez tout cela, mon Seigneur, par vostre toute puissante miséricorde. Faites-moy succer le sang de vostre teste que vous avez répandu pour expier toutes mes pensées criminelles; faites-moy avaler celuy de vostre costé que vous avez donné en satisfaction pour toutes mes résolutions détestables; remplissez-moy de celuy de vos mains que vous avez donné pour mes actions parricides; faites-moy entrer dans vostre cœur pour en sortir sans tasche comme cette eau qui en sort avec vostre sang & qui est la figure du peuple chrétien & de l'Église vostre épouse, qui coule de vostre costé dans le tems de vostre mort qui n'est pour vous qu'un repos & someil de trois jours, comme Eve fut tirée du costé d'Adam; ostez-moy par ce sang qui coule de vostre divin chef cet esprit rebel & infidel; donnez-moy un cœur de chair, un cœur tendre & pénétré de vostre amour; donnez-moy la candeur, la simplicité & la fidélité de la colombe, la douceur & l'innocence de l'agneau, au lieu que j'ay eu jusqu'à cette heure la malignité de la vipère, la noirceur & la dureté du vautour; & puisque vous voulez que le sujet de mon crime devienne pour moy un principe de sainteté, que la mort que je vous ay donnée me rende la vie que j'ay perdue en vous donnant la mort, & que la mort qu'il faut que je souffre présentement pour l'exemple du public & pour la satisfaction de mon

parricide puiffe eftre auprès de vous un mérite qui m'attire une récompenfe au lieu d'eftre un paffage au fupplice éternel de l'enfer que j'ay mérité, confommez l'ouvrage, Seigneur, & tirez-moy à vous du hault de cette croix; tirez-moy après vous à l'odeur de vos parfums; faites que ma prière monte jufqu'à vous affis à la droite de voftre père dans le ciel; achevez cet holocaufte & animez-le de voftre feu facré pour le purifier; meflez-y voftre fang, pour le rendre capable d'obtenir voftre pardon & me reconcilier avec vous-mefme & de m'ouvrir voftre fanctuaire où je puiffe enfin vous facrifier éternellement avec vos faints une hoftie pacifique de louanges, d'actions de graces & d'adoration continuelle.

Dans tout ce tems-la le bourreau fe prépara à l'exécution en s'effuyant le vifage & il tira de fa poche le bandeau pour luy mettre fur les yeux. Il eftoit derrière elle & elle ne le voyoit pas, ne tournant pas une feule fois la tefte d'un cofté ny d'autre pendant qu'elle fut fur l'échafaut qu'autant qu'il la luy faifoit tourner, & ne paroiffant nullement inquiette de tout ce qu'il préparoit. Elle ne vit le bandeau que quand, eftant derrière elle, il le luy préfenta devant les yeux pour les luy boucher; apparemment elle ne s'attendoit pas à cette cérémonie, & comme dans le détail que je luy avois fait dans la prifon de ce que nous ferions fur l'échafaut, je ne lui avois point touché cette circonftance, elle me regarda au moment que le bandeau luy parut & me dit tout hault : Monfieur, on me va bander les yeux, comme me demandant quelque chofe à faire dans ce moment pour profiter de tout & raporter tout à Dieu,

ou en prendre occafion de s'y raporter & de s'y confacrer elle-mefme toute entière & en toutes chofes.

Je ne m'eftois pas préparé à luy rien dire fur cela & je n'avois pu prévoir qu'elle témoigneroit vouloir qu'on lui dit quelque chofe de particulier dans cette circonftance. Mais Dieu m'infpira fur l'heure, comme il m'avoit infpiré defja prefque en tout ce que je luy avois dit, n'ayant pu me tenir preft que fur très peu de chofes, & difant prefque tout felon qu'il plaifoit à Dieu de me le fuggérer fur l'heure, foit pour la matière, foit pour l'ordre ou pour la manière; & j'ay fur cela des remerciemens à luy faire tous particuliers de m'avoir affifté fi fort que je ne me fuis jamais fenty parlant de fi longue fuitte ny de fi bon fens. Je fuis très perfuadé que fi j'avois étudié ce que j'avois à dire, je n'aurois pas dit tant de chofes, ny qui fiffent tant d'impreffion fur l'efprit de la dame que j'avois à conduire. Si furpris que je me trouvaffe de tems en tems de ce qu'elle me difoit que je n'aurois pu m'imaginer par aucun preffentiment, je répondois toujours fans héfiter ny éluder & j'aurois peut-eftre parlé moins jufte & moins promptement pour elle fi j'avois pris du tems pour méditer mes réponfes. Je ne fais cette remarque que pour me remettre à moymefme le fouvenir des graces que j'ay reçu de Dieu en cette rencontre, n'eftant pas naturellement d'un efprit affez prompt pour aller fi vite, ny affez inventif pour trouver fur l'heure ce qui convenoit au fujet & à la perfonne. C'eft à quoy ny l'habileté, ny l'adreffe, ny l'induftrie n'ont aucune part & tout ce bonheur me vient d'une protection fingulière que je reçus d'en hault pour contribuer au falut de cette ame dont la prédeftination

avoit eſté ſi longtems cachée, & je ne doubte pas que cette faveur qu'on peut appeler purement gratuite n'eut eſté communiquée à tout autre qu'à moy de qui Dieu auroit voulu ſe ſervir dans cette œuvre. Je ne m'en tiens pour cela ny plus ſubtil, ny plus ſçavant, ny meilleur, & pour ne m'en croire ny plus de naturel, ny plus d'acquis, ny plus de vertu, il ſuffit que je me connoiſſe un peu. Je ne ſuis ny avec aſſez de talent, ny inſtruit avec aſſez de connoiſſance, pour parler dans des rencontres ſi peu ordinaires avec tant de facilités. Je dis le premier, ſans me plaindre de mes qualités naturelles, ſi médiocres qu'elles ſoient; j'en louë Dieu & je les trouve trop grandes pour moy : je crains d'en rendre un grand compte au Seigneur pour ne les avoir pas cultivées autant que j'aurois pu. Je dis le ſecond ſans me faire de reproche ſur ce chapitre : j'en ay trop à m'en faire ſur d'autres. Mais j'ajoute le troiſième chef avec douleur & à ma confuſion. Je n'ay pas la ſainteté néceſſaire pour mériter de Dieu un ſi ſenſible ſecours; les prières que je luy aurois fait n'auroient pas eu la force de me l'obtenir; c'eſt la pure bonté de Dieu qui s'eſt voulu ſignaler & qui m'a donné des graces par rapport à cette dame qu'il vouloit ſauver. Ce ſont des graces de direction que Dieu ne donne à ſes miniſtres qu'en faveur des ames qu'ils conduiſent & qui ne ſuppoſent en eux aucun mérite. Je dois ſeulement le prier qu'il n'ait pas employé en cela mon miniſtère comme il employa autrefois celuy d'un faux prophete pour bénir ſon peuple; que je ne ſois pas comme un canal par qui tant de graces ont paſſé pour un autre, ſans qu'il en ſoit demeuré quelqu'une pour le ſanctifier luy-meſme. Mon Dieu, ſi

Je n'ay rien retenu de tant de bénédictions que vous avez répandu par mon organe, ne permettez pas, s'il vous plaiſt, que cela tourne à ma condamnation & qu'en aſſiſtant une de vos ſervantes éluës je ſois moy-meſme devenu un ſerviteur réprouvé qui fait ſortir des démons des ames en voſtre nom & que vous ne connoiſſez que comme un uſurpateur de voſtre authorité, que comme un domeſtique inutil propre à eſtre jetté dans les ténèbres extérieures. Faites que je ne penſe à cette ame, dont vous m'avez donné le ſoin dans les derniers momens qu'elle a eſté en terre, que pour m'édifier & pour réparer le peu de fidélité que j'ay euë pour répondre aux graces que vous m'avez fait toutes les fois que j'ay remis dans mon imagination ſon exemple & les diſpoſitions où je la vis à la mort. Je puis dire qu'une des grandes graces extérieures qui me firent le plus d'impreſſion, c'eſt le ſouvenir de ſon hiſtoire & des graces extraordinaires que je ſuis témoin qu'elle a reçu de Dieu. Il faut y compter celles qu'il plut à Dieu me faire à moy-meſme puiſqu'elles n'eſtoient que pour elle & par rapport à elle ; j'en ay parlé à l'occaſion de la liberté où je me trouvay toujours avoir à la ſatisfaire ſur tout & ce n'eſt pas là la plus grande marque. J'en ay d'autres que je ne puis expliquer icy. J'ai ſeulement touché cet endroit que je ne pouvois obmettre, en rapportant ce que je dis à cette dame quand elle me fit entendre qu'elle me demandoit quelque choſe ſur le bandeau qu'on luy préſentoit & qu'elle ſe laiſſa mettre ſans aucune réſiſtance.

Voicy à peu près ce que je luy répondis quand elle me dit : Monſieur, on me va bander les yeux.

Madame, luy dis-je, il eſt vray. C'eſt l'uſage de la veuë qu'on va vous oſter; vous perderez bientoſt celuy de tous les autres ſens : reconnoiſſez que vous en eſte indigne par l'abbus que vous en avez fait. Le pécheur public de l'Évangile n'oſoit lever les yeux au ciel pour le regarder; ſon humilité le réduiſoit dans l'eſtat où on vous met. Vous voila dans l'impoſſibilité de lever vos yeux pour voir le ciel; il vouloit bien luy-meſme s'en interdire la veuë. Ne vous ſouvenez-vous point d'avoir ouy parler de cette femme courbée de l'Évangile qui, depuis dix-huit ans, ne pouvoit regarder en hault & qui fut tout à coup guérie par J.-C. : voſtre crime avoit ainſy courbé voſtre ame depuis tant d'années & l'empeſchoit de pouvoir élever ſes yeux au Dieu du ciel & de la terre dont le ciel eſt le trône & la terre l'appui de ſes pieds. Dans tout ce tems-là vous aviez la liberté des yeux du corps & l'aveuglement n'eſtoit que pour voſtre ame. Si Dieu vous rend préſentement la veuë de l'ame il importe peu qu'il vous faſſe perdre la veuë du corps. Le péché ouvrit les yeux d'Adam & luy fit avoir honte de ſa nudité, les yeux du corps que le péché luy ouvrit, en meſme tems qu'il luy ferma ceux de l'ame que la pénitence qui ſurvint luy ouvrit enſuitte. Il ſuffit qu'elle ait en vous cet effet, ſoit que voſtre corps ait encore la liberté de ſes yeux, ou qu'il la perde, comme il la perd en effet. N'avez-vous pas mérité de perdre la veuë de la lumière, vous qui avez fait perdre le jour à celuy de qui vous l'aviez reçu : ſi ce fils ſi aimable mérita par les offices qu'il rendit à ſon père de luy procurer le recouvrement de la veuë, ne méritez-vous pas, au contraire, par voſtre parricide, de

la perdre vous-mefme après l'avoir fait perdre à celuy de qui vous teniez l'un & l'autre ? Falloit-il qu'une chrétienne comme vous aviez le bonheur de l'eftre devînt coupable d'un crime qui fait horreur aux payens & qu'au lieu qu'une femme payenne par le feul mouvement naturel fauve la vie de fon père en le nourriffant de fon lait, une chrétienne oubliaft fa religion & étouffaft tous les fentimens de la nature jufqu'à donner le poifon & la mort à celuy qui luy avoit donné la vie ? Ne méritez-vous pas bien de perdre l'ufage de vos mains qui ont commis le crime, comme vous l'avez perdu quand on vous les a liées, & celuy de vos yeux, qui vous ont éclairée quand vous avez exécuté cette action parricide, comme le bandeau qu'on vous vient de mettre vous le fait perdre ? Vous n'efte plus digne de regarder le ciel puifque vous vous efte réduite par voftre péché au rang des animaux les plus féroces qui ont les yeux penchez en bas, au lieu que l'homme les a élevez en haut pour s'y porter comme à fa fin. Vous ne devez plus mefme regarder la terre qui demande vengeance de voftre parricide; l'ombre de voftre propre fang que vous y avez répandu crie à Dieu vengeance contre vous ; il n'y a que le fang de J.-C. qui follicite pour vous la miféricorde de Dieu. Ouvrez les yeux de voftre ame pendant que vous avez ceux du corps fermés, & le ciel irrité contre vous s'appaifera à la voix de ce fang divin & obligera la terre à s'intéreffer dans voftre pardon, au lieu qu'elle a demandé voftre punition jufqu'à cette heure. Vous venez de perdre l'ufage de vos yeux qui font le plus noble de tous nos fens ; la mort vous va faire perdre dans un inftant celuy de tous les autres ; reconnoiffez qu'il y a longtems

que vous avez mérité de les perdre tous par le mauvois ufage que vous en avez fait & demandez-luy-en pardon.

Si vous eftiez dans un lit, malade à l'extrémité & auffy près de la mort que vous en efte, on vous donneroit le facrement d'extrême onction & le preftre qui vous l'adminiftreroit demanderoit à Dieu pour vous de vous remettre les reftes de vos péchez ; il le prieroit d'effacer dans voftre ame, à mefure qu'il appliqueroit l'huile fainte fur voftre corps, tout ce que vous auriez pu faire de mal par les organes de vos yeux, de vos mains, & de vos autres fens : c'eft la forme de ce facrement & l'effet qu'il produit en ceux qui le reçoivent. Vous n'aurez pas la confolation de le recevoir icy non plus que le viatique. La grace de Dieu n'eft pas néceffairement attachée à des fignes fenfibles : comme c'eft luy qui les a inftitués, il peut en difpenfer & opérer en nous fans leur intervention tout ce qu'il y a produit par leur canal. Nous ne deverions pas négliger les moyens qu'il nous a donné d'obtenir ces graces, & nous ne le pourions fans nous rendre coupable ; mais quand il ne tient pas à nous que nous n'en ufions & que ce n'eft qu'une force majeure qui nous les interdit, il fait par luy-mefme ce qu'il feroit par eux, pourveu qu'il nous y trouve difpofé. Ainfy il n'eft queftion que de vous mettre en eftat de communier fpirituellement & de recevoir fpirituellement l'effet d'un dernier facrement que nous appelons l'onction des mourans. Demandez-luy pardon de vous eftre vous-mefme attiré par vous-mefme cette interdiction des deux facremens de mort, le viatique & l'extrême onction, par la condamnation que vous avez méritée, & priez-le qu'il

ne vous impute pas cette privation forcée en elle-mesme, si voluntaire & si libre qu'elle ait esté dans la cause. Priez-le de vous pardonner les péchez que vous avez fait par les regards de vos yeux & par les mouvemens de vos mains : cette prière vous fera recevoir de la miséricorde de Dieu la grace que vous recevriez par l'extrême onction dont elle tiendra la place. Il ne vous est pas besoin pour cela d'aucun ministère de prestre; tous les chrétiens le sont en cette occasion & ont pouvoir d'offrir à Dieu le sacrifice de prières pour le fléchir & s'il faut qu'un prestre joigne ses vœux aux vostres sur cet échafaut que je regarde comme un autel où vous vous sacrifiez vous-mesme à Dieu par l'acceptation volontaire de la mort pendant que la justice publique vous sacrifie à elle-mesme, je m'unis à vostre ame de tout mon cœur, je m'intéresse dans vostre pardon, je souhaite de devenir anatheme pour vous.

Vous m'avez sanctifié dans les eaux du baptesme & par toutes les graces que vous m'avez donné depuis, Père tout-puissant. Je vous ay reconnu trop tard pour vous rendre mes hommages. Verbe divin, vérité première & source de toutes vertus & de toutes connoissances, je vous ay connu trop tard. Esprit saint, bonté infinie, & principe de toute bonté & de toute sainteté, je vous ay aimé trop tard. Père de lumières dont nous viennent tous les dons d'en hault, éclairez-moy. Verbe divin, Dieu de lumière consubstantiel au Père dont vous procédez & qui ne faites qu'un Dieu avec luy, vous par qui il porte toutes choses, par qui tout est fait & sans qui rien ne se fait, secourez-moy, guidez-moy. Esprit divin & vivifiant qui estes de toute éternité produit par le Père & le

Fils, qui leur eſte conſubſtantiel & n'avez qu'une meſme nature avec eux, ne faiſant avec eux qu'un Dieu de trois perſonnes, qui rempliſſez toute la terre de vos influences, qui gémiſſez & pouſſez pour le ſalut des ames des ſoupirs ineffables comme une colombe dont pour cela vous avez pris quelquefois la figure, qui comme un feu dévorant conſumez dans le cœur de vos créatures tout ce qu'il y a d'impur & les rendez ſeules dignes de vous, il n'y a que vous qui me puiſſiez purifier. Bruſlez en moy tout ce qu'il y a de terreſtre & de ſordide, réduiſez en cendres tout ce que j'ay ſur-édifié ſur cette pierre fondamentale, J.-C., mon Sauveur, & mettez à la place de ce baſtiment de Babel & de Babilone, de malignité du monde, un édifice de Sion & de Jéruſalem, de paix & de ſainteté. Hélas, Seigneur, que ſuis-je ! ſi vous me voulez reprendre en voſtre fureur & que vous diſcutiez avec rigueur toutes les années de ma vie. N'entrez pas, Seigneur, en jugement avec voſtre ſervante, puiſque nul homme ne poura ſe juſtifier devant vous. Où en ſerois-je, moy qui ſuis ſi criminelle, ſi voſtre miſéricorde ne me prévenoit & qu'elle ne couvrit mes péchez devant que ce grand jour de vos jugemens ſoit arrivé, ce jour de colère pour vous & de calamité & de miſère pour les impies comme je ſuis. Vous m'aſſeurez dans vos ſaintes Eſcritures qu'à peine les juſtes pouront-ils eſtre ſauvez, & où me mettrois-je pour lors miſérable que je ſuis? Que dirois-je ou que ferois-je, n'ayant rien de bon à produire devant vous, mon Dieu, qui ſerez un juge ſi redoutable? Seigneur qui avez créé toutes choſes, qui m'avez tiré du limon de la terre, qui m'avez racheptè de voſtre ſang & qui devez faire revuivre mon corps

pour eftre éternellement réuny à mon ame après l'avoir quelque tems réduit en cendres, écoutez-moy, Seigneur, exaucez-moy & tirez mon ame dans le fein du patriarche Abraham au moment qu'elle fe féparera de mon corps; affeurez-la, mon Dieu, de fa béatitude & qu'il ne luy refte plus pour en jouir que de fe purifier dans un feu paffager; tirez-la des flammes de l'enfer & ne l'y laiffez pas retomber comme elle le mériteroit. Ouy, Seigneur, je reconnois que je ne mérite que de bruſler éternellement avec les démons; mais, moins j'ay de mérite pour arriver à voftre grace, plus j'efpère que vous aurez de bonté pour me le donner. Vous fauvez gratis, Seigneur, tous ceux que vous fauvez, & quand vous glorifiez les faints que vous avez vous-mefme juftifiés, c'eft vos dons que vous couronnez en couronnant leur mérite, puifque voftre grace fait tout leur mérite. Vous pouvez, fi vous voulez, Seigneur, me fauver comme vous guériftes le lépreux. Dites feulement : Je le veux, comme vous le dîtes pour lors. Père éternel, voftre toute puiffance paroiftra d'autant plus dans le pardon que je vous demande qu'il y a moins de raifon de vous le demander; c'eft dans la miféricorde que vous faites aux pécheurs qu'elle efclate le plus. Verbe divin, voftre fageffe infinie fe fignalera d'autant plus dans mon falut que mon crime y met plus d'obftacles. Efprit faint, c'eft là que voftre bonté fera connoiftre qu'elle n'a point de bornes; il ne faut rien moins qu'un pouvoir infiny pour remettre un péché infiny, rien moins qu'une connoiffance infinie pour en trouver le fecret, rien moins qu'une bonté infinie pour le vouloir. Seigneur, créés en moy un cœur nouveau, renouvellez en moy l'efprit chrétien; fauvez-moy,

Seigneur, & je chanteray vos louanges pendant toute l'éternité dans voſtre ſainte maiſon.

Elle répétoit tout cela après moy mot à mot, & comme j'eus finy, elle me témoigna vouloir faire une réparation particulière à Noſtre-Dame. Monſieur, me dit-elle, je voudrois bien faire une amande honorable à la Vierge; dans celle que j'ay fait à la porte de Noſtre-Dame il n'eſtoit parlé que de Dieu. J'ay péché contre elle tant de fois! Faites-moy, je vous prie, dire quelque choſe qui s'adreſſe nomément à elle; je me ſuis toujours ſentie pouſſée à avoir dévotion pour elle & j'en ſuis d'autant plus coupable de mépris & de l'abus que j'en ay fait.

Madame, luy répondis-je, il eſt bien juſte que vous demandiez pardon à cette médiatrice qui a coopéré à l'ouvrage de voſtre ſalut & qui y a eſté comme la coadjutrice de ſon fils. Dites-luy : Vierge ſainte, entrez dans mes intéreſts & que voſtre dignité de mère qui vous met au-dessus de tout le ſexe employe ſon crédit pour moy. Jéſus, fils de David & de Marie, ayez pitié de moy. Marie, fille de David & mère de J.-C., priez pour moy.

Elle diſoit tout cela diſtinctement & ſans luy donner de relaſche, pouſſant ma parole avec plus de contention.

Souvenez-vous, luy dis-je, de ce grand cry que J.-C. fit en mourant & dites avec moy ces paroles dont il dit une partie à la croix ſur le point qu'il eſtoit de mourir : Reprenez, mon Dieu, & tirez à vous cette production de voſtre divin ſouffle. J'abandonne mon corps qui n'eſt que pouſſière & le laiſſe aux hommes

pour le brufler, le réduire en cendres, & en difpofer comme il leur plaira, avec une ferme foy que vous le ferez refufciter un jour & que vous le réunirez à mon ame ; je ne fuis en peine que d'elle. Agréez, mon Dieu, que je m'en remette à vous ; faites-la entrer dans voftre repos ; recevez-la dans voftre fein afin qu'elle remonte à la fource d'où elle eft defcendue. Elle part de vous, qu'elle retourne à vous. Elle eft fortie de vous, qu'elle rentre en vous. Vous en efte l'origine & le principe, foyez-en, s'il vous plaift, mon Dieu, le centre & la fin.

Il me femble que j'entendis d'elle toutes ces paroles qui furent fuivies d'un coup fourd dont le fon frappa mes oreilles & qui me fit ceffer de parler.

C'eftoit le coup que le bourreau luy donna pour luy abatre la tefte. Il fit cela fi habilement que je ne vis point du tout le couteau paffer quoyque j'euffe toujours la veüe appliquée à la tefte qu'il coupa, & je fuis encore à fçavoir comme eft fait cet inftrument que je n'ay jamais veu ny nud ny dans le foureau. Le bruit du coup me parut comme d'un grand coup de couperet qui fe donneroit pour couper de la chair fur un billot. Je ne vis point que le bourreau taftaft le col pour prendre fes mefures & trouver jufte l'endroit où il pouvoit frapper ; il ne dit rien du tout à Madame de B. Elle fe tenoit feulement la tefte fort droite. Il la luy avala d'un feul coup qui trancha fi net qu'elle fut un moment fur le tronc fans tomber : je fus mefme un inftant en peine croyant que le bourreau avoit manqué fon coup & qu'il faudroit frapper une feconde fois. Tout cela ne fut que d'un moment ; mais je le fentis ainfy dans un clein d'œil. Apparemment, dis-je en moy-mefme en enten-

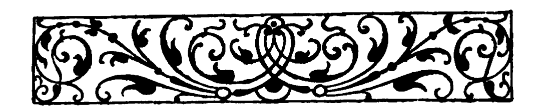
dant le bruit, voilà le coup qui ſe donne; cependant je vois encore cette teſte qui ne tombe pas; l'auroit-il bien manqué? Mais ma crainte fut courte & elle ſe diſſipa au meſme moment, la teſte tombant ſur l'échafaut, fort doucement en arrière, un peu du coſté gauche, & le tronc devant, ſur la buche qu'on avoit mis devant elle en travers. Je vis tomber cela ſans effroy & regardant d'un ſang froid d'un coſté la teſte qui ne fit pas un bond & qui jetta peu de ſang, & de l'autre le corps d'où il n'en ſortit pas beaucoup.

Je dis ſur l'heure un *De profundis* comme j'avois promis à la dame &, tout conſolé qu'elle eut à la mort les ſentimens de piété & de contrition que j'euſſe pu demander à Dieu pour elle, qu'elle n'eut pas perdu un moment ſur l'échafaut, qu'elle n'y eut eu aucun trouble, elle qui avoit eſté auparavant de tems en tems ſi agitée, qu'elle ſe fut ſouvenuë de tout ce qu'il falloit qu'elle fit dans ces momens, qu'elle eut eſté ſi ſenſible à ce que je luy diſois pour ſon ſalut & ſi peu à tout ce que le bourreau luy faiſoit pour l'exécution, qu'elle eut eu tant de force pour parler très longtems avec une grande application & d'une voix fort élevée, elle qui ne pouvoit d'ordinaire s'arreſter à parler quelque tems d'une meſme choſe, qui ſe rebutoit aiſément quand on luy répétoit quelque parole, qui eſtoit ſi foible qu'elle avoit beſoin tout le tems qu'elle fut dans la priſon de prendre un peu de vin preſque à chaque quart d'heure, ce qui m'obligea à faire prendre par le bourreau une bouteille de vin pour mettre dans la charrette craignant qu'il ne luy en fallut ſur le chemin ou ſur l'échafaut, ce que Dieu ne permit pas. Mais ce qui me conſola le

remonter pour me ſauver de toute la troupe qui penſa m'étouffer.

Je fus encore quelque tems ſur l'échafaut, prenant comme on peut croire peu de plaiſir à y eſtre regardé & obſervé de mille perſonnes qui eſtoient aux fenetres de tous coſtez. Monſieur de Santeuil de Saint-Victor ſe trouva un moment auprès du pied de l'échafaut ayant aſſiſté à l'exécution. Il m'appela comme j'eſtois tourné a l'Hoſtel de Ville & me fit retourner du coſté de l'eſcole d'où venoit ſa voix ; il vouloit me faire deſcendre & ſe faiſoit fort de me tirer de la preſſe. Le bourreau luy dit de ſe retirer & l'aſſeura que, quand il ſeroit tems, il me mettroit luy-meſme en mon chemin, mais que le monde eſtoit encore trop grand pour cela. Je paſſay encore un demy quart d'heure ſur l'échafaut & le bourreau trouvant la Greve aſſez éclaircie me vint prendre, me donna la main pour me faire deſcendre, & me la tint toujours juſqu'à ce qu'il m'eut mis hors de la Greve, Monſieur de Santeuil m'accompagnant, & Monſieur Jacques, ſecrétaire de Monſieur Amelot, ſe trouvant ſur ma route. Je remerciai le bourreau ne voulant pas qu'il allaſt plus loing.





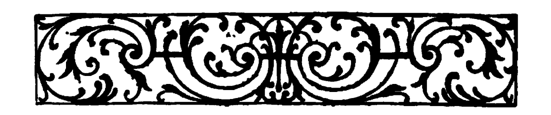
COMPLAINTES

SUR LE SUPPLICE

DE LA MARQUISE DE BRINVILLIERS

Au XVIIe siècle, comme aujourd'hui, tout grand criminel a trouvé des rimeurs pour mettre en vers — et quels vers ! — sa biographie et le récit de son supplice. Il existe à notre connaissance, sur la mort de madame de Brinvilliers, deux complaintes, maintenant introuvables, que nous reproduisons ici textuellement. Nous n'avons pas cru pouvoir mieux terminer ce livre que par la reproduction de ces deux pièces qui, dans leur naïveté, semblent la voix du peuple venant approuver et sanctionner l'arrêt de la justice.





I

La déclaration des crimes de madame de Brinvilliers, faite par elle-même, estant prisonnière en la Conciergerie du palais, au grand étonnement de tous les assistans avec les dernières parolles qu'elle a prononcées sur l'échaffaut.

A vous, mon Dieu, je me confesse
Comme méchante pécheresse,
Et vous prie de tout mon cœur
De prendre en gré ma pénitence,
Et me pardonner mes offences
Que je déteste avec douleur.

Je suis perverse créature,
J'ay abusé de la nature,
Plusieurs fois j'ay violé ma foy,
Je suis pleine d'ingratitude,
A mal faire j'ay fait étude
Contre vous, grand Dieu, & la loy.

Dedans ma plus tendre jeunesse
J'usois de ruses & de finesses,
Je m'adonnois du tout au mal ;
Quoy qu'on prît peine à m'instruire
Je ne m'amusois rien qu'à rire,
A danser & aller au bal.

Bref j'ay commis beaucoup de crimes,
De quoy je faisois peu d'estime,
Et même par un grand effort
J'ay tant fait que mon très-cher père
J'ay réduit comme une mégère
Dessous l'étendart de la mort.

Un Godin & un La Chaussée
Sçavoient mes secrets & pensées
Comme complices de mes faits.
L'un faisoit le poison sans doute,
L'autre mettoit tout en déroute
Par les poisons les plus infects.

Godin introduit chez mes frères
La Chaussée par trop téméraire
Qui mes frères empoisonna;
Le dernier mort sans nul doutance
Du poison donna connoissance.
La Chaussée on emprisonna.

On fit en grande diligence
Le procès sans nulle doutance
A La Chaussée trop criminel,
Qui déclara à la justice
Ses par trop détestables vices
Et son péché par trop cruel.

Godin sans doute il accuse,
Et point du tout il ne m'excuse :
Promptement il fut condamné
Par le Sénat & la justice
Qui pour le punir de son vice
Ont condamné qu'il fut roué

Ce fut dans la place de Grève
Qu'il fut rompu ſans nulle trève,
En préſence des aſſiſtans;
Et moy ſçachant la nouvelle,
Bien vite je bandé mes voiles
Pour me ſauver bien loin aux champs.

Pourtant dans la ville de Liège,
Ce careſme on me prit au piège,
Et à Paris on m'amena
Juſque à la Conciergerie
Pour faire enqueſte de ma vie
Qui beaucoup de monde étonna.

Il y a deſjà quatre lunes
Qu'une priſon trop importune
A renfermé mon chétif corps :
Plut à Dieu qu'une maladie
M'euſt maintenant privé de vie
Et réduite au nombre des morts.

Je ne ferois pas dans la crainte
De me voir mener ſans nul feinte
A la mort très-honteuſement,
Quoy que mon advocat fidèle
Témoigne envers moy un grand zèle,
Plaidant pour moy éloquamment.

Mais ma trop maudite caſſette
Cauſe que deſſus la ſellette
On m'a mis aſſez rudement,
Et ce qui choque plus mon âme,
C'eſt qu'on m'a mis comme la femme
D'un berger ou d'un artiſant.

Une fois j'y fus bien trois heures
C'eſt pour moy piteuſe demeure,
Je voudrois eſtre en Portugal,
Ou dans quelque autre eſtrange terre,
Car mes péches me font la guerre
Et me cauſe un eſtrange mal.

Pourtant dans mes peines & ſouffrances
Il me faut piller patience;
Grand Dieu, ayez pitié de moy,
Je ſuis toute couverte de crimes,
Je ſuis la véritable abyme
De l'équité & de la loy.

Je perds beaucoup de perſonnages
Par mon poiſon & grand outrage
Pluſieurs ſont deſjà en priſon
Qui pour moy ſouffrent grandes peines,
Dans les cachots, couverts de cheſnes,
En très-grand tribulation.

De quantités je ſuis maudite:
On voudroit que je fus détruite,
Mon advocat tient toujours bon,
Et toujours il plaide ma cauſe:
Nonobſtant tout cela je n'oſe
Eſpérer ſortir de priſon.

De beaucoup je ſuis accuſée,
Quantités me nomme ruſée
D'avoir fait ma confeſſion.
Ma confeſſion eſt écrite,
Mon advocat deſſus médite,
Cherchant mon abſolution.

Peut-on abfoudre une perfonne
Qui à tout vice s'abandonne
Et délaiffe fon Créateur,
Qui défait père, fœur & frère,
Et qui aux humains fait la guerre,
Les faifant mourir en langueur?

Mon poifon, chofe véritable,
Se pouvoit donner à la table,
A la promenade & au lit,
Aux gands, bouquets & aux épingles,
Aux médecines & feringues :
Partout il faifoit fon délit.

Mais à ce coup faut que je meure;
Me voici à ma dernière heure :
Je dis adieu à mes enfans,
A mes parens, à l'affiftance,
Je meurs dans les peines & fouffrance;
Mon fépulchre fera ardans.

Adieu, adieu, belle nobleffe,
Toutes mes rufes & fineffes
Ne m'ont fervy aucunement :
Il faut paroiftre en perfonne,
Et d'un feul coup que l'on me donne,
On me renverfe au monument.





II

L'innocence vengée par l'exécution exemplaire d'une damoiselle parricide & fratricide qui a esté condamnée de faire amande honorable devant Nostre Dame, & delà conduite à la Grève pour y estre décollée & ensuite jetée au feu, pour avoir empoisonné son père, ses frères, & quantité d'autres gens de condition.

Il faut mourir, ma sentence est rendue,
Mais ce seul mot me rend toute esperdue,
Me faut mourir dessus un échaffaut.
C'est pour punir mes trop cruels deffauts,
Et aujourd'huy on abrège ma vie
Pour expier mes grandes perfidies.

On a jamais veu femme dans le monde
Ainsy que moy faire des crimes immondes;
J'ay irrité la terre & le ciel,
Et j'ay commis de grands péchés mortels,
Car j'ay tué par poison mon cher frère,
Lequel m'aimoit d'une amour singulière.

J'avois en main certain apotiquaire
Que je payois d'une bonne manière,
J'avois aussi un fripon de laquais
Lequel faisoit à peu près mes souhaits,
Je leur donnois de l'argent grande somme,
Et eux passoient toujours pour honneste-hommes.

De ce poifon le traiftre apotiquaire
Me fourniffoit de beaucoup de manière :
Il en faifoit pour un an, pour fix mois,
Il m'en donnoit ainfi que je voulois
Que je faifois prendre comme une infame
A ceux de qui je voulois ravir l'âme.

Dieu tout puiffant permit que ce perfide,
Lequel eftoit devant luy homicide
Vint à mourir, & que fes héritiers
Parmi fes biens, richeffes, & papiers,
Trouvèrent hélas la maudite caffette
Là où eftoit le poifon manifefte.

On reconnut ma grande perfidie,
Comment j'avois las! abrégé la vie
A mon frère qui me cheroit tant,
Dont à préfent j'ay le cœur mal content ;
Dans l'ame j'ay très-forte repentance :
Ma tefte va fervir de pénitence.

Mon laquais pris, en prifon on le mene
Où on luy fit fouffrir beaucoup de peines,
Il raconta toute ma trahifon,
Comment j'ufois de ce maudit poifon ;
Pour ce fujet il fut mené en Grève,
Où il mourut en peines très-griève.

Moy je m'en fuis en grande diligence
Abandonnant le royaume de France,
Je fus roder de pays en pays
Bien éloignée de parens & amis,
Pour me fauver je fus en Angleterre,
En Hollande & plufieurs autres terres.

Mais Dieu, laſſé de mes crimes & offence
A ſuſcité un officier de France
Qui me connut & viſte me ſaiſit :
En ſauve-garde ſoudain il me mit,
Et à Paris on m'ameine bien viſte ;
Pour m'amener j'avois fort bonne ſuite.

Mon procès fait, ce coup il faut paroiſtre
Sur l'échaffaut, c'eſt pour couper ma teſte,
Auparavant je fais déclaration
De mes forfaits & mauvaiſes actions,
Car j'ay commis des actions ſi noires
Qu'il n'y a point d'écrites dans l'hiſtoire.

Comme j'ay dit, j'ay fait mourir mon frère
Par le poiſon d'une mort très-amère,
Je croyois bien faire mourir mon mary,
Mais le poiſon n'eut pas pouvoir ſur luy :
Diligemment il uſa de remede,
Et ſon remede à mon poiſon ſuccede.

J'ay bien pis fait, mais je ne l'oſe dire,
J'ay fait mourir mon père en grand martyre,
En luy donnant de ce maudit poiſon
L'ay fait pâtir longtems dans ſa maiſon
Et à la fin il eſt mort comme étique,
Par ma fraude & ma noire pratique.

Je demande pardon à mon cher père,
Pareillement auſſi à mon cher frère,
Je demande pardon à mes parens,
Je demande pardon à mes enfans,
Je demande pardon à l'aſſiſtance,
Je meurs, je meurs avec grand repentance.

Mon cher mary, pardon je vous demande
D'avoir commis une faute ſi grande;
Je croyois bien vous tuer par poiſon
Bien préparé par ma grand trahiſon,
Mais Dieu très-bon vous conſerve la vie :
La mienne va ce coup eſtre finie.

Ce n'eſt pas tout que de perdre la vie,
Mes entrailles s'en vont eſtre rotties,
Et dans ce lieu on va brûler mon corps,
Encore qu'il ſoit deſjà au rang des morts,
Contemplez-moy, très-illuſtre nobleſſe :
Ma ſentence me réduit en faibleſſe.

FIN.



IMPRIMÉ PAR A. QUANTIN

ANCIENNE MAISON J. CLAYE

POUR

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

A PARIS

BIBLIOTHEQUE D'UN CURIEUX

Volumes in-12 écu, imprimés sur papier de Hollande.
Chaque volume : 5 fr. ou 7 fr. 50.

Les Souspirs d'OLIVIER DE MAGNY, texte original avec notes par E. COURBET. 1 vol. (*épuisé*).

Les Odes d'OLIVIER DE MAGNY. 2 vol. . . . . 10 »

Les Amours d'OLIVIER DE MAGNY, avec notes, par E. COURBET. 1 vol. . . . . 5 »

Dernières poésies d'OLIVIER DE MAGNY, avec notice et index, par E. COURBET. 1 vol. . . . . 5 »

Les Comptes du monde adventureux, avec des notes, par FÉLIX FRANK. 2 vol.; chaque volume. 7 50

Les Nouveaux Satyres d'ANGOT L'EPERONNIÈRE, avec une notice et des notes, par M. PROSPER BLANCHEMAIN. 1 vol. 7 50

La Satyre Ménippée, avec une notice et des notes, par ÉDOUARD TRICOTEL. 2 vol.; chaque volume. . . . 7 50

Les Propos rustiques de NOËL DU FAIL, avec des notes, par M. ARTHUR DE LA BORDERIE. 1 vol. 7 50

Histoire de la Conquête de la Nouvelle-Espagne, traduite de BERNAL DIAZ DEL CASTILLO, avec une préface et des notes, par JOSÉ-MARIA DE HEREDIA. 5 volumes; chaque volume. 7 50

(*Les trois premiers volumes sont en vente.*)

Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil, traduite de JEAN DE LÉRY, avec une introduction et des notes par PAUL GAFFAREL, professeur à la Faculté des lettres de Dijon. 2 vol. . . . . 10 fr.

Poésies de PASSERAT, avec notes par PROSPER BLANCHEMAIN. 2 vol. . . . . 10 fr.

PARIS. — TYP. A. QUANTIN.

